



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Thème de l'atelier : Architecture urbaine, « **Alger Métropole** ».

Thème de recherche :

« **Valorisation des centres historiques à travers les aménagements culturels** »

Cas d'étude : quartier El-Hamma, Alger.

P.F.E : Aménagement de front de mer du quartier Hamma.

Projet : Opéra house.

Présenté par :

KHENNICHE Djouhaina, M201532026585

HALLAL Néama, M201532024942

Groupe : 02

Equipe pédagogique :

Mr. **TABTI** Mohammed.

Dr. **AHMED CHAOUECH** Nabil.

Dr. **BELMEZITI** Ali.

Membres de jury :

President:

Examineur :

Année universitaire : 2019\2020

Remerciement

Grâce à la volonté d'Allah le tout puissant et bienveillant que ce travail s'est accompli.

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements à notre respectueuse équipe pédagogique : monsieur **TABTI Mohammed**, monsieur **AHMAD CHAOUCH Nabil**, et monsieur **BELMEZITI Ali**, pour nous avoir soutenues jusqu'au bout. Nous avons pu profiter de leurs connaissances, leurs orientations, leurs précieux conseils, le soutien moral et intellectuel qu'ils nous ont apporté, leurs constantes disponibilités et leurs grandes qualités humaines, qui ont permis de mener ce travail dans les meilleures conditions.

Nous remercions profondément tous les professeurs intervenants et toutes les personnes qui ont accepté de nous rencontrer pour nous guider et répondre à nos questions par leurs conseils, leurs remarques et leurs critiques pendant nos recherches.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury monsieur....., monsieur..... et monsieur..... qui ont bien voulu examiner nos travaux en nous faisant l'honneur de participer au jury.

Nous remercions tous nos amis et les membres de notre département, qui ont rendu ces années de cursus très agréables par leur amitié, leur soutien moral et leurs encouragements.

Nos dernières pensées se tournent vers nos familles, nos frères, nos sœurs et surtout nos très chers parents. On leur doit en grande partie l'aboutissement de ce travail.

Dédicace

“ L’art de la réussite consiste à savoir s’entourer des meilleurs ”-J.F KENEDY

Ce travail est dédié aux personnes chères à mon cœur, les meilleures à mes yeux ;

A ma grand-mère, la femme qui m’a fait élever, une belle âme qui a impacté positivement ma vie, un grand merci en guise de reconnaissance pour une grande dame.

A ma mère, ma force de progression, le meilleur modèle dont pouvait rêver un enfant, pour son amour qui me pousse à me surpasser et donner le meilleur en moi, pour ses conseils, ses prières, d’avoir toujours croire en moi. Que Dieu vous bénisse femme exceptionnelle.

A mon père, l’homme de ma vie et depuis toujours mon plus fort repère, pour ses sacrifices, son encouragement, de me soutenir et de m’épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs. Puisse Dieu le plus haut vous accorde Antée, bonheur et longue vie.

A mes biens aimés, Sarah, Oussama, Sirine, Raid, Louai et Nimou, pour la joie, le bonheur, leurs présences qui illumine ma vie plus que le soleil illumine le monde.

A mes meilleures amies, Hayat, Yasmine, Néama, avec qui je partage les meilleurs moments de ma vie.

A la mémoire de tous mes grands-parents, A toute la grande famille.

A mes enseignants, nos chers professeurs ceux qui habitent nos cœurs, monsieur TABTI, monsieur AHMED CHAOUCH, monsieur BELMEZITI, à qui je témoigne une profonde gratitude, pour leurs conseils, leurs soutiens, pour m’avoir montré le vrai sens de L’architecture et d’avoir marqué mon cursus.

”نعم للمعلم وفيه التبجيلا.....كاد المعلم ان يكون رسولا”

-KHENNICHE Djouhaina-

Dédicace

En tout premier lieu je dédie ce modeste travail particulièrement à la mémoire de mon cher grand-père qui nous a quitté à peine quelques mois « J'aurais tant aimé que tu sois présent, espérant que tu es fier de là où tu es ».

À mes très chers, honorables parents qui m'ont toujours soutenu, encouragé et épaulé tout au long de mes études, aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous n'avez cessé de me donner depuis ma naissance pour mon instruction et mon bien être, que ce modeste travail soit le fruit de ces innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez. Vous représentez pour moi la source de motivation et le symbole de la force, la bonté par excellence, la tendresse, l'amour et l'exemple du dévouement.

À mon cher frère, mon conseiller et ami fidèle, qui m'a assisté dans mes moments difficiles et qui a été toujours là pour me consoler, m'encourager, réconforter et me pousser toujours à mieux faire, Je te suis très reconnaissante, et je ne te remercierai jamais assez pour ton amabilité, ta générosité, ton aide précieuse et tes sacrifices.

À mes chères sœurs Chafika et Yasmine, les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous. Je suis très reconnaissante d'avoir des sœurs comme vous sur lesquelles je peux toujours compter.

À mon beau-frère, notre deuxième frère que la vie nous a offert, merci pour tous tes encouragements et ton soutien précieux.

À mes chers neveux Wassim et Rassim, aucune dédicace ne saurait exprimer tout l'amour que j'ai pour vous, votre joie et votre gaieté me comblent de bonheur, puisse Dieu vous garder et vous protéger.

À mes grands-parents qui m'ont accompagné par leurs prières, leur douceur, leur générosité. J'ai l'honneur d'être votre petite-fille, les leçons de vie que vous m'avez apprises sont tant précieuses, puisse Dieu vous prêter longue vie et beaucoup de santé et de bonheur.

À mes chers oncles, tantes en particulier ma tante et ma deuxième mère Karima, leurs époux, épouses, chers cousins, cousines et à toute la famille, veuillez trouver dans ce travail l'expression de mon amour, mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère.

À mes meilleures amies et sœurs que la vie m'a offertes : Meriem, Djouhaina, Yasmine, Hayat avec qui je partage des moments agréables, je vous remercie pour votre soutien moral et matériel et pour votre amitié sincère.

*Une dédicace spéciale à mes chers enseignants passionnés, à l'écoute et profondément dévoués, messieurs : **TABTI, AHMED CHAOUCH, BELMEZITI** qui ont eu chacun à sa manière un impact considérable sur mon développement et ma vision sur l'architecture.*

-HALLAL Néama-

Préambule

(Cette section est rédigée par l'équipe pédagogique)

L'objectif de ce préambule est triple : **1.** introduire le thème de l'atelier (architecture urbaine), **2.** Introduire le thème général (Alger métropole) développé dans l'atelier cette année (2019-2020), et **3.** Expliquer brièvement notre démarche scientifique et académique, mais aussi le fonctionnement de notre l'atelier.

Le CANEVAS de la mise en conformité de la formation master "architecture" en vigueur divise l'enseignement de l'atelier de projet pour le Master 2 en quatre thématiques d'atelier : **1)** Habitat, **2)** Architecture urbaine, **3)** Architecture, environnement et technologies et **4)** Patrimoine bâti architectural et urbain. La thématique "architecture urbaine" est vue dans ce document comme un point de jonction entre l'architecture et l'urbanisme. Cette thématique vise, selon le CANEVAS "... s'initier à la composition urbaine, aux figures urbaines, à la morphologie, aux espaces publics et aux paysages urbains nécessitent des savoirs profonds (sociaux, économiques et environnementaux) et des capacités artistiques ou créatives adéquates." (CANEVAS Master Architecture, 2018-2019, p68). Plus concrètement, trois objectifs sont fixés dans le document : i) sensibiliser à la complexité de l'urbain, ii) initialiser à la conception des espaces publics et iii) initier aux champs connexes à l'architecture.

Au-delà de cette vision académique et règlementaire, **l'architecture urbaine** a fait couler beaucoup d'encre quant à sa définition, à son objectif, à son apparition et son champ et échelle d'application.

Pas de consensus sur sa définition

En parcourant la bibliographie scientifique, le constat est évident ; la définition du terme "architecture urbaine" ne fait pas consensus entre les architectes et les urbanistes, chercheurs ou professionnels. En effet, entre une vision restrictive comme témoin la définition de Pierre Lefevre dans son livre "ressources de l'architecture pour une ville durable", où il restreint l'architecture urbaine à la seule conception des espaces urbains "...le terme architecture urbaine englobe la conception ou l'aménagement de l'espace public environnant" (LEFEVRE, 2012, p8). Jean Philippe Antoni défend dans son livre "lexique de la ville" de la vision distinctive, il évoque une architecture spécifique pour le

bâtiment et une architecture spécifique à la ville "... la ville dispose intrinsèquement d'une architecture qui lui est propre. Cette architecture urbaine, qui se mesure à plus grande échelle et qui se reconnaît autant par le tracé des rues que par l'alignement des façades ou le mobilier urbain..." (ANTONI, 2009, p14). Jean-depaule Castex, quant à lui, voit dans l'architecture urbaine une alternative de l'architecture traditionnelle (au sens habituel) "...notre désir d'une architecture différente, urbaine. ...l'objet architectural compte moins pour lui-même, d'un point de vue esthétique que pour sa capacité à définir les espaces, pour les distinctions qu'il opère, les pratiques qu'il accueille, voire parfois qu'il suscite. Affirmer que l'architecture doit être urbaine ce n'est pas reproduire le décor de la ville ancienne, mais tenter de définir des relations spatiales compatibles avec les pratiques urbaines que nous connaissons." (CASTEX, 1991, p192). On peut continuer à lister les définitions et les points de vue, mais il est clair que l'architecture urbaine ne fait l'unanimité, quant à sa définition.

Aperçu historique

Pour Cristiana Mazzoni (2014) indique que l'apparition de l'architecture urbaine est due en premier lieu à un ensemble d'architectes italiens des années 1960 (Aldo Rossi, Giorgio Grassi, Guido Canella,...). Il explique que par volonté de prouver la "scientificité" et la "rationalité" du projet afin de montrer la pertinence de la recherche architecturale comme recherche scientifique, le contexte urbain et métropolitain est appelé pour renforcer cette volonté. En parallèle de ce mouvement, ces mêmes architectes-chercheurs sont engagés dans un mouvement de réforme de l'enseignement de la discipline en s'ouvrant sur les approches des urbanistes français et allemands, un glissement d'échelle de l'architecture vers la ville. L'idée de "définir un sous-champ disciplinaire à partir d'un travail dialectique sur les mots de l'architecture dans leur articulation à la dimension urbaine" (MAZZONI, 2014, p37). Il s'agit de **l'architecture urbaine**.

Qu'entendons-nous par "Architecture urbaine» ?

Dans le cadre de cet atelier, nous entendons par "architecture urbaine", une architecture dont le projet architectural n'est conçu qu'après un long processus d'étude et d'analyse impliquant ainsi, toutes les échelles nécessaires permettant la justification de tous les aspects du projet architectural (fonctionnels, formels, stylistes, programmatifs, structurels et même symboliques).

Les échelles sont diverses autant que nécessaire à l'appréhension du phénomène urbain, objet de l'étude. Elles peuvent commencer par l'échelle de la parcelle et en arrivant à l'échelle régionale, voire du territoire national. Ce qui compte, pour nous, c'est la vision globale et complète du phénomène urbain.

Au final, nous supportons l'idée de Prost Robert (2014), qui voit dans **l'architecture urbaine** la fin de l'autonomie entre la ville et l'architecture. Il explique que chacun d'entre eux joue son rôle traditionnel, mais tous les deux gardent un lien dynamique et complexe "D'une part, l'architecture nourrit la ville, et d'autre part, elle s'enrichit par sa prise en compte"(PROST, 2014, p24).

Les trois composantes de notre réflexion : thème général, cas d'étude et thème de recherche

La ville d'Alger est considérée comme une métropole si on se base sur la définition réglementaire "Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois-cents milles (300 000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales" (JO, 2001, p16). Néanmoins, le constat qui fait l'unanimité des acteurs de la ville (professionnels, académique ou encore politiciens) dont la ville d'Alger ne remplit pas convenablement les fonctions attendues par une métropole.

En tant enseignant-chercheur, architectes et urbanistes, nous partageons ce constat. En effet, la ville d'Alger, vu : son histoire, son statut (capitale d'un vaste territoire), sa situation (littoral)... doit être exemplaire sur le plan urbain et urbanistique, économique et environnemental, politique et social. Or, sur le plan urbain et urbanistique, le constat est décevant : structure urbaine hétérogène, déconnexion entre les différentes entités urbaines, littoral mal intégré dans la ville, manque de logements et d'équipements, transports en commun insuffisants et mal organisés.... Et la liste des problèmes urbains et urbanistiques est longue.

Nous avons proposé "Alger métropole" comme **thème général** de notre atelier de cette année (2019-2020) afin de tenter à apporter des réponses quant aux problèmes relevés plus haut. Notre objectif que la ville d'Alger réussisse sa métropolisation et récupère, ainsi, son rayonnement local, régional, national et international.

A noter que ce thème général inclus, aussi la ville nouvelle de Sidi-Abdellah, considérée alors comme l'aire métropolitaine¹ de la métropole d'Alger.

Notre hypothèse afin d'approcher ce thème (Alger métropole) est au moins une partie des constats et des problématiques relevées à l'échelle de la métropole peuvent être résolues à l'échelle des quartiers, mais aussi à l'échelle du site d'intervention (échelle du projet architectural). Autrement dit, la réussite de la métropolisation de la ville d'Alger passe par l'intervention à l'échelle des quartiers en respectant les spécificités (historique, naturelle, sociale, urbaine, urbanistique, règlementaire...) de chaque quartier. Les quartiers² d'Alger métropole sont multiples : El-Hamma, El Mohamadia, Bordj El-kifen, Haydra.... Ces quartiers sont considérés comme des **cas d'étude**.

Enfin, chacun de ces cas d'étude (quartiers) appelle un ou plusieurs **thèmes de recherche**. Un thème de recherche se définit en se basant sur des constats dégagés à l'issue de la phase d'analyse urbaine du quartier.

Notre démarche

Il est évident que la vérification de notre hypothèse passe forcément par la sous discipline "Architecture urbaine" qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, garantit un dialogue entre la ville (et par extension la métropole) et l'architecture.

A cet effet, notre démarche est fondée sur un ensemble de principes, énumérés ci d'après

- Un lien étroit entre les trois composantes : thème général, thème de recherche et cas d'étude. Cela signifie que chacune de ces composantes est au service des autres. Le thème de recherche est lié à la fois avec le thème général et avec le cas d'étude.
- Un emboîtement entre les différentes échelles : au moins trois échelles sont appelées : l'échelle métropolitaine, l'échelle du quartier et l'échelle architecturale. Une étude, sous forme de lecture ou analyse urbaine est effectuée sur chacune de ces échelles permettant, ainsi la définition de l'échelle suivante.
- Une approche flexible : notre approche s'adapte à la spécificité de chaque situation (selon le thème de recherche et le cas d'étude). Nous faisons appel à certains

¹ Aire métropolitaine : "Le territoire qu'il faut prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole" (JO, 2001, p16)

² Parfois, les quartiers portent le nom des communes auxquels se situent.

éléments des différentes approches d'analyse (typo-morphologique ; séquentielle, statistiques...) quand c'est nécessaire.

Il est nécessaire de préciser que la réponse à la problématique posée plus haut prend essentiellement deux formes : 1) le plan d'aménagement et 2) le projet architectural.

Organisation et déroulement de l'atelier

La quasi-totalité des projets sont développés en binôme. Chacun de ces binômes a choisi un "quartier d'intervention" dans la métropole d'Alger. A noter que certains binômes ont le même quartier d'intervention, mais la lecture, l'analyse et plan d'aménagement sont propres à chaque binôme.

Concrètement, chaque binôme a effectué une **lecture urbaine** à l'échelle de la métropole d'Alger. Alors que certains d'entre eux ont effectué une analyse sur l'aire métropolitaine d'Alger en incluant la ville nouvelle de Sidi-Abdellah. Cette lecture urbaine a permis de dégager des pistes pour la **délimitation du quartier**, mais aussi de faire certains **constats** permettant ensuite l'intervention urbaine sur le quartier. Ensuite, chacun des binômes a effectué une **analyse urbaine** qui a permis de faire des **constats**, un **schéma de principe et d'action**. Cette analyse urbaine a permis de dégager plusieurs thèmes de recherche en lien avec le quartier d'intervention, où le binôme a choisi un de ces thèmes de recherche à développer à travers une problématique spécifique. La réponse à cette dernière est double : 1. A travers la proposition d'un **plan d'aménagement**, mais aussi 2. A travers la conception d'un **projet architectural**. A noter que par souci de temps (mais aussi parfois de l'étendue du quartier) certains binômes ont proposé un plan d'aménagement sur seulement une partie de leur quartier d'intervention.

Références bibliographies

LEFÈVRE, Pierre, 2012. *Ressources de l'architecture pour la ville durable*. Rennes : APOGEE. ISBN 978-2-84398-404-4.

ANTONI, Jean-Philippe, 2009. *Lexique de la ville*. Paris : Ellipses Marketing. ISBN 978-2-7298-5132-3.

CANEVAS, 2018. Harmonisation de l'offre de la formation Master. Domaine : architecture, urbanisme et métiers de la ville. Filière : architecture. Spécialité : architecture. Etablissement : Institut d'Architecture et d'Urbanisme, Blida 1 Intitulé du master : Architecture ; Année universitaire : 2018–2019.

CASTEX, Jean, DEPAULE, Jean-Charles et PANERAI, Philippe, 1991. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Paris : Dunod. ISBN 978-2-04-012066-5.

MAZZONI, Cristiana, 2014. *L'architecture urbaine, cinquante ans après*. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine [En ligne], consulté le 18 avril 2020. URL <http://journals.openedition.org/crau/374> ; DOI : 10.4000/crau.374

PROST Robert, 2014 .*Pratiques de projets en architecture*. Infolio. Collection Archigraphy Poche. ISBN 978-2-88474-723-3.

JO, 2001. La loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Chapitre 1, article 3, p16. Journal officiel de la république Algérienne n° 77 du 15 décembre 2001

Rédigé par l'équipe pédagogique composée des enseignants : M. TABTI Mohamed, M. AHMED CHAOUCH Nabil & M. BELMEZITI Ali (Master 2, département : Architecture, Option : Architecture urbaine, Groupe 2, 2019-2020, Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Blida 1).

RESUME

L'urbanisation effrénée qu'a connue le monde depuis la deuxième guerre mondiale a comme corollaire la création des phénomènes de globalisation et de métropolisation et l'apparition d'une nouvelle entité urbaine la métropole, ce phénomène de métropolisation a touché toutes les villes des pays, et l'Algérie n'échappe pas à cette tendance universelle en montrant une volonté dans ses stratégies d'opter vers des grandes villes "métropoles". Ce travail s'intéresse principalement par la ville d'Alger qui joue un rôle de commandement dans le pays, et son absence de la carte des villes mondes. La question à laquelle nous nous sommes attachés de répondre est comment participer à la métropolisation de cette ville.

Ce phénomène du métropolisation contraint les villes mondes à s'engager dans une logique de concurrence pour attirer investisseurs et richesses, entreprises et touristes. Dans ce sens, ce travail s'intéresse en deuxième lieu de mettre en évidence et se concentrer sur l'exploitation des centres historiques pour la métropolisation de leurs territoires et notamment la ville d'Alger, car ils constituent le cœur de la ville et possèdent des potentialités incontournables d'ordre historique, environnemental et demeurent des moteurs de croissance. L'exploitation de ces lieux privilégiés est conditionnée par des actions de valorisation dont l'aménagement culturel des territoires s'est avérer efficace.

Mots clés : Métropolisation, Métropole, Alger, centre historique, aménagement culturel.

ABSTRACT

The unbridled urbanization that the world has known since the second world war has as a corollary the creation of the phenomena of globalization and metropolization and the appearance of a new urban entity, the metropolis, this phenomenon of metropolization has affected all the cities of the countries, and Algeria is no exception to this universal trend by showing a willingness in its strategies to opt for large “metropolitan” cities. This work is mainly concerned with the city of Algiers, which plays a leadership role in the country, and its absence from the map of world cities. The question we have endeavored to answer is how to participate in the metropolization of Algiers.

The phenomenon of metropolization forces global cities to engage in a logic of competition to attract investors and wealth, businesses and tourists. In this sense, this work is interested in the second place to highlight and focus on the exploitation of historic centers in the metropolization of their territories and in particular the city of Algiers, because they constitute the heart of the city and possess unavoidable potential of a historical and environmental nature and remain engines of growth. The exploitation of these privileged places is conditioned by actions of valorization of which the cultural development of the territories has proved to be effective.

Keywords : Metropolization, Metropolis, Algiers, historic center, cultural development.

ملخص

إن التحضر الجامح الذي عرفه العالم منذ الحرب العالمية الثانية كان نتيجة طبيعية لخلق ظواهر العولمة والميتروبوليزية وظهور كيان حضري جديد، المتروبول، وقد أثرت ظاهرة الميتروبوليزية هذه على جميع مدن البلدان، والجزائر ليست استثناء من هذا الاتجاه العالمي من خلال إظهار استعدادها في استراتيجياتها للتوجه نحو المدن الكبرى "المتروبول". يهتم هذا العمل بشكل أساسي بمدينة الجزائر التي تلعب دورًا قياديًا في البلاد، وغيابها عن خريطة مدن العالم الميتروبولية. السؤال الذي سعينا للإجابة عليه هو كيفية المشاركة في جعل مدينة الجزائر متروبول.

تجبر ظاهرة الميتروبوليزية المدن العالمية على الانخراط في منافسة لجذب المستثمرين والثروات والشركات والسياح. وفي هذا الاتجاه، إن هذا العمل يهتم بمرتبة ثانية بالإبراز والتركيز على استغلال المراكز التاريخية في ميتروبوليزية أقاليمها وخاصة مدينة الجزائر، لأنها تشكل قلب المدينة ولديها إمكانات لا مفر منها. كالثروة التاريخية والبيئية وكونها محركات للنمو. إن استغلال هذه الأماكن المميزة مشروط بإجراءات اصلاحية منها التهيئة الثقافية للأقاليم الذي اثبت فعاليته.

الكلمات المفتاحية: الميتروبوليزية، المتروبول، الجزائر العاصمة، المركز التاريخي، التهيئة الثقافية.

I.PARTIE TEHORIQUE

Chapitre (1) : Introductif.....	1
1. Introduction au thème général.....	1
2. Introduction au thème de recherche.....	2
3. Problématique.....	4
4. Cas d'étude.....	6
4.1 Choix du cas d'étude :.....	6
4.2 Problématique spécifique :.....	6
5. Hypothèse et objectifs.....	7
6. Méthodologie.....	10
7. Structure de mémoire.....	11
Chapitre (2): Etat de l'art.....	12
Introduction au chapitre.....	12
Section A : Thématique générale " Alger métropole".....	13
Introduction.....	13
I. Métropolisation et métropole.....	13
1. Définition de la métropolisation :.....	13
2. Les échelles de la métropolisation :.....	14
2.1 Echelle nationale :.....	14
2.2 Echelle transnationale :.....	14
3. Définition de la métropole :.....	14
4. Aperçu historique de la métropole :.....	16
5. Types des métropoles :.....	17
5.1 Métropole régionale :.....	17
5.2 Métropole nationale :.....	17
5.3 Métropole internationale :.....	18
6. Facteurs d'émergences des métropoles :.....	18
6.1 Création d'une structure mondiale :.....	18
6.2 La mondialisation de l'économie :.....	18
6.3 Les réseaux métropolitains :.....	19

6.4 La concurrence renforcée entre les grandes villes :	19
6.5 Développement technologique :	20
6.6 La Métropolité :	20
6.7 La gouvernance métropolitaine :	20
II. Alger métropole	21
1. La population :	21
2. infrastructures de transport et mobilité :	22
2.1 Aéroport de dimension internationale :	22
2.2 Un port de dimension internationale :	22
2.3 Le réseau de transport terrestre et urbain :	23
3. infrastructures économiques, industrielles et administratives :	23
4. Infrastructures des technologies de l'information et de la communication :	24
5. Infrastructures de recherche et de développement :	25
6. Potentiel naturel de la ville :	26
7. Potentiel culturel de la ville :	26
Synthèse de la section :	27
Section B : Thématique de recherche " valorisation des centres historiques à travers des aménagements culturels"	28
Introduction	28
I. Centre historique	28
1. Définition des concepts en lien avec les centres historiques :	28
2. Les caractéristiques des centres historiques :	29
3. Les valeurs des centres historiques :	30
4. Les problèmes des centres historiques :	30
5. Les actions de valorisation des centres historiques :	31
II. La culture	33
1. La culture, généralités et concepts :	33
1.1 Définition de la culture :	33
1.2 Délimitation du cadre culturel :	33
2. Projet et équipement culturel :	34
2.1 Projet culturel :	34
2.2 Equipement culturel :	35

3. La culture, fait urbain dans la ville.....	35
3.1 Rapport ville-culture :.....	35
3.2 La culture binôme de patrimoine :.....	36
3.3 La culture facteur de cohésion sociale :.....	36
3.4 La culture levier économique et vecteur d'attractivité urbaine :.....	37
3.5 La culture cinquième pilier du développement durable :.....	38
3.6 La culture facteur de métropolisation :.....	39
4. La culture, importante dans les villes mondes :.....	39
4.1 Stratégie culturelle des villes mondes :.....	39
4.2 Enjeux et défis :.....	40
4.3 Réponses et solutions :.....	41
5. La culture en Algérie :.....	41
5.1 Développement de la culture en Algérie :.....	41
5.2 Evaluation de la culture en Algérie :.....	43
III. Analyse des exemples de thème de recherche.....	46
1. La ville de Bilbao.	46
1.1 Présentation de la ville :.....	46
1.2 Valorisation de la ville :.....	46
2. La ville de Metz-métropole.	47
2.1 Présentation de la ville :.....	47
2.2 Valorisation de la ville :.....	48
Synthèse de la section :.....	49
Conclusion du chapitre :.....	49
II.PARTIE PRATIQUE	
Chapitre (3) cas d'étude.....	50
Introduction au chapitre	50
Section A : Partie analytique	51
Introduction	51
I. Analyse territoriale.....	51
1. Situation de la ville :.....	51
3. Accessibilité :.....	51
4. Eléments naturels :.....	52

5. Développement Historique :	53
II. Analyse urbaine	56
1. Situation du quartier :	56
2. limites du quartier :	56
3. Accessibilité :	57
4. Développement historique :	57
5. Système bâtis :	59
5.1 Fonction du quartier :	59
5.2 Etat de bâtis :	61
5.3 Gabarit :	62
5.4 Styles :	62
6. Système non bâtis :	63
6.1 Densité :	63
7. Système viaire :	64
7.1 Hiérarchie des voies :	64
7.2 Trafic routier :	65
Synthèse de la section :	66
Section B : Partie conceptuelle	67
Introduction	67
I. Intervention urbaine	67
1. Rappel de constats :	67
.....	67
2. Actions à mener :	68
3. Objectifs :	69
4. Schéma de principe :	70
5. Orientation du POS :	70
6. Stratégie urbaine :	71
7. Programmation urbaine :	73
8. Délimitation de l'aire d'intervention :	76
9. Plan d'aménagement :	76
II. Intervention architecturale	79
1. Analyse du site :	79

2. Choix de projet :	81
3. Analyse d'exemples :	82
3.1 Harbin opéra house :	82
3.2 Oslo opéra House :	83
4. Programme de base :	84
5. Conception du projet :	88
5.1 L'idée du projet :	88
5.2 Genèse du projet (forme et volumétrie) :	88
.....	89
5.3 Composition du plan de masse :	90
5.4 Descriptif de distribution intérieure :	91
5.5 Conception des façades :	91
5.6 Système constructif :	93
Synthèse de la section :	94
Conclusion du chapitre :	95
Conclusion générale	96
Liste des références bibliographiques	99
Liste des figures	103
Listes des tableaux	104
Annexes	89

I.PARTIE TEHORIQUE

Chapitre Introductif

CHAPITRE

1

1. Introduction au thème général

L'homme depuis l'antiquité a voulu vivre en groupe, en communion et en congrégation. La principale raison remonte à la création où il était dépourvu d'armes, de moyens de protections et de défenses. Ce déficit le pousse donc à vivre en communauté et en groupe pour se protéger avec ces semblables. Mais cette position de faiblesse n'a pas duré longtemps, l'homme avec son esprit vif et créatif développe toutes sortes de technologies et d'idiologies qui le place au sommet de la hiérarchie, c'est ainsi que de la tribu à la commune, puis le village et en fin la ville. La ville, qui est le symbole de développement de l'être humain et de sa civilisation, devient le lieu privilégié pour la localisation des hommes et des activités. Jusqu'en 1900, moins de 10% de la population mondiale habite des villes, vers 1950 ce taux arrive à 30% pour atteindre le 45% en début de XIXe siècle. En 2008 et pour la première fois, plus de 50% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, et cela pourrait atteindre 60% d'ici 2030 car chaque jour 175 000 personnes viennent augmenter la population urbaine. Cette urbanisation devient de plus en plus dense, elle entre dans une métamorphose globale durant les années 1960 avec le développement des différents moteurs et dynamismes spatiaux et économiques, et à partir des années 80, on a assisté à un tournant dans l'évolution du phénomène d'urbanisation avec l'apparition d'une nouvelle entité : la métropole³.

En général, la métropole se caractérise par une concentration démographique importante et aussi par une concentration des richesses, des équipements, des réseaux de communications et d'informations. En effet, vers 1980 le monde ne comptait que 15 à 20 grandes métropoles de plus de deux millions d'habitants, mais actuellement et même si la classification est très difficile, le monde contient plus de cent quatre-vingts métropoles⁴. Le statut de la métropole se différencie d'une zone à une autre et cela par rapport aux prédispositions disponibles dans cette zone, de ce fait on distingue une certaine hiérarchie métropolitaine à travers le monde : Si des villes comme Tokyo, New York, et Paris entrent dans la catégorie mondiale, il est toujours possible de prétendre au titre de métropole mais dans une catégorie inférieure et pour exemple Zurich, Francfort ou Milan qui répondent à

³ S. SHANKARDASS, 2001, « *State of the world's cities* », London: Earthscan.

⁴ K. AGGONIE, 2010, « *Contribution à l'analyse du rôle du métropolisation dans la compétitivité des territoires* », mémoire de magister en science économique, université de Bejaia, Algérie, P 243, (non publiée).

une certaine influence sans pour autant offrir la même diversité que leurs aînés, on distingue également d'autres échelles qui sont connues au niveau régional et d'autres villes y accèdent encore grâce à une spécialisation comme par exemple Toulouse pour l'aéronautique, Genève pour le commandement économique ou politique supérieur.⁵

L'Algérie n'échappe pas à cette tendance universelle et a enregistré un mouvement urbanistique intensif. De ce fait, la ville algérienne n'est plus considérée comme un espace résidentiel uniquement mais comme un espace qui maximalise la vie économique et social, elle doit passer d'un urbanisme de quantité à un urbanisme de qualité. Dans cette perspective l'état algérien a affiché une volonté dans le cadre du SNAT 2025 d'opter vers de grandes villes "métropoles" et cela concerne les 4 grandes villes du pays : Alger, Oran, Annaba et Constantine pour faire d'elles des vecteurs de compétitivité, un environnement d'affaires et des générateurs de croissance. Ce travail s'intéresse principalement par la ville d'Alger qui par son histoire, sa situation stratégique, ses capacités économiques et son statut du "capital" elle joue un rôle de commandement majeur dans le pays. Cependant, l'absence de cette ville de la carte des villes mondiales compétitives et créatrices de richesses, indique qu'elle ne réunit pas encore toutes les conditions pour jouer le rôle d'une métropole internationale. Dans cette optique, la participation à la métropolisation et à l'insertion d'Alger dans le champ international fera l'objectif principal de ce travail.⁶

2. Introduction au thème de recherche

Le phénomène de métropolisation a redonné un coup de panache aux villes, accroissant leur taille en créant des relations avec les régions alentour, devenant les principaux centres de convergence de ressources humaines et de services de classe internationale. Suite à ces faits, et à l'heure où la mondialisation contraint les villes à s'engager dans une logique de concurrence pour attirer entreprises, investisseurs, habitants, touristes et richesses, Nous voulons mettre en évidence et nous concentrer sur les centres historiques sachant qu'ils constituent l'âme, le cœur et l'empreinte des civilisations des villes et donc logiquement des métropoles. La concentration sur les centres historiques est devenue une nécessité imposée par le temps, le développement mondial et

⁵ G.JOURDAN, 2006, « Métropole en question métropole en action », Urbanisme, N°28, P 20-30.

⁶ K.AGGONIE. op.cit. P 1-5.

Ses mutations, car ces lieux privilégiés représentent la composante la plus importante de la ville et son identité⁷, Le centre est avant tout le principe, le réel absolu, « C'est une vitrine ou la ville forge et représente son image et son identité »⁸.

Les centres ou bien les sites historiques, sont des sites qui fournissent un lien historique tangible avec le passé grâce à leur association avec un évènement, une personne, une place ou bien un héritage construit. Ce sont des précieux fragments urbains chargés d'histoire et de patrimoine, témoins indéniables du passage du temps, legs inestimables des aïeux, ils sont consubstantiels à l'identité intrinsèque de toute nation. La plupart des centres historiques occupent des situations géographiques stratégiques, aux bords des fleuves, sur les ports, sur des collines surplombantes des plaines, ces ensembles possèdent des potentialités environnementales qui font d'eux des lieux privilégiés pour la rencontre, la promenade, la consommation et pour le tourisme. Les centres historiques de par leur situation géographique, leur aspect architectural spécifique et singulier et leur tracé urbain demeurent des zones attractives pour le développement des villes et des véritables moteurs de croissance économique.

De ce fait, ces lieux magnifiques chargés d'opportunités et de potentialités géographiques, architecturales, urbaines, économiques, culturelles et patrimoniales, constituent des images de marque pour la ville et sa véritable colonne vertébrale. Cependant, le monde assiste aujourd'hui à une marginalisation de ces lieux. Avec le développement rapide et simultané de la ville, ce qui ne lui donne pas le temps d'absorber la création de nouveaux quartiers, la ville s'est multipliée en délaissant les centres historiques. En l'absence d'intervention ces lieux précieux subissent des dégradations fatales. Cette marginalisation est devenue de plus en plus flagrante, ce qui va rompre la continuité urbaine, physique, sociale et économique de la ville.

« Le centre historique est à la ville ce que le cœur humain est au corps, S'il est malade, c'est tout le territoire environnant qui en pâtit »⁹

⁷ R. BOFILL et J.L. ANDREA, 1989, « *Espace d'une vie* », Paris : Odile Jacob Yaris.

⁸ B. Bertonecello, professeur en urbanisme, institut d'urbanisme et d'aménagement régional, Marseille.

⁹ J.P. LELEUX, 2012, « *les secteurs sauvegardés, parole d'élus* », Bayonne : Flashcompo.

3. Problématique

De nos jours, les villes du monde se développent rapidement, les agglomérations qui étaient des simples villages sont devenues des centres urbains, et les tissus anciens et historiques se sont marginalisés dans une périphérie gigantesque. A l'ère de la mondialisation et de la compétitivité des villes, tout l'intérêt et concentrations des décideurs et investisseurs sont dirigés vers la création ou l'exploitation de nouveaux quartiers et territoires, à la recherche des investissements et des ressources de richesse, tout en s'éloignant des origines et en abandonnant les centres historiques. Alors que, ces derniers contiennent différents critères et multiples potentiels non exploités qui pourront déclencher les moteurs économiques et atteindre la scène internationale. De par leur situation, architecture, typologie et patrimoine, ils constituent des lieux d'attraction aux touristes et investisseurs, et des ressources de croissance économique. Ces lieux abandonnés, forment de véritables opportunités pour la compétitivité des villes.

Cette marginalisation et le rejet de ces lieux a créé au sein des centres historiques des multiples complications. D'abord il y'a le problème de la vétusté et de la dégradation de l'état de bâtis et des espaces publics qui a donné une mauvaise image aux centres historiques, au point où certains d'entre eux donnent l'impression à des bidons villes, c'est une réelle pollution visuelle. Cette dégradation ne date pas d'aujourd'hui, elle s'affirme avec force dès le XIXème siècle dans un contexte d'industrialisation ; ports industriels, des usines de fabrications et autres formes d'activités industrielles qui sont étranges et incompatibles avec la vocation de ces lieux, ils ont créé des fragmentations spatiales et fonctionnelles au sein de ces centres. Paul Blanquart¹⁰, écrit que : « *par le vecteur de l'industrie, le capital va s'emparer de l'espace et le refaçonner* ». La désindustrialisation de ces lieux n'a pas été le meilleur choix non plus, car dans la plupart des cas les constructions industrielles n'ont pas été exploitées, tout en créant des friches et terrains vacants à l'intérieur de la zone urbanisée. C'est une perte des poches foncières.

¹⁰ Philosophe et sociologue, né en 1934, a enseigné à l'Institut catholique de Paris et à l'université Paris-XI, animé des publications (*Politique hebdo*, *La Gueule Ouverte*), dirigé le Centre de création industrielle au Centre Beaubourg, accompagné divers mouvements d'éducation populaire. Il est actuellement consultant indépendant.

Ensuite, ces centres assistent également à un desserrement des activités et donc, une perte de dynamisme et d'attractivité et cela a participé à donner une image globalement négative chez la population résidente car ils ne sont plus adaptés aux conjonctures urbaines contemporaines ni même aux critères de la centralité urbaine. Cette destruction des liens sociaux a participé à son tour à effacer le sentiment d'appartenance de la population avec son milieu environnant, ce qui a engendré un phénomène de desserrement démographiques et de délinquance dans ces lieux.

En fin, les centres historiques subissent une détérioration de cadre de vie et une dévitalisation globale, ce qui a donné un manque de lisibilité à ces lieux qui étaient dans le passé des berceaux de civilisations et des symboles culturels. Dans les années 1960, une terminologie médicale est utilisée pour parler de « *la ville malade* » et notamment de son centre. Ils assistent aujourd'hui à une perte de notoriété et d'identité, et l'identité culturelle est ce par quoi se reconnaît une communauté humaine en termes de valeurs, de pensées et d'engagement, de langue et de lieu de vie, de pratiques, de traditions et de croyances, de vécu en commun et de mémoire historique¹¹, l'identité représente le premier niveau de conscience pour exister vis-à-vis de soi et vis-à-vis des autres. Les centres historiques ont perdu leurs chemins.

De ce fait, et après tout ce qu'a été dit les centres anciens voient leurs architectures, leurs structures foncières, leurs fonctions directrices et valeurs sociales et surtout culturelles s'affaiblir voir même disparaître. Ils sont rejetés et ne participent plus à la dynamique urbaine de la ville ; ils ont bien souvent du mal à retrouver spontanément une nouvelle vie et un nouveau dynamisme. A l'heure où les villes sont en course pour atteindre l'universalité il est temps de repenser ces centres, transformer leurs faiblesses en opportunités d'investissements et les réintégrer dans ce nouveau phénomène. Il s'agit donc d'une question cruciale :

Comment modifier une trajectoire urbaine marquée par la stagnation et le déclin dans les centres historiques, et comment assurer une métropolisation à ces espaces ?

¹¹ M.THEBERGE, 1998, « *l'identité culturel* », Revue des sciences de l'éducation de McGill, Vol 33, P 267-268.

4. Cas d'étude

4.1 Choix du cas d'étude :

A l'ère du métropolisation des villes et la position importante que jouent les centres historiques dans ces dernières, nous avons choisi pour la ville d'Alger comme cas d'étude, le centre historique du "El-Hamma". Ce quartier qui date au-delà période précoloniale, joue un rôle important dans la ville d'Alger et cela, par sa position stratégique sur la bande littorale car il occupe une position centrale par rapport à la baie d'Alger et toute la ville, aussi par ces qualités paysagères exceptionnelles : la mer, le mont de l'Aaquiba et le "jardin d'essai" qui est l'un des plus beaux jardins au monde, également par ses équipements d'envergure nationale et internationale et en fin par sa richesse patrimoniale matérielle et immatérielle : les bâtiments coloniaux et le monument de "Maquam-Chahid" qui est un symbole de l'histoire et de la culture Algérienne et apporte une vue distinguée au quartier et à tout le littoral. Tellement de potentialités qui ont motivé notre choix d'étude.

4.2 Problématique spécifique :

Si les centres anciens présentent des caractéristiques très différentes dans le monde, les mécanismes qui conduisent à leur dégradation et à leur abandon sont similaires. Ils connaissent aujourd'hui des réalités plurielles et le centre historique d'El-Hamma en fait partie. D'abord on note la localisation des friches industrielles et terrains vacants au cœur du quartier occupant d'immenses poches foncières, Ensuite il y'a la dégradation de l'état de bâtis et la dégradation du patrimoine existant donnant une mauvaise image au quartier, et enfin les friches portuaires et ferroviaires qui constituent une nette rupture entre le quartier et la mer, cet ensemble de carences se revoient nettement sur le cadre social et le cadre de vie : insalubrité, air pollué, desserrement d'activités, manque d'attractivité, délinquance, chômage et pauvreté. De ce fait, malgré les potentialités incontestables dont le quartier se dispose et son statut stratégique par rapport à la ville, le quartier El-Hamma n'est pas réellement exploité. Une réalité triste qui nous fait nous questionner :

A l'ère du métropolisation et de la concurrence accrue entre les villes, comment valoriser le quartier El-Hamma ? Et comment l'intégrer dans le processus de la métropolisation de la ville d'Alger ?

5. Hypothèse et objectifs

Compte tenu des recherches bibliographiques, et à fin de répondre par hypothèse aux problématiques déclinées plus haut et aux questions posées, nous nous sommes permis d'avancer l'hypothèse suivante : "par le vecteur de la culture on peut assurer une valorisation des centres historiques, ainsi leurs insertions sur la scène internationale à fin de participer à la métropolisation ou la compétitivité de leurs villes". En effet, pour lever les ambiguïtés sur notre hypothèse, il s'agit dans un premier temps d'expliquer d'abord que ce que la culture ? Ensuite, quelle est sa relation avec le projet culturel ? Et en fin, les motivations qui nous font croire à la validité de cette hypothèse.

« La culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social, et englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »¹². C'est tout simplement l'âme de la société, le quotidien de l'être humain et ses origines. La culture, le patrimoine et le tourisme se voyaient auparavant comme des « sous-produits » des constructions territoriales. Aujourd'hui ils se voient inversement et s'engagent dans une mission de reconstruire des territoires déconstruits. C'est une tendance de la fabrique urbaine contemporaine « aménager la ville par la culture et le tourisme » et s'accompagne d'une intention internationale¹³. Afin de faire valoir le fait culturel dans la ville, toute une politique culturelle est mise en œuvre pour promouvoir le développement culturel comme composante fondamentale du développement urbain, la culture est alors pensée comme dimension du renouvellement et de la régénération urbaine. « il faut se souvenir que l'architecture peut être à la fois objet de la culture, au même titre que les arts plastiques, les littératures ou la musique et support de la culture par l'intermédiaire des espaces affectés aux activités culturelles¹⁴», C'est dans ce sens également que la culture dans le milieu urbain s'appréhende à travers un « projet culturel » comme acte urbain de taille, et constituerait un atout majeur de développement. Le projet culturel permet de mesurer le

¹² Unesco

¹³ G.DJAMENT-TRAN, 2013, « *La reconstruction culturelle, patrimoniale et touristique des quartiers péricentraux désindustrialisés : les standards et mythes de la créativité à l'épreuve de trajectoires urbaines incertaines* », Bulletin de l'association de géographes français, N°90-2, P 135-169.

¹⁴ JOSEPH BELMONT, 1997, « *ouvrages et volumes* », Paris : Cercle du la libraire.

phénomène culturel à travers l'équipement culturel, par intérêt à un système culturel matériel, qui est en même temps un moyen de promotion de formes culturelles immatérielles. En effet, c'est la capacité des projets culturels à promouvoir l'épanouissement dans les villes qui a motivé notre hypothèse et cela s'articule autour des Cinq points suivants :

-1) Outil de requalification spatiale : les grands équipements culturels marquent les centralités et la resémantisation des espaces urbains et c'est par rapport à ça que les autorités publiques cherchent à démarquer des réalisations en faisant appel aux architectes de renommés qui produisent des bâtiments d'une architecture, un design et un paysage distinctif. Grace à leurs architectures originales, les villes qui étaient ignorées ou remarquables par des images péjoratives et apparaissaient aux médias par leurs crises figurent cette fois pour parler d'un équipement marquant et gagnent aussi en notoriété.¹⁵

-2) Outil de requalification sociale : la culture est ressentie comme un moyen de répondre à la dissolution des repères, des valeurs, du sens, elle peut contribuer à recréer un lien social et à lutter contre toutes les formes d'exclusions. Car outre son rôle de générateur d'emplois et donc de réducteur du taux de chômage, elle participe à l'amélioration du cadre de vie et à la promotion des échanges sociaux. Les activités créatives ajoutées aux différents moyens utilisés pour l'animation, au moyen des équipements et événements culturels organisés offrent des lieux et des périodes où s'effectuent les liens communautaires.¹⁶

-3) Outil de revalorisation économique : la culture est devenue de plus en plus considérée comme un moteur de la croissance économique, c'est la montée de l'économie de la connaissance qui privilège les talents et la créativité et donc une croissance du tourisme culturel et urbain et des opportunités d'emplois « la culture perd son caractère d'accomplissement personnel, elle devient entreprise et bientôt industrie ¹⁷».

¹⁵G.DJAMENT-TRAN, Op.cit. P 135-169.

¹⁶ B.LATRAJET, 1992, « l'aménagement culturel du territoire », bulletin des bibliothèques de France, N°5.

¹⁷ F. CHOAY, 1992, « l'allégorie du patrimoine », Paris : Edition du seuil.

-4) Outil de développement durable : De par le potentiel qu'elle détient à améliorer les conditions générales de vie et à promouvoir le développement humain, la culture est proposée comme cinquième pilier du développement durable, le critère culturel intervient à partir du moment où la définition du développement durable met au centre de ses intérêts les droits et les devoirs de l'homme, sa capacité à accéder à l'éducation, à enrichir ses connaissances, à exercer des activités culturelles et à s'initier à la création artistique devient un paramètre déterminant du développement humain.¹⁸

-5) Outil d'une ambition métropolitaine : les grands équipements culturels sont des projets « porte-drapeaux » qui visent la scène internationale, en effet la culture dans sa dimension symbolique économique et sociale est devenue un outil d'attractivité majeure pour toute métropole qui souhaite exister dans la mondialisation. Les stratégies métropolitaines n'abordent plus la culture comme une cerise sur le gâteau, le « supplément » dont il convient de se parer, mais comme un atout nécessaire pour la prospérité de la ville. L'effort culturel public n'est plus considéré comme une simple dépense mais comme un investissement qui favorise le rayonnement de la ville.¹⁹

A travers cette hypothèse, notre travail vise à :

-1) Intégrer la dimension culturelle dans le processus d'aménagement et de développement des centres historiques à fin d'assurer une valorisation à ces espaces.

-2) Renforcer l'identité et la notoriété des centres historiques où ils ne contentent plus de leurs monuments pour construire leurs identités, l'évènement artistiques devient une marque pour ces espaces pour se projeter sagement et sagement dans l'avenir.

-3) Offrir une attractivité et un dynamisme à ces espaces à travers des différentes programmations culturelles et artistiques qui rythment l'année, et s'adressent à tous les publics en attirant des personnes venues des quatre coins de la planète.

-4) L'usage de la culture comme enjeu de métropolisation des villes, en agissant à l'échelle locale (centre historique) ça ambitionne le rayonnement de la ville à plus larges échelles.

¹⁸ M.MAZARI-BENARIOUA, 2007, « *la culture en tant que fait urbain* », mémoire de magister en architecture, université de Constantine, Algérie, P 59, (Document non publiée en ligne).

¹⁹ T.PFIRSH et B.REITEL, 2014, « *Editorial : Les grands équipements culturels dans les espaces industriels en reconversion : de la requalification urbaine aux projets métropolitains ?* », Belgeo, N°1.

6. Méthodologie

Comme point de départ nous avons commencé le travail par une thématique générale d'atelier, choisis par l'équipe pédagogique "Alger métropole". Ainsi, chaque binôme commence à creuser son chemin vers sa propre thématique de recherche qui complète cette thématique générale. Nous avons réalisé ce travail en commençant par des faits, proposition des hypothèses, la vérification des hypothèses, et en fin donner des solutions. Et cela à travers trois étapes :

Etape analytique : En premier lieu, nous avons commencé par une analyse territoriale de la ville choisie à travers une analyse de différentes données sur son territoire où nous sommes sortis avec un bilan de constats qui nous a permis de choisir un quartier comme cas d'étude. Ensuite, à travers une analyse urbaine des différentes composantes du quartier nous sommes sortis avec une série de constats concernant le cas d'étude, ce processus de l'analyse territoriale et urbaine nous a permis de définir une problématique spécifique à traiter et à proposer une hypothèse.

Etape théorique : En deuxième lieu, nous sommes passés une lecture bibliographique approfondie et une recherche conceptuelle dans laquelle on a essayé de tirer les différentes théories sur le thème : ouvrages, thèses, mémoires, revues, divers publications, exemples internationales dans le monde et avis des chercheurs et des connaisseurs du domaine, pour se familiariser avec le thème dans un premier lieu et avoir le point de vue des professionnels et experts sur notre hypothèse d'où vient la vérification de sa validité.

Etape conceptuelle : Enfin, en se basant sur les informations acquises dans les étapes précédentes, nous avons opté à une intervention urbaine dans le cas d'étude "quartier" qui se concrétise par un plan d'aménagement afin de répondre aux constats surélevés auparavant, nous avons opté ensuite pour une intervention architecturale qui se concrétise cette fois ci par un projet ponctuel de fin d'étude comme une réponse et une solution pour la problématique spécifique.

7. Structure de mémoire²⁰

Pour atteindre les objectifs tracés et apporter des réponses satisfaisantes aux questions soulevées dans la problématique, nous avons eu besoin d'une structure claire pour que les lecteurs ne se perdent pas : ils ont besoin de voir d'où ils viennent, où ils se trouvent et où ils vont. Pour cela nous avons opté dans notre approche à l'emboîtement de différentes échelles de la macro à la micro, du général au particulier, en suivant deux axes majeurs :

I. Partie Théorique : Cette partie est divisée en deux chapitres ;

1-Chapitre introductif : Ce chapitre (actuel) a pour objet d'introduire le thème, la problématique et l'aspect méthodologique, et décrire le protocole de recherche et du travail, il s'agit ici de répondre à la question « pour quoi on a réalisé ce travail ? » et « comment ? » dont la forme amène tout naturellement à notre sujet de fin d'études.

2-Chapitre de l'état de l'art : Cette partie de travail a pour objet de faire une recherche bibliographique sur les publications et travaux qui traitent notre thématique et de les présenter d'une manière très cernée et concrète, ce sera accomplie avec une analyse d'exemple en rapport direct avec notre cas d'étude.

II. Partie pratique : Cette partie contient le dernier chapitre ;

3-Chapitre du cas d'étude : l'objet principal de ce chapitre est de montrer le rapport entre la thématique développée et le cas d'étude et ses particularités, ce dernier sera scindé en deux parties : une partie analytique dédiée à l'analyse territoriale et urbaine du cas d'étude, et une partie conceptuelle descriptive du projet et l'intervention réalisée qui est en rapport direct avec notre thématique et comme une réponse à notre problématique.

Et en fin, nous clôturons le travail avec une **conclusion générale** en tirant essentiellement les résultats et critiques constructives du cas d'étude en lui ouvrant la voie pour d'autres perspectives et axes de recherches.

²⁰ Ici, nous avons suivi les orientations de document « *Règlement générale et modalités des soutenances pour master en architecture* ». Arrêté n°362.

Chapitre Etat de l'art

CHAPITRE

2

Introduction au chapitre

L'urbanisation effrénée qu'a connue le monde après la deuxième guerre mondiale à comme corollaire l'apparition du phénomène de métropolisation. Ce phénomène a influencé les villes du monde à entrer dans une concurrence accrue pour attirer richesses et investissements en résultant l'apparition d'une nouvelle entité "la métropole". La ville d'Alger n'échappe pas à cette tendance mondiale. De par son histoire, son taux démographique, sa position et ses capacités infrastructurelles, elle joue un rôle de commandement en Algérie, d'ailleurs elle est la capitale du pays. Cependant elle ne réunit pas encore toutes les capacités pour s'inscrire au champ international et cela fera l'objectif de notre étude. Sachant que les centres historiques occupent une place stratégique dans les villes, nous avons proposé comme hypothèse d'intégrer la dimension culturelle dans leurs aménagement afin de les faire participer à la métropolisation de leurs villes. De ce fait « Alger métropole » fera notre thématique générale, et « la valorisation des centres historiques à travers des aménagements culturels » sera notre thématique de recherche. En se basant sur une recherche bibliographique approfondie sur les deux thèmes nous allons expliquer le comment ? Et le pourquoi ? Dans ce chapitre qui sera divisé en deux sections.

La première section dite « thématique général », aura pour objet d'introduire des généralités sur le concept de la métropole et la métropolisation pour se familiariser avec le thème dans un premier temps, ensuite de montrer quelles sont les paramètres régisseurs et moteurs qui entraînent les villes à devenir des métropoles et de les comparer avec les capacités de la ville d'Alger pour pouvoir en fin déterminer les causes de son état actuelle et quelles domaines doit on renforcer pour que la ville atteigne la scène mondiale.

La deuxième section dite « thématique de recherche », aura pour objet de donner des généralités sur les centres historiques et la culture dans un premier temps pour se familiariser encore une fois avec ce thème, ensuite d'expliquer le rôle de la culture dans les villes et de montrer les domaines qu'elle peut toucher et enrichir, et d'expliquer encore le rôle que la culture joue dans les métropoles, et en fin d'analyser des exemples où la culture a réellement participé à valoriser et a créé un épanouissement dans des territoires mondiaux.

Section A : Thématique générale " Alger métropole "

Introduction

L'Algérie fait partie de ce monde et ne peut pas échapper à la métropolisation. En effet l'Etat algérien a désiré de participer dans ce phénomène mondial où il a montré une volonté d'inscrire sa capitale « Alger » au rang international, et cela dans le cadre du SNAT 2025 dans une vision d'amélioration de la compétitivité de l'Algérie dans le réseau mondial. Cependant Alger n'est pas encore reconnue sur la scène internationale, ce qui nous fait nous interroger sur les causes de son retard considérable par rapport à l'échelle mondiale, africaine, arabe et même maghrébine ? Mais il faut savoir tout d'abord, que ce que la métropolisation ? Que ce qu'une métropole ? Quelles sont les caractéristiques et les potentiels qui interviennent pour qu'une ville devienne une métropole ? Quelles sont les caractéristiques et les potentiels disponibles actuellement dans le territoire algérois ?

I. Métropolisation et métropole

1. Définition de la métropolisation :

La « métropolisation » et la « métropole », deux concepts si proches et complémentaires que la définition de l'une dépend de la définition de l'autre. De ce fait, une métropole selon les experts internationaux désigne une ville avec certains attributs et propriétés. Alors que, la métropolisation désigne un mouvement global et un processus de transformation. La métropole est une finalité, et la métropolisation c'est le moyen qui fait une entité urbaine parvenir à cette finalité. Donc, La communauté scientifique internationale est presque unanime pour considérer la métropolisation comme un ensemble des processus dynamiques qui transforment une ville en métropole, c'est à la fois un moment de la croissance urbaine et un concept original permettant de reconsidérer les problèmes de la ville sous un angle nouveau mais, là encore, la perception du phénomène varie selon les aires culturelles²¹. En effet, c'est pourquoi nous avons choisi dans notre travail d'expliquer dans un premier temps ce phénomène de métropolisation qui est général, et ensuite on passe au deuxième phénomène de métropole qui est un peu plus particulier (de la macro à la micro, du général au particulier).

²¹ P.H. Deryck, 1999 « *Espaces et dynamiques territoriales* », Paris : Economica.

2. Les échelles de la métropolisation :

2.1 Echelle nationale :

La métropolisation se caractérise par la concentration démographique et les transformations fonctionnelles dans les zones métropolitaines. A l'échelle nationale ces transformations impliquent des recompositions dans la morphologie urbaine, car outre l'étalement urbain ça engendre l'agrégation des espaces discontinues, hétérogènes, de moindre densité et de centralité secondaires en périphérie de la zone métropolitaine (edge-cities). La conjugaison de ces transformations conduit à l'émergence du phénomène de « domination des centres sur leurs périphéries ».²²

2.2 Echelle transnationale :

Suite à la globalisation du système productif, l'économie actuelle est moins conditionnée par les contraintes géographiques et se concentre autour des grands pôles. Car, à cette échelle la métropolisation se caractérise désormais par « une mise en réseau » de ces grandes agglomérations²³. A cet égard les processus de connectivité tendent à l'emporter sur les relations de la proximité. La structure géoéconomique nouvelle ne se caractérise plus par l'ancienne domination des centres sur leurs périphéries mais par des liens horizontaux qu'ils tissent entre eux selon leurs complémentarités.²⁴

3. Définition de la métropole :

La définition du concept de la métropole est un véritable défi, il constitue un débat depuis les années 80. Nous essayons ici de reproduire une conceptualisation de la métropole, sachant qu'il ne s'agit en aucun cas d'une ambition de créer un concept bien à nous, mais d'étudier l'état de l'art en structurant par résultat les choses. On peut distinguer :

- Des définitions liées au commandement : selon P. BOUCHERON²⁵ la métropole est un terme grec de « métêr et polis » qui signifie une ville-mère, et peut désigner aussi une ville qui est le centre de pouvoir et de suprématie qui joue le rôle de direction au sein de territoire qui l'entoure. Une ville tête d'une armature urbaine ou d'un réseau urbain, c'est la ville de commandement.

²² C. Clark, 1951, "Urban population densities", Journal of the Royal Statistical Society, 114, P 96-490.

²³ Pierre Veltz, 2000, « Le nouveau monde industriel », Paris : Gallimard.

²⁴ Manuel Castells, 1999, « Fin de millénaire : l'ère de l'information », Paris : Fayard.

²⁵ Professeur agrégé d'histoire, maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'université Paris 1.

- Des définitions axés sur le peuplement : qui font souvent allusion à une ville du peuplement de taille qui va de 50 000 habitants à un million²⁶. On est bien en présence d'espaces urbains de grande dimension, appréciés au niveau international, marqués par une attention à un environnement d'intégration plurinationale. « Est métropole, toute entité dotée d'attributs quantifiés, d'une certaine taille, marquée par une longue histoire qui en fait souvent une capitale puissante, rayonnant sur une aire importante »²⁷.
- Des définitions basées sur le contenu économique : Certains définissent la métropole comme une ville qui participe à la coordination des activités économiques à l'échelle mondiale, à travers une organisation réticulaire, « un lieu privilégié d'articulation entre l'économie nationale et l'économie internationale, est aussi plus exposée aux cycles de cette dernière »²⁸.
- Des définitions qui renvoient aux activités : « «La métropole naît de processus renforcés d'agglomération, de proximité et d'interaction entre des agents rassemblés sur un espace dense : hommes, entreprises, organisations. Elle produit de la diversité et de la complexité. Elle appelle la mise en réseau des activités et des territoires et cherche à mieux organiser la complexité par la coordination, la régulation et la cohésion sociale »²⁹.
- Des définitions liées à la mobilité : certains caractérisent les métropoles de celles qui se trouvent placées au cœur d'un réseau d'infrastructures multiples où se connectent les divers réseaux et qui permettent une accessibilité rapide aux autres métropoles.³⁰

De ce fait, et sans avoir la prétention d'épuiser la discussion, nous pouvons nous contenter de la définition suivante qui nous semble une définition de synthèse : La métropole est une agglomération de domination de grande taille qui concentre un nombre élevé de personnes et d'activités et organise autour d'elle une région qui va être reliée au reste du monde, attirants tous types de flux : humain, financiers, économiques, entreprises, services et se trouve au centre des axes routiers et aériens importants ³¹.

²⁶ S. ACHERARD, 2004, « *Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie* », mémoire de magister, université Mentouri, Algérie, 232 P (Document non publiée en ligne).

²⁷ LACOUR et PUISSANT, 1999, « *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures* », Paris : Anthropos.

²⁸ F.ASCHER, 1995, « *Métapolis, ou l'avenir des villes* », les annales de la recherche urbaine, 71, P.196-170.

²⁹ LACOUR et PUISSANT, op.cit.P29.

³⁰ P.BOINO, 2003, « *Métropole et métropolisation* », thèse, Institut d'Urbanisme de Lyon, France, P.12-49.

³¹ A.DUCLOS-GRISIER, 2019, « *la métropolisation, un phénomène mondiale ?* », <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19424-la-metropolisation-un-phenomene-mondial>, 17.05.20, Algérie.

4. Aperçu historique de la métropole :

A l'époque préindustrielle (XVIII^e siècle) les villes se spécialisent dans les activités intensives de main-d'œuvre qualifiée pour la production des biens comme les vêtements et la soie, alors que l'hinterland fournit à la ville la nourriture et la matière première. Au début de la révolution industrielle le trait le plus marquant dans les villes était le commerce, et le commerce à distance ne concernait que les marchandises de luxe à une petite quantité. Or, ces interactions à long distance, ont joué un rôle dans la formation de la métropolisation par la création des réseaux à grande échelle.³²

Durant la première révolution industrielle (1770-1870) les villes ont connu une transformation dans la structure manufacturière avec la création des machines, et la production à grande échelle est apparue. Mais, à cause des coûts de transport élevés les usines se localisent autour des sources énergétiques, jusqu'au XIX^e siècle avec la création des chemins de fer ces coûts ont diminué permettant aux industries de bouger vers les villes en s'éloignant des sources de charbon à la recherche de la main-d'œuvre qualifiée et des activités commerciales, financières, consultatives. L'industrie urbaine devient plus diversifiée et pousse la population dans ces endroits, en accroissant la taille des villes.³³

La deuxième révolution industrielle (1870-1970) est caractérisée par le changement structurel de l'organisation interne des firmes. Les premières entreprises à responsabilité limitée ont été fondées et les responsabilités ont été divisées entre deux groupes : Les choix stratégiques de la méthode et du niveau de la commercialisation se trouvaient dans la disposition des nouveaux capitalistes financiers, tandis que la production était sous le contrôle des entrepreneurs. Ces changements ont renforcé le rôle de la ville, jouant un rôle de commandement, dans l'économie et ont déterminé sa nouvelle forme spatiale.³⁴

Le progrès des technologies de l'information et de communication (1976) a joué à son tour un rôle stratégique dans les villes. On est alors passé d'une économie industrielle, où le rôle stratégique était joué par l'énergie et les matières premières, vers une économie où la capacité de traitement de l'information devient la force productive la plus importante dans

³² J-M.HURIOT, 2005, "The metropolis in retrospect from the trading metropolis to the global metropolis" Louvain Economic Review, 71(3), P 259-265.

³³ F.CHOAY, 1998, « La ville de l'âge industriel. Le cycle Haussmannien », Paris : Seuil (Points histoire).

³⁴ J.L PINOL, 1991, « Le monde des villes au XIX^e siècle ». Paris: Hachette.

La ville. La généralisation des TIC on permet la création des réseaux de fonctionnement entre les grandes villes et sont devenues des outils principales de la métropolisation.³⁵

Sur la base de ce qu'es dit, nous pouvons dire que la croissance de l'échelle de la production, le développement de transport, la nouvelle organisation interne des firmes et le développement des TIC étaient le début de formation des métropoles.

5. Types des métropoles :

5.1 Métropole régionale :

Ces villes souvent de grandes tailles, ont une base productive importante car elles regroupent principalement des entreprises petites ou moyennes qui font d'eux des lieux privilégiés pour des investisseurs étrangers. Ces villes disposent aussi d'universités, de grandes écoles, centres de recherches et offrent une dimension culturelle de haut niveau. Elles sont situées sur des nœuds de communication qui font d'eux des liaisons aux grandes villes internationales. Autant de vocations pour les considérer comme des « portes d'entrées » de leurs régions. « *Durant le XIXème siècle et le début du XXème de nouvelles "vocations" sont venues étoffer ces métropoles, ce qui leur a permis de dominer les autres petites et moyennes villes de leur région* ». ³⁶

5.2 Métropole nationale :

La métropole nationale est généralement considérée comme une capitale politique qui existe suivant trois figures : la première, une métropole a réseau urbain « macrocéphale » qui désigne une ville colossale et gigantesque par rapport aux autres villes qu'elle domine. La deuxième, une métropole a un réseau urbain « bicéphale » qui est composé de deux têtes (comme Rome et Milan en Italie, et Madrid et Barcelone en Espagne) c'est-à-dire que ces pays sont composés de deux grandes villes qui dominent par rapport au reste. La troisième, celle d'un réseau urbain « équilibré », dans ce cas la métropole est constituée d'un centre urbain le plus important du pays où elle peut posséder une capitale et une métropole distincte à celle-ci, l'une politique et administrative et l'autre économique ou industrielle (comme le Québec qui est une capitale politique et administrative de la province du Québec mais la métropole c'est Montréal).³⁷

³⁵ M.CASTELLS, 1996, « *The Rise of the Network Society* », Hoboken: Blackwell Publishers.

³⁶ Isabelle. ROGER, 2007, doctorante en géographie et aménagement à l'université de Toulouse II.

³⁷ P. LANGEVIN et J-C.JUAN, 2008, « *Une métropole entre Europe et Méditerranée. Marseille* ». La Documentation française, N°7, 224 P.

5.3 Métropole internationale :

La métropole internationale « ville monde » est en haut de l'échelle urbaine et désigne une grande ville avec des fonctions très diversifiées mais surtout d'une emprise politique et économique importante avec des places financières, internationales et les sièges des multinationales, le poids démographique de ces villes mondes est remarquable, cependant c'est pas un point déterminant, il existe des fonction caractéristiques permettront aux petites ville d'atteindre ce statut (Genève avec moins de 400 000 habitants est devenue une métropole internationale d'une part grâce à ses banques et d'autre part grâce aux institutions internationales et aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui ont établi leur siège dans cette métropole MONTI, 1999).³⁸

6. Facteurs d'émergences des métropoles :

Le passage d'une ville à une métropole nécessite un processus composé de diverses opérations, nous allons citer les paramètres indispensables afin qu'une ville atteint ce degré de métropolisation en signalant que ce passage et différent d'une ville a une autres.

6.1 Création d'une structure mondiale :

L'un des points qui nourrit ce phénomène de métropolisation est la construction d'une armature mondiale de la métropole composée des différents équipements qui constituent le territoire métropolitain : les banques, centres de recherches, des tours d'affaires, mais aussi par de grandes structures culturelles et des administrations publiques et privées, de plus le développement des télécommunications et l'importance du trafic maritime et des réseaux aéroportuaires. Cette transformation des grandes villes d'une structure basée sur la production de produit manufacturé à une armature plus large se fondant sur une multitude d'activités diversifiées, spécialisées et de plus en plus innovantes.³⁹

6.2 La mondialisation de l'économie :

La mondialisation est avant tout caractérisée comme un phénomène économique ancien et continu du développement du capitalisme libéral. Elle se repose sur trois domaines qui sont : le commercial qui évoque les divers échanges commerciaux et l'évolution du commerce des pays. La production qui se détermine par des investissements des hommes d'affaires locales ou étrangères et l'extension de la production liée aux différentes

³⁸ Isabelle. ROGER, 2007, doctorante en géographie et aménagement à l'université de Toulouse II.

³⁹ D.PERBEN, 2007, « *imaginer les métropole d'avenir* », Rapport de député du Rhône, France.

occupations croissantes des multinationales .Financière qui correspond à la globalisation des affaires financières et la création d'un accord financier au niveau mondial où toutes les affaires financières seront liées entre elles via internet. C'est un phénomène économique irréductible, ou les frontières s'effacent grâce au développement économique et permet une ouverture totale et exclusive des marches entre les pays.⁴⁰

6.3 Les réseaux métropolitains :

L'apparition des métropoles pendant le XXI siècle a créé une polarisation du développement économique et du potentiel d'innovation, cette concentration des hommes et des activités a généré des difficultés entre les zones périurbaines et les centres urbains avec un excès d'usage des voitures afin d'accéder au centre-ville. Ici, ce n'est pas le comportement des individus qu'il faut étudier mais de créer un support spécial qui permet à tous les comportements de se déplacer tout au long de la journée, la semaine, le mois ou l'année. L'une des priorités qu'il faut prendre en considération est de donner une grande importance à l'espace à faible vitesse ou se regroupe une forte masse de collectivités humaine, d'éviter les cassures qui formes des enclaves mais bien au contraire, il est préférable de créer des espaces continues. L'une des solutions qui est souvent projetée est la favorisation des transports en commun, métro, tramway, bus et pistes cyclables pour diminuer la circulation automobile au sein de la métropole.⁴¹

6.4 La concurrence renforcée entre les grandes villes :

Afin de renforcer l'image de la ville et sa reconnaissance mondiale, de lui donner une bonne image et d'attirer les investisseurs étrangers, une concurrence locale, internationale et mondiale s'impose. Cette compétitivité croissante entre les villes afin d'attirer les entreprises étrangères et les hommes d'affaires et de renforcer le tourisme à travers le monde forme une tendance lourde de la recomposition actuelle des métropoles. Il existe trois facteurs qui animent la concurrence entre les grandes villes : la libération des marchés de capitaux qui se déplacent dans le monde et se fixent dans une région où la meilleure rentabilité est assurée, la décentralisation de la puissance publique et spécialisation et la diversification des activités et taches c'est-à-dire l'élargissement et la variété des choix.⁴²

⁴⁰ S.BRUNEL, 2007, « Qu'est-ce que la mondialisation ? », Science Humaine, N° 180, Page 2.

⁴¹ B.SECCI-P.VIGANLO, 2012, « Paris métropole 2021, La construction d'une stratégie », Paris : Equipe studio.

⁴² J.F.THISSE et T.V.YEPRESLE, 1999, « métropole et concurrence territoriale », Economie et statistique, N° 326-327, P 19-30.

6.5 Développement technologique :

Le passage d'une ville à une métropole comme déjà expliqué en haut, nécessite d'avoir un support d'internationalisation : politique, économique, culturelle et la mise en place de transports multimodaux efficaces. L'insertion à l'internationalisation puis la mondialisation a conduit à un système métropolitain moderne faisant naître un nouveau facteur qui est la mise en place de technologies avancées dans les domaines les plus divers qui permet la transformation de l'aire urbaine en un vaste carrefour majeur de communication performantes de portée internationale.⁴³

6.6 La Métropolité :

Grace à la métropolisation, les grandes villes sont devenues des destinations majeures pour l'immigration, faisant naître une diversité multiculturelle qui est considérée comme une richesse et non seulement une menace. La responsabilité d'un habitant dans une métropole est beaucoup plus importante que dans une ville, car il doit se comporter en fonction de deux horizons, le local de son quartier et de sa métropole, et le globale d'autres parties du monde. Donc le citoyen devient global et la globalité correspond à un aspect essentiel de la Métropolité. C'est cette diversité socioculturelle qui nous fait entendre d'une part ce néologisme « Métropolité ».⁴⁴

6.7 La gouvernance métropolitaine :

Le gouvernement est composé de diverses fonctions d'allocation des ressources qui sont partagés d'une manière pyramidale entre les différents paliers. A l'heure de la mondialisation les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important comme lieux de concentration de la population et des activités divers, elles se trouvent souvent en compétitivité. Ces transformations n'ont pas pu rythmer l'évolution du modèle de gouvernance. En effet, ces modèles ne peuvent plus se limiter à l'architecture des rôles et des responsabilités dévolues à chaque palier de gouvernement, ils doivent aussi permettre l'établissement de nouvelles relations avec le secteur privé et la société civile, et promouvoir les relations non marchandes et le développement d'un « capital social » métropolitain qui s'articule autour d'une vision commune et mobilisatrice⁴⁵.

⁴³ G.WACKERMANN, 2002, « *Très grandes ville et métropolisation* », Paris : Ellipses.

⁴⁴ M.BASSAND, 2001, « *Enjeux de la société urbaine* », Lausanne : PPUR.

⁴⁵ A.LAPOINTE, 2003, « *Gouvernance métropolitaine et développement économique de Montréal* », Gestion, vol 28, P 20-26.

II. Alger métropole

Nous étudions ici des données sur le territoire de la ville d'Alger à la fois démographiques et infrastructurelles, qui serviront à détecter l'état actuel de la ville et les potentiels qu'elle contient à fin d'atteindre \ ou pas, le statut d'une métropole.

1. La population :

La population totale de la wilaya d'Alger est de 2 987 160 habitants, soit une densité de 3691 habitants par km². Elle représente 7,31 % de la population nationale, elle dépasse les populations réunies des wilayas de Sétif (1 496 150 habitants) deuxième à l'échelle nationale et d'Oran (1 443 052 habitants) troisième à l'échelle nationale. Le taux d'accroissement moyen par an de la wilaya d'Alger durant la période des deux recensements 1998/2008 est de 1,6 égal au taux national qui est aussi de 1,6.⁴⁶

Concernant les mouvements migratoires (Tableau 1), Alger a enregistré au cours de la période 1987-1998, 148102 entrées dont 33768 proviennent des trois wilayas limitrophes (Blida, Tipaza et Boumerdes) soit 22,8% du total des entrées. Les entrées proviennent de 2/3 des cas de la wilaya de Blida (61,1 %), suivi de Boumerdes avec 28,2 % et enfin Tipaza avec 10,7 %. Les entrées enregistrées à partir des autres wilayas s'évaluent à 114 334 soit 77,2 % des entrées totales. 81,5 % d'entre elles proviennent de 13 wilayas et 3,5 % de l'étranger. Parmi les 13 wilayas, on dénombre 5 wilayas de la région centre : Médéa (25,7 %), Bouira (10,7 %), Tizi ousou (8,2 %), Bejaia (6,3 %) et Ain Defla avec 3,2.⁴⁷

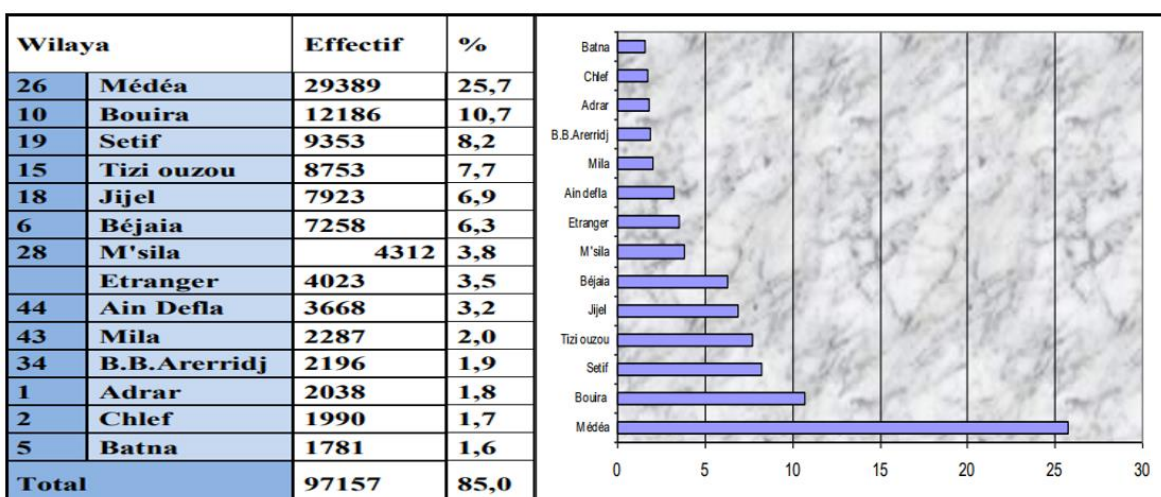


Tableau 1 : Principales wilayas des provenances des migrants.
Source : ONS.RGPH 1998.

⁴⁶ ONS, 2008, « Bulletin d'information sur les résultats préliminaires sur le recensement général de la population et de l'habitat », n° 527.

⁴⁷ En raison d'un manque de données pour le RGPH 2008, cette analyse est basée sur le RGPH 1998.

2. infrastructures de transport et mobilité :

2.1 Aéroport de dimension internationale :

L'aéroport d'Alger a une capacité de 12 millions de passagers par an. En termes de capacité c'est le troisième terminal africain derrière celui de Johannesburg et le Caire. Mais en termes de trafic, il ne pointe qu'au dixième rang devancé par les destinations touristiques comme Monastir, Tunis, Sharm-El-Sheikh et Nairobi. Il est desservi par 17 compagnies aériennes et offre 59 destinations dont 47 internationales et 12 nationales. Cet aéroport est conçu pour des capacités d'accueils dépassant amplement la demande actuelle et future au long terme, de ce fait aucun aéroport nouveau n'est prévu dans toute la région nord-centre à court et à moyen terme, à l'exception de l'aéroport international de la ville nouvelle de Boughzoul. Cependant, les perspectives sont le développement du transport aérien au long courrier et le fret, par l'ouverture de lignes intercontinentales vers l'Asie et l'Amérique. Il est prévu de développer une zone de fret (des hangars et de parkings avions) dédiés aux transporteurs cargo d'où la principale orientation stratégique est la libéralisation du transport aérien d'Alger.⁴⁸

2.2 Un port de dimension internationale :

L'importance principale du port d'Alger vient de sa position géographique stratégique au niveau national et méditerranéen. Ajoutons à cela qu'il est le plus grand du pays, il traite un tiers des importations nationales et un cinquième des exportations hors hydrocarbures, et une proportion des conteneurs manutentionnés la plus élevée au pays, qui en fait son activité principale. Ce port reçoit, la moitié du trafic passager international principalement vers des destinations méditerranéennes, un trafic global en entrée passée de 2 260 en 1997 à 2 781 navires en 2008 présentant un indice d'évolution de 12,3 % et un mouvement des navires opérant passé de 2 059 à 2 638 en soit un fort indice d'évolution de 12,8 %. Un vaste programme pour sa restructuration, son aménagement et son équipement est en cours, ainsi que des exigences futures en matière de qualité à assurer aux usagers, de la protection de l'environnement et de la sécurité des installations et des biens. De ce fait l'intensification de l'activité portuaire pour faire face aux défis de la concurrence.⁴⁹

⁴⁸ K.AGGONIE, 2010, *Contribution à l'analyse du rôle de la métropolisation dans la compétitivité des territoires*, mémoire de magister en science économique, université de Bejaia, Algérie, P 243, (non publiée).

⁴⁹ Ibid. P243-244.

2.3 Le réseau de transport terrestre et urbain :

A l'instar de la concentration du peuplement et des activités à Alger, les réseaux routiers, autoroutier et ferroviaire sont très denses. En effet, la population d'Alger effectue quotidiennement 5 millions de déplacements par jour dont 44% en modes motorisés (65 % par transport collectif, 29% par voiture et 6% par taxi) et 56 % sont réalisés à pied (47% sur une distance de 600 à 1200 m et 33% sur une distance de plus de 1200 m). La pénibilité de la marche à pied et un signe de l'insuffisance de la couverture spatiale et parfois de la mauvaise connexion entre les différents modes de transport en commun. Les conditions de circulation à Alger sont très difficiles, des embouteillages sur les axes pénétrants Est et Sud et les voies menant vers ces axes. Cette situation asphyxie la ville, pollue l'air et dégrade l'environnement sonore et fragilise la santé publique. Pour faire face à cette forte demande en déplacements motorisés, des projets d'infrastructure de grande importance et de capacité sont en cours de réalisation tels que, l'aménagement de voies express pour décongestionner la circulation à Alger et notamment entre Alger et les wilayas de Tipaza et Boumerdes et la réalisation en cours du métro et le tramway d'Alger.⁵⁰

3. infrastructures économiques, industrielles et administratives :

De par la concentration de la population et d'activités, Alger est le pôle industriel, économique et administratif le plus attractif du territoire. En effet, Alger enregistre les taux les plus élevés en matière d'activités industrielles, elle concentre : 04 zones industrielles étalées sur 1 478 ha, 14 zones d'activité, étalées sur 1 667 ha, 99 222 emplois industriels dans les ZA et les ZI et 54 % des actifs.⁵¹

Par ailleurs, Alger concentre l'essentiel des fonctions économiques et devient un centre décisionnel de pays, elle concentre : 30 % des entreprises, 58 % des entreprises de plus de 100 salariés, 57 % des emplois salariés, 23 % des fonctionnaires et 24 % des projets ANDI avec un nombre de 8 945 projets, elle présente le tissu d'entreprises le plus dense du pays : 50 % des entreprises créées sont à Alger. Alger enregistre 24,2% du total des emplois des investissements nationaux déclarés et pour les emplois dans les investissements étrangers déclarés, Alger est toujours en tête avec 60,2% (voir la figure 1 et 2).⁵²

⁵⁰ K.AGGONIE, OP.CIT. P 144-146.

⁵¹ M.SAFAR ZITOUN, 2009, « Alger, une métropole en devenir », *Insaniyat / إنسانيات*, 44-45, P33-55.

⁵² Ibid.

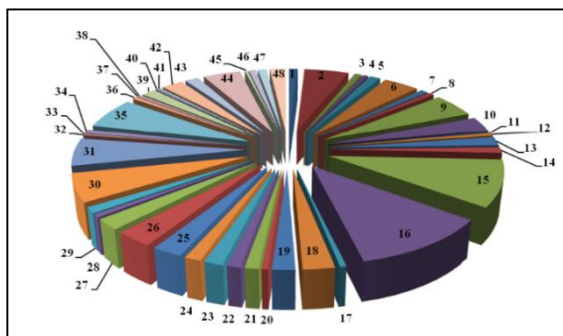


Figure 1 : Répartition des investissements nationaux déclarés par wilaya.
Source : ANDI, 2009.

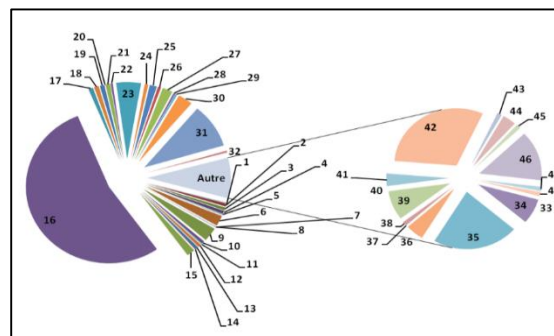


Figure 2 : Répartition des investissements internationaux déclarés par wilaya.
Source : ANDI, 2009.

A noter, que la ville d'Alger joue également un grand rôle de commandement et de pouvoir politique du pays et cela par rapport à la forte présence administrative dans la ville. En effet, malgré le mouvement de délocalisation de certains sièges de ministères et d'administrations centrales, l'essentiel des administrations centrales est resté localisé dans la zone hyper-centrale d'Alger.⁵³

4. Infrastructures des technologies de l'information et de la communication :

L'avènement des technologies de l'information et de la communication a bouleversé le réseau national des transmissions, des reconfigurations ont été établit pour prendre en charge le fort trafic généré notamment par les services Internet et par les réseaux des opérateurs entrants. Par rapport aux services internet, au niveau national, la ville d'Alger

Et au centre d'intersection des réseaux les plus importants au pays (figure 3). Le réseau national est en liaison avec des réseaux internationaux à l'aide des câbles en fibre optique sous-marins : Alger-Palma, Marseille-Annaba-Singapour et Marseille-Alger-Annaba. Et là encore la ville d'Alger est au centre d'interaction internationale et nationale (figure 4).⁵⁴



Figure 3 : réseaux d'internet Alger-Boumerdes-Blida-Tipaza.

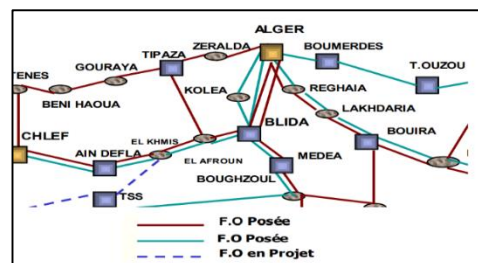


Figure 4 : câbles optiques sous-marins relient l'Algérie.

Source : Ministère des postes et télécommunications.

⁵³ M. SAFAR ZITOUNI, 2009, « Alger d'aujourd'hui: une Ville à la recherche de ses marques sociales », Insaniyat / إنسانيات, 44-45, P33-55.

⁵⁴ K.AGGONIE, op.cit. P 146-148.

Ajoutons à cela que la ville d'Alger représente le meilleur débit d'internet dans la région nord-centre ainsi que le taux le plus élevé des utilisateurs et d'abonnés (Tableau 2). Par rapport aux services des télécommunications, pour Alger le téléphone fixe présente la meilleure couverture à l'échelle nationale. Pour la téléphonie mobile en matière de couverture téléphonique et de services, la pénétration cellulaire qui était de 0,23% (par rapport au niveau de communication total) au 1er janvier 2000 avec 54 000 abonnés est passée à 56,40 % au 31 juillet 2006, correspondant à 18 568 325 abonnés.⁵⁵

Wilaya	Nombre de cybercafés	Nombre d'internautes	Abonnés ADSL	Taux d'accessibilité
Alger	1 76	1 950 000	11 924	71,34
Blida	146	315 000	1 114	34,00
Boumerdes	136	29 993	436	10,00
Tipaza	42	853	853	55,54

Tableau 2 : Couverture en haut débit pour les wilayas de nord-centre.
Source : Ministère des postes et télécommunications (données de 2007).

5. Infrastructures de recherche et de développement :

La région Nord-Centre du pays compte 40 établissements universitaires (soit 71,4% de l'ensemble du pays), l'essentiel est localisé à Alger avec 14 établissements. On dénombre 25 229 enseignants dont 1742 professeurs soit un ratio de 1 professeur pour 6 enseignants et pour une population estudiantine de 721 833 étudiants, soit un taux d'encadrement de 1 enseignant pour 28 étudiants⁵⁶. Les structures de recherche scientifique et de développement technologique sont assurées par 3 agences nationales, toutes situées à Alger : Agence nationale de développement de la recherche universitaire (ANDRU), Agence nationale de développement de la recherche en santé (ANDRS) et l'Agence nationale de la valorisation de la recherche et de développement technologique (ANVREDET). Pour les structures de recherche sous tutelle du M.E.S.R.S on dénombre 12 structures au niveau national dont 08 d'entre elles sont situées à Alger. Et pour les structures de recherches sous tutelle hors M.E.S.R.S 41 on niveau national dont 26 sont situées à Alger. On dénombre aussi 518 laboratoires de recherche universitaire dont 101 sont situés à Alger⁵⁷.

⁵⁵ K.AGGONIE, op.cit. P 146-148.

⁵⁶ Donnée statistique ONS : 2006-2007

⁵⁷ K.AGGONIE, op.cit. P 152.

6. Potentiel naturel de la ville :

Par rapport au potentiel naturel, il est important de citer que la ville d'Alger notamment son entourage contient de nombreux espaces de biodiversité importants, il s'agit de : Les Gorges de la région de Lakhdaria-Bouzegza où survit encore une colonie de singe magot, L'ensemble forestier du Sahel-Mandoura particulièrement riche par sa faune et sa flore, le parc national de Chera qui est la seule aire protégée officiellement sur le territoire de l'aire métropolitaine algéroise, Le lac de Reghaïa inscrit sur la liste des zones humides de la convention RAMSAR, Le mont Chenoua et l'Anse Kouali où persiste une végétation primitive exceptionnelle ainsi que la réserve de chasse de Zeralda.⁵⁸

7. Potentiel culturel de la ville :

Pour le patrimoine culturel de la ville et son aire environnante, Alger c'est la plus riche au niveau national : elle possède deux sites classés sur la liste du patrimoine mondial, la Casbah d'Alger et le site archéologique de Tipaza, ainsi d'autres sites et centres historiques classés au niveau national, notamment : Bab-El oued, le quartier El-Hamma, Alger centre, Bologhine, El-Hammamet, l'Husseïn Dey, El-Madania, Sidi Fredj, Sidi Mhamed...ect, Ainsi la ville possède presque le quart des monuments historiques classés à l'échelle nationale : la grande poste d'Alger, Cathédrale de Sacrés cœur, le Bastion-23 Palais de rais, le port de Sidi Fredj, Djamaa El Kebir, Mémorial des martyres, Basilique Notre Dame d'Afrique, Le palais de Dar Abdelatif, Mosquée Ketchaoua...ect. Cette diversité patrimoniale des centres et monuments historiques très considérable, constitue une véritable richesse pour la ville.⁵⁹



Figure 5 : Port Sidi Fredj.
Source : www.guide-alger.com



Figure 6 : Grande mosquée d'Alger.
Source : www.guide-alger.com



Figure 7 : Maqam-Chahid.
Source : www.guide-alger.com

⁵⁸ K.AGGONIE, op.cit. P 152-153

⁵⁹ Ministère de la culture algérien.



Figure 8 : La grande poste.
Source : www.guide-alger.com



Figure 9 : Cathédrale Sacré cœur.
Source : www.guide-alger.com



Figure 10 : Mosquée Ketchaoua.
Source : www.guide-alger.com

Synthèse de la section :

Comme synthèse de cette section, on peut dire qu'Alger enregistre dans la plupart des secteurs les meilleures performances par rapport aux autres régions du pays. De par ses fonctions économiques, politiques et le potentiel qu'elle déteint, elle présente une certaine compétitivité nationale qui lui permet d'être une zone de commandement et une véritable métropole nationale. Le territoire d'Alger accumule une certaine puissance qui pourrait renforcer son poids dans la hiérarchie des villes maghrébines, méditerranéennes et même mondiales, cela est conditionné par la mise en place de tous les moyens matériels et humains et la mise en place d'une véritable stratégie pour hisser Alger au rang d'une ville mondiale. Parce-que des faiblesses sont constatées dans les différents domaines notamment : en matière d'accessibilité aérienne et portuaire l'éventail des destinations internationales est faible, absence d'activités de commandement et du rayonnement financier au niveau international, la faiblesse du secteur logistique, encore un bon nombre de structure de recherche mais la qualité reste à évoluer, la rareté des manifestations scientifiques ou culturelles et sportives de niveau international, faiblesse des infrastructures d'accueil et la non spécialisation des territoires mettant en évidence une dispersion des forces actives et des potentialités vives amenuisant leurs performances, et donc une stratégie globale devrait être mise en place, dont la valorisation des centres historiques participe à combler une partie de ces faiblesses .

Section B : Thématique de recherche “ valorisation des centres historiques À travers des aménagements culturels”

Introduction

A l'ère de la métropolisation des villes, les centres historiques occupent une place stratégique par rapport aux villes et bien évidemment les métropoles, cependant ces centres ont connu une dégradation au fil des temps. Parallèlement dans ce contexte métropolitain, la culture s'est affirmé comme un outil d'épanouissement dans les territoires délaissés et dégradés. Ce qui nous a motivés à réfléchir sur la possibilité de la valorisation de centres historique par les aménagements culturels. Tout d'abord, Que ce que le centre historique ? Que ce que la culture ? Quel est le rôle de la culture dans la ville et la métropole ? Est-ce que existe-il un modèle réel de la valorisation des territoires mondiaux par la culture ?

I. Centre historique

1. Définition des concepts en lien avec les centres historiques :

-Centre : c'est le milieu d'un espace quelconque et le point de convergence et de rayonnement de diverses forces et plusieurs activités concentrées et donc il est un lieu spécifique caractérisé par un ensemble de facteurs qui le distinguent d'autres lieux avec lesquels il est dans une relation de dominance⁶⁰.

-Centralité : la centralité c'est un phénomène de concentration des figures urbaines qui ne sont pas nécessairement particulières, elle consiste en une densification et une accélération des fonctions et des réseaux de relations. Elle a été définie comme une notion hiérarchisée de desserte et d'attraction⁶¹.

-Centre-ville : le centre-ville est un territoire où se concentrent des fonctions rares et incontournables, il est à la croisée des voies de communication qui facilitent son accessibilité. C'est l'endroit où les symboles du pouvoir y sont fréquemment regroupés (mairie, église ...), avec des commerces et des services nombreux et diversifiés et des distractions de qualité⁶².

⁶⁰ ZUCHELLI ALBERTO, 1983, « Introduction à l'urbanisme opérationnel », Alger : OPU.

⁶¹ F.CHOAY et P.MERLIN, 2010, « Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme », Paris : PUF, P 143.

⁶² B.Bertoncello, 2004, « centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté : une question de développement », N°5, P164.

-Centre historique : Le centre historique est le noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif, il est caractérisé par la présence d'un patrimoine considérable qui s'exprime dans une architecture religieuse et civile dont les caractéristiques lui sont propres. Dans certains cas, le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques ; dans d'autres, il peut coïncider avec la quasi-totalité de la ville où il est souvent reconnaissable par sa structure viaire et parcellaire⁶³.

En effet, le centre-ville et centre historique ne se confondent pas. La notion de centre-ville renvoie à l'idée d'un espace au cœur d'un système alors que la notion centre historique fait référence à l'âge de ce centre et à son antériorité par rapport au reste de la ville qui s'est construit à partir de cette première inscription spatiale et présence patrimoniale.

2. Les caractéristiques des centres historiques 64:

-Une structuration du foncier et du bâti spécifique : cette structuration est particulière sur les centres anciens. Elle est caractérisée par des petites parcelles serrées et étroites, un bâti très dense, et des rues étroites et tortueuses.

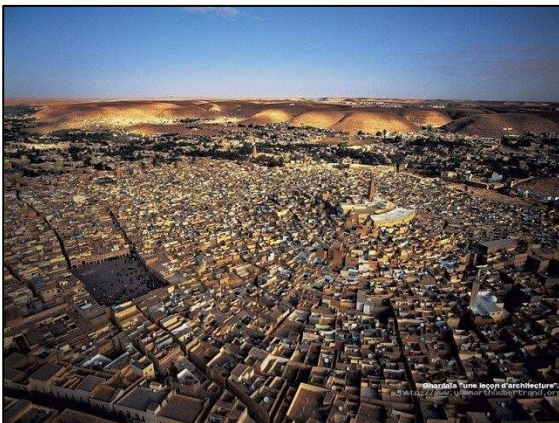


Figure 11 : Vue sur le centre historique de Beni Mzab.
Source : <https://generationvoyage.fr>



Figure 12 : Vue sur le centre historique de la Casbah.
Source : <https://www.mahdiaridjphotography.com>

-Un patrimoine historique riche : les centres témoignent d'un passé patrimonial riche, ils sont alors sujets à des mécanismes de protection et de réhabilitation. Le patrimoine de ces centres pourrait être utilisé comme un instrument de projection dans l'avenir, il contribue à une image positive de la ville.

⁶³ P.Elvira, 1993, « Centres historiques et systèmes territoriaux : quelques exemples, *Économie de la conservation - Symposium scientifique international* », N°10, p127.

⁶⁴ N.BOUANAN-KENTOUCH, 2008, « *Le Patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes* », mémoire de magister, architecture et urbanisme, université Mentouri, Algérie, p109, <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BOU5089.pdf>.

-Une combinaison de fonctions urbaines : les centres présentent des fonctions urbaines diverses, c'est ce qui fait toutes leurs complexités et aussi leurs richesses et leurs charmes.

-Des immeubles très souvent dégradés, insalubres ou vacants : les centres historiques constituent des bâtiments non entretenus qui manquent de la qualité architecturale ce qui résulte un centre historique dégradé et peu accueillant.

3. Les valeurs des centres historiques⁶⁵:

-Les valeurs historiques : les centres historiques constituent un témoin sur la diversité des périodes historiques, et une source pour comprendre leur processus de formation et de transformation à travers l'histoire.

-Les valeurs urbaines : les centres historiques représentent un modèle plein d'enseignement qui oriente la recherche de la qualité en matière d'urbanisme aujourd'hui à s'appuyer sur les représentations de l'héritage et du patrimoine urbain qui sont en relation avec l'animation urbaine, la lutte contre l'étalement urbain et la pollution.

-Les valeurs économiques : les centres historiques, chargés de culture et de patrimoine, offrent une attractivité utilisée dans la compétitivité des villes et donc ils génèrent des revenus et participent à la création d'emplois et au développement local.

-Les valeurs culturelles : le centre historique représente une source de force et de défense contre tout risque de confusion et de perte des identités culturelles.

-Les valeurs sociales : les centres historiques répondent aux besoins d'ancrage et de repères face aux mutations rapides des sociétés actuelles, et contribuent à la construction identitaire⁶⁶.

4. Les problèmes des centres historiques :

-Les dégradations et les destructions : les centres historiques sont menacés par l'homme avec des actions qui touchent le patrimoine urbain et des opérations de rénovation

⁶⁵ L.BERTLOOT, 2008, « *Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir, mémoire* », mémoire master II, Université de Toulouse Le Miral, France, p118, (document non publié en ligne).

⁶⁶ H.P.JEUDI, 2001, « *La machinerie patrimoniale* », Paris : Sens & Tonka, p 24.

irresponsables. Il est menacé aussi par la nature et notamment le climat et les catastrophes naturelles⁶⁷.

-L'urbanisation : les centres historiques y compris leurs richesses patrimoniales sont menacés par l'aménagement hâtif et la grande urbanisation consommatrice d'espace ce qui a résulté un urbanisme sauvage et destructif⁶⁸.

-La spéculation foncière : la préservation et la sauvegarde du patrimoine urbanistique des centres historiques est indispensable, car la rareté et le prix des terrains dans ces lieux font d'eux des entités propices pour la spéculation immobilière ce qui met le patrimoine en péril⁶⁹.

-L'effet démographique : les centres historiques ont subi une croissance démographique foudroyante qui a conduit à une occupation énorme de tissu où une partie importante du patrimoine a disparu.

-La perte des équilibres : ce déséquilibre est le résultat de la perte de mixité fonctionnelle engendrée par la disparition totale ou le déplacement de ces dernières vers la périphérie des centres historiques. Il est aussi le résultat de la perte de mixité sociale et l'absence relative d'infrastructure ce qui a fait de ces centres un espace marginal et déséquilibré⁷⁰.

-La perte d'identité : face aux mutations que subissent les centres historiques, l'Homme dans son urbanité en construction perd ses repères qui suscitent en lui une impression de stabilité et d'équilibre. Et cela était la cause de la perte d'identité de ces lieux⁷¹.

5. Les actions de valorisation des centres historiques :

Nous allons expliquer les actions et les opérations de valorisation des centres historiques à Travers le terme renouvellement urbain, celui qui caractérise une action qui redonne de qualité et témoigne d'une volonté de ménager le patrimoine bâti.

-La recomposition urbaine : c'est un moyen de transcrire des nouvelles relations, et donc

⁶⁷ N.BOUANAN-KENOUCH. Op.cit. p23,

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ BOUANAN KENOUCH NASSIRA, Op.cit. P24.

⁷¹ E.BORNE, 1977, « *Patrimoine architectural et intervention du pouvoir Public* », Architecture d'aujourd'hui, N°120, P30.

Elle vise à créer une synergie porteuse de développement aux services de réaménagement⁷².

-La requalification urbaine : la requalification s'effectue dans une perspective d'amélioration ou d'ajustement en vue de répondre à des critères attendus. En effet, elle vise la valorisation de cadre de vie et l'image du centre⁷³.

-La restructuration : c'est l'ensemble des actions qui contribuent à améliorer le cadre bâti du centre et donc elle vise à préserver les formes urbaines et architecturales en les améliorant⁷⁴.

-La reconversion : c'est l'action d'affecter un bâtiment à un autre usage que celui pour lequel a été conçu, tout en correspondant à une intention architecturale et au site sur lequel il prend place⁷⁵.

-La restauration : c'est une opération a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques. Elle se fonde sur le respect de la substance ancienne et de document authentique, et donc elle est toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique⁷⁶.

-La densification urbaine : c'est une action qui consiste à densifier un espace urbain sans transformer sa forme, elle s'applique sur des secteurs urbanisés qui possèdent des poches non urbanisés pour but d'augmenter leurs valeurs foncières et renforcer une centralité⁷⁷.

-L'aménagement urbain : c'est une action de réanimation d'espace public en donnant à ce dernier un aspect attractif par l'organisation et l'intégration des éléments comme le mobilier urbain, les aménagements verts, les espace publics et notamment, l'injection des équipements divers fait partie du l'aménagement urbain des territoires.

⁷² E. BOUBACHA, 1997, « *ville et port : mutation et recomposition* », Paris : Les Editions Villes & Territoires.

⁷³ Ibid. P 28.

⁷⁴ JEAN-LUC BOSSAVIT, CREPAH MICHEL BONNETI, 2002, « *les enjeux de la restructuration urbaine comment organiser les professionnels et mobiliser les habitants pour renouveler l'espace urbain ?* », Paris : CSTB, P 07.

⁷⁵ JEAN-LUC BOSSAVIT, CREPAH MICHEL BONNETI, op.cit.

⁷⁶ FAHMY ANNIE BOULON, 2008, « *Rénovation, réhabilitations, extensions et reconversion* », Paris : Editions Moniteur, p03.

⁷⁷ Ibid. P 28.

II. La culture

1. La culture, généralités et concepts :

1.1 Définition de la culture :

Le mot « culture » provient du latin « cultura » et apparaît en langue française vers la fin du XIII^{ème} siècle désignant soit une pièce de terre cultivée, soit le culte religieux. Cependant, aujourd'hui ce terme a multiplié ses significations et s'emploie dans l'explication des phénomènes humains et devient associé à l'activité humaine⁷⁸, et cela ce qui lui attribue des significations nombreuses par la multiplicité de théories qui tentent de comprendre et d'évaluer cette activité. C'est alors qu'apparaissent deux acceptions de la culture dont la première est « La culture individuelle » qui incluent outre la connaissance scientifique, diverses sortes d'acquis notamment les traits et comportements, résultant du rapport de l'individu avec son environnement, et de l'influence de son contexte social. C'est une culture qui comprend « La culture savante » qui donne à la culture un sens restreint relatif au développement intellectuel de l'homme⁷⁹, « elle désigne le développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés »⁸⁰.

Quant à la deuxième acception, elle correspond à ce qui détermine l'identité d'un groupe, d'une société et donc c'est ce qui les caractérise et l'identifie par rapport aux autres⁸¹. Elle inclut les valeurs qu'elle acquies au fil du temps. C'est une culture qui comprend la culture d'un peuple et s'affirme comme « culture populaire », elle se nourrit aux sources profondes de la population. Cette dernière prend un aspect d'une culture explicite qui comprend des éléments matériels de la vie d'un peuple : nourriture, vêtements, armes... Elle comprend aussi un aspect implicite qui représente la mentalité d'une société et aussi les sentiments et les valeurs qui donnent sens à la culture explicite⁸².

1.2 Délimitation du cadre culturel :

Approuvée pratiquement par la plupart des pays et qui a regroupé neuf domaines qui sont : **1. Le patrimoine culturel 2. Imprimés et Littérature 3. Musique 4. Arts D'exécution et**

⁷⁸ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, 2007, « *La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel-Cas du secteur sauvegardé de Constantine* », mémoire de magister, université de Constantine, Département d'architecture et d'urbanisme, Algérie, p18, (non publié en ligne).

⁷⁹ T.EDOUARD, 1871, « *primitive culture* », Londres : Murray, P426.

⁸⁰ P.ROBERT, A.REY, J.R.DEBOVE, 1998, « *Le Petit Robert* », Paris : Edition dictionnaires le Robert.

⁸¹ UNESCO, 1969, « *Réflexions préalables sur les politiques culturelles* », Paris : Editions UNESCO.

⁸² MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P21-22.

D'interprétation 5. Médias Audio 6. Médias audiovisuels 7. Activités Socioculturelles 8. Sports et Jeux 9. Environnement et Nature. Eurostat⁸³, à son tour a également défini un champ culturel commun au niveau de l'union européenne en se basant sur le cadre culturel de l'UNESCO et celui de l'Angleterre avec l'exclusion de quelques domaines tel que la religion, l'environnement, le tourisme et le sport. Cela a fait un consensus sur huit domaines culturels : 1. le patrimoine artistique et monumental, 2. les archives, 3. les bibliothèques, 4. le livre et la presse, 5. les arts plastiques, 6. l'architecture, 7. les arts du spectacle, 8. l'audiovisuel et le multimédia⁸⁴. Dans ce contexte, le Canada s'éloigne du modèle de l'UNESCO en excluant certaines catégories tel que les technologies et les loisirs.

La définition du champ culturel à travers ses domaines est complétée par une approche fonctionnelle recensée d'après l'Eurostat par rapport à la dimension économique et sociale de la culture en retenant ces six fonctions : la conservation, la création, la production, la diffusion, la formation et le commerce. Quant au Canada, cette approche a été recensée par rapport à une dimension purement culturelle qui a retenu quatre fonctions : la création, la production, la diffusion, distribution et la formation⁸⁵.

2. Projet et équipement culturel :

2.1 Projet culturel :

La culture constitue un atout majeur de développement, elle s'appréhende à travers un projet culturel c'est dans ce sens qu'on s'est invité en premier lieu à présenter une définition au projet culturel qui désigne le contexte où se définissent des axes d'interventions et se trace un programme d'actions selon les caractéristiques et les potentialités locales en accord avec la politique culturelle. En deuxième lieu, pour que le projet culturel réponde aux attentes de la population, il faudra développer des pratiques et des activités culturelles qui assurent la synergie avec d'autres secteurs qu'ils soient d'ordre culturel, artistique, scientifique, éducatif, social, urbain, touristique, économique, politique, de communication et qui assurent aussi le rapport au capital identitaire du pays.

⁸³ Organisme de la statistique dans l'union européenne.

⁸⁴ EUROSTAT, 1997, « *Statistiques Culturelles dans l'Union Européenne* », 24e réunion du Conseil du Programme statistique, Bruxelles : Eurostat.

⁸⁵ BENOIT ALLAIRE, 2006, « *Mesurer la culture : le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec* », OCCQ "Observatoire de la culture et de la communication au Québec", deuxième partie, p21.

Le projet culturel doit tenir compte des données territoriales qui se résument par des données démographiques qui concernent l'évolution de la population et des données identitaires qui concernent le patrimoine et la diversité culturelle. Il doit aussi participer aux phénomènes culturels par intérêt à un système culturel matériel, et cela à travers des équipements culturels⁸⁶.

2.2 Equipement culturel :

C'est un équipement collectif public ou privé destiné aux activités culturelles. Il constitue également un lieu idéal pour construire une société harmonieuse dans ses valeurs, et cela de par sa capacité à promouvoir l'accès au savoir et l'élargissement des connaissances, la médiation et les liens communautaires, et l'essor de la créativité de la population.

L'équipement culturel contribue à définir la fonction culturelle, comme une des fonctions urbaines de la ville, en regroupant un ensemble de biens, de consommation et de services culturels, et en assurant la liaison de son intégration urbaine au projet culturel⁸⁷.

On peut citer quelques exemples d'équipements les plus connus à l'échelle locale, comme : les clubs scientifiques locaux, salle des réunions et de conférence, bibliothèque et salle des lectures locales, comme au niveau national et mondiale : Les opéras, les musées, les théâtres, l'université, les centres scientifiques, les salles d'expositions, centre culturel...

3. La culture, fait urbain dans la ville.

3.1 Rapport ville-culture :

La ville est un assemblage de lieux d'intérêt culturel, riche du patrimoine architectural et témoignent l'ampleur et la multiplicité du regroupement humain et des différents modes de vie ce qui fait d'elle un sujet culturel par excellence. Elle est définie comme unité de vie où elle intègre dans son développement le fait culturel ce qui a fait de toute intervention sur la ville liée à l'identité culturelle et dans ce sens que le rapport ville-culture a été apparu et ceci a mis les interdépendances qui nouent la ville à la culture en exergue⁸⁸. Cela indique que le phénomène culturel dans la ville ne date pas d'aujourd'hui, il est justifié dans l'histoire de l'urbanisme, à travers le courant culturaliste qui exhortait au respect des

⁸⁶ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P32.

⁸⁷ LUCCHINI Françoise, 1997, « LES EQUIPEMENTS CULTURELS DES VILLES FRANCAISES », Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses, P125.

⁸⁸ M. ROSEMBERG, 2000, « Le marketing Urbain en question », Paris : Ed Anthropos, p52.

spécificités culturelles de la ville et à la fidélité à ses traditions et c'est depuis le XVIIIème siècle que les réflexions urbaines d'EBENZER HOWARD et de CAMILLO SITTE avaient tenté d'intégrer les valeurs communautaires et culturelles dans l'urbanisme pour s'initier à un urbanisme qualitatif à fin de produire des formes urbaines qui participent à l'amélioration de l'image urbaine⁸⁹.

3.2 La culture binôme de patrimoine :

Le patrimoine a une capacité à exprimer la culture d'un groupe, d'une société ou d'un peuple, et la concrétise. C'est à travers le patrimoine que se reconnaissent les valeurs partagées par la société et autour desquels se développe une identité culturelle qui inclue tout héritage patrimonial car la culture et le patrimoine sont pensés comme un développement de l'identité et de l'urbanité⁹⁰ et c'est dans ce sens que F. CHOAY considère le patrimoine historique comme un produit culturel et c'est de là que le vocable patrimoine culturel met en évidence l'association étroite des deux termes dans le sens où l'un renvoie à l'autre. Cette dimension patrimoniale de la culture vient confirmer l'importance du rôle de la culture dans la ville, car le patrimoine s'appréhende non seulement de par son intérêt culturel mais aussi par son intérêt social et économique⁹¹.

3.3 La culture facteur de cohésion sociale :

D'après MALEK BEN NABI⁹², la culture est une doctrine de comportements humains d'une société. Elle touche aux valeurs, aux traditions, au patrimoine, au savoir et comporte l'éducation et la communication qui sont indispensables pour tout développement humain, ce qui a fait de son épanouissement un levier puissant d'intégration sociale pour les individus et les communautés. Outre son rôle d'affirmation d'identité et des principes de la société et son rôle de générateur d'emplois et automatiquement un réducteur de chômage, elle participe à créer des échanges sociaux que ce soit par les activités créatives utilisées pour l'animation au niveau des équipements ou événements culturels organisés, et/ou par les lieux et les périodes où s'effectuent les liens sociaux qui assurent la mixité sociale et les interactions entre individus et sociétés et logiquement l'échange d'idées et

⁸⁹ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. p30.

⁹⁰ Ibid, P21-34.

⁹¹ M. ROSEMBERG, Op.cit. p52.

⁹² MALEK BEN NABI : est un penseur algérien, né en 1905 à Constantine, dans une famille originaire de Tébessa, décédé le 31 octobre 1973 à Alger. Il a étudié les problèmes de civilisation en général et ceux du monde musulman en particulier. Il était fortement imprégné de la culture arabo-musulmane et occidentale.

de cultures. Et donc la culture à un impact social à travers le développement humain sur l'amélioration de cadre de vie de la société⁹³.

3.4 La culture levier économique et vecteur d'attractivité urbaine :

La culture, outre son rôle en développement culturel et de cohésion sociale, elle a aussi un rôle majeur en développement économique qui est exploré à travers les retombées induites par le marché des biens et services culturels, l'offre d'emploi et enfin par la promotion de tourisme⁹⁴. Pour bien expliquer ces facteurs motivants le rôle de la culture dans l'épanouissement économique, on commence par les biens et les services culturels qui constituent la traduction physique et immatérielle des activités culturelles: les biens se distinguent des services par leur caractère tangible et matériel (livres, magazines, enregistrements sonores), résultant de la créativité individuelle ou collective et justifiant alors de droits de propriété intellectuelle⁹⁵ ; Le bien culturel peut être produit et commercialisé ; Il constitue le cœur des industries culturelles dont l'importance économique confère à la culture son pouvoir de développement. Tandis que les services se sont des activités culturelles qui répondent à un besoin culturel sans prendre une forme matérielle (concerts, pièces d'opéra ou expositions dans une galerie d'art) ils se traduisent par des méthodes d'offre de biens culturels et des mesures d'appui à des pratiques culturelles⁹⁶. Ensuite, les activités culturelles offrent des opportunités très vastes de création d'emploi, qu'il s'agisse d'emplois directes par l'exercice de professions culturelles dans les domaines de création, production ou diffusion, ou d'emplois indirectes dont le champ d'activités est tributaire du développement culturel (information, tourisme, hôtellerie, restauration...)⁹⁷. Enfin, le tourisme puise des ressources culturelles et utilise différents aspects de la culture, son exploitation de l'ensemble des expressions et manifestations culturelles le définit comme « tourisme culturel » essentiellement motivé par la diversité culturelle⁹⁸. Les manifestations culturelles matérielles sont les plus concernées par le tourisme culturel où le patrimoine matériel représente l'élément le plus

⁹³ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P61.

⁹⁴ GREFFE Xavier, 2003, « *La valorisation économique du patrimoine* », Paris : La Documentation française.

⁹⁵ Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, 2004, « *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* », document de recherche de l'institut de la statistique, N°21, p09.

⁹⁶ UNESCO, 2000, « *Qu'entend-on par biens culturels* », 25 questions sur la Culture le commerce et la mondialisation, Paris : Editions UNESCO.

⁹⁷ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P60.

⁹⁸ M.ROBINSON, D.PICARD, 2006, « *Tourisme, culture, développement* », Paris : Édition Provence (Nîmes).

attractif et donc c'est les visites de ces lieux qui donnent au patrimoine sa valeur économique⁹⁹. Tout cela nous approuve que la culture a un véritable impact économique.

Le développement culturel a un impact direct sur l'animation de la ville et son attractivité, il constitue un vecteur d'attractivité inégalable et un argument de marketing territorial susceptible d'accroître l'avantage compétitif d'une collectivité et cela de par son aptitude à promouvoir la ville avec les activités culturelles que s'y déroulent et qui rayonnent l'image de cette dernière. Il participe aussi à promouvoir son développement économique et social grâce aux externalités positives de ces activités attractives des flux qu'il s'agisse de grands colloques, de festival, ou d'autres grands événements et manifestations culturelles. Et donc la culture désigne un outil puissant de médiatisation qui occasionne des opérations de grande envergure qui permettent à la ville d'assurer une compétitivité et de se positionner favorablement tant au niveau national qu'international¹⁰⁰.

Cependant, il faut savoir que pour atteindre ses objectifs, la culture est fortement affectée par le critère du contexte, lorsqu'il s'agit d'une zone périphérique, ville moyenne, difficulté économique, ça ne suffit pas à déclencher une dynamique et la culture devient un simple "implant", une polarité certes ! Mais isolées dans le territoire, en effet la culture est un élément " catalyseur" lorsqu'il s'agit d'une zone péricentrale ou un territoire diversifié elle devient une polarité et un moteur à l'émergence des quartiers créatifs.

3.5 La culture cinquième pilier du développement durable :

La culture est proposée comme cinquième pilier du développement durable attendant au développement économique, à l'intégration sociale, l'écologie et la gouvernance. Le critère culturel est apparu quand la définition de développement durable adopte et met au centre de ses intérêts la capacité à accéder à l'éducation, à enrichir ses connaissances, à exercer des activités culturelles et à s'initier à la création artistique, cela indique que le critère culturel est au cœur même de tout projet de société conçu sous l'égide du développement durable et intervient dans la constitution de toute ville durable car le facteur identitaire

⁹⁹ CLAUDE ORIGET DU CLUZEAU, 2006, « *Le tourisme culturel* », Paris : Les Presses universitaires de France.

¹⁰⁰ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P61.

culturel est un outil pertinent de durabilité parce qu'il autorise à se projeter sûrement dans l'avenir ,à résister et relever les défis lancés par les courants de développement¹⁰¹.

3.6 La culture facteur de métropolisation :

Nous avons démontré auparavant l'association étroite de la culture au développement durable et en prenant en considération que le développement durable est l'un des objectifs majeurs des métropoles, nous pouvons dire que la culture est un facteur indispensable d'attractivité majeur pour les métropoles. Sa contribution au développement des villes par l'épanouissement économique, social, de développement durable et d'attractivité est aujourd'hui largement reconnue et c'est pour cela que les responsables politiques des métropoles font de la culture un pivot de la mise en œuvre des priorités et des stratégies en matière de gouvernance urbaine où les activités culturelles et créatives sont perçues comme un vecteur potentiel de création d'emploi et de croissance en période de difficultés économiques. Ces activités sont aussi un instrument précieux qui améliore le cadre de vie et met en lumière la richesse et le développement des métropoles tout en faisant la fierté de tous les métropolitains¹⁰².

4. La culture, importante dans les villes mondes :

4.1 Stratégie culturelle des villes mondes :¹⁰³

Les stratégies de croissance et de développement économiques des métropoles ont mis l'accent sur des éléments comme le transport, l'éducation, l'accès au logement et le cadre légal. Les actifs culturels sont rarement le résultat de politiques culturelles délibérées ils sont souvent le fruit d'une convergence entre les politiques. Mais en réalité l'entrelacement des politiques culturelles avec les autres politiques locales s'observe dans toutes les villes mondes : relations sociales, économiques et politiques, considérations esthétiques et de loisirs, maintien de l'identité, cohésion sociale, intégration communautaire et de participation citoyenne, d'amélioration de la qualité de vie et de la production de richesse économique. À Johannesburg par exemple la culture est perçue comme un vecteur d'amélioration sociale et sanitaire, une clé pour la réinsertion des

¹⁰¹ EMELIANOFF CYRIA, 2013, « *Ville durable : des concepts aux réalisations, les coulisses d'une fabrique urbaine* », thèses de doctorat, Université Aix Marseille, Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, France, P498, (document non publié).

¹⁰² C.CAMORS et O.SOULARD, 2012, « la culture dans les villes mondes », Paris : IAU Île-de-France

¹⁰³ C.CAMORS et O.SOULARD. Op.cit. P 32.

citoyens marginalisés. À Sydney, la véritable reconnaissance de la culture des populations indigènes demeure l'objectif central. À Londres, les activités culturelles et créatives sont considérées comme un élément essentiel de l'éducation depuis l'école. À Paris, la culture et ses industries deviennent un axe prioritaire du développement économique. À Shanghai, elle est perçue comme une source d'harmonie sociale et de stabilité dans un contexte socioéconomique en mutation rapide. New York fait ainsi valoir que parmi toutes ses industries caractéristiques la culture est celle qui est présentée dans chaque quartier et chaque district. De ce fait, Il est important de comprendre que les industries créatives sont non seulement concentrées dans les agglomérations urbaines, mais qu'elles forment aussi en grande partie le caractère de la métropole elle-même : disquaires, salles de concerts, bibliothèques et librairies, musées et galeries, parcs et lieux publics, cinémas, opéras et cafés. En résumé, un secteur culturel dynamique, où la planification laisse une place à la spontanéité, revêt une part essentielle de l'expérience urbaine.

4.2 Enjeux et défis :

La plupart des défis auxquels sont confrontées les villes monde peuvent être regroupés sous trois points. Premièrement, il leur faut établir un équilibre entre tradition et modernité car l'image internationale de certaines métropoles est fortement liée à leurs bâtiments emblématiques et à leur patrimoine historique, elles doivent également imaginer une façon d'assurer visibilité et dynamisme à leur culture contemporaine, c'est un enjeu particulièrement fort à Paris. Le deuxième défi consiste à maintenir une spécificité locale dans un monde de plus en plus mondialisé car à mesure que s'accélère la circulation des idées et des personnes il devient difficile de maintenir les éléments distinctifs d'une culture locale. Enfin, l'amélioration de la qualité des infrastructures culturelles est primordiale, mais il faut parvenir à articuler les infrastructures et la participation, par exemple les bibliothèques peuvent fortement contribuer à l'amélioration des compétences de la population urbaine, mais pour éviter que ces bâtiments dédiés à la culture restent déserts, il faut travailler sur la participation, afin d'assurer que les citoyens profitent pleinement des nouvelles installations construites pour eux.¹⁰⁴

¹⁰⁴ C.CAMORS et O.SOULARD. Op.cit. P 33.

4.3 Réponses et solutions :

Faces aux défis divers, deux principes stratégiques se distinguent et semblent dicter leur conception du rôle de la culture : D'abord, faire de la culture un moteur du renouvellement de la métropole qu'il peut s'agir de régénération urbaine (des bâtiments anciens sont affectés à de nouveaux usages culturels, ou un quartier défavorisé est redynamisé à travers la culture). Ces stratégies sont courantes à Paris, New York et Londres, il est à noter que la culture offre également des perspectives de régénération spirituelle ou émotionnelle (après le tremblement de terre de 2011 à Tokyo, les attentats du 11 septembre à New York, ou la fin de l'apartheid à Johannesburg, la culture a permis de retrouver une certaine cohésion et une raison d'être au sein de la ville). Le second principe consiste à opter pour un partenariat entre les secteurs public et privé, dans presque toutes les villes la culture tire parti d'une économie mixte où les éléments privés et publics se renforcent mutuellement (les plus éminentes institutions culturelles new-yorkaises comme le Metropolitan Museum et le Moma font l'objet d'une gestion privée mais sont hébergées dans des bâtiments de la ville, À Istanbul des théâtres privés bénéficient de subventions publiques, tandis qu'à Tokyo des institutions publiques font souvent appel aux compétences reconnues de gestionnaires privés).¹⁰⁵

5. La culture en Algérie :

5.1 Développement de la culture en Algérie :

La culture en Algérie, nous renvoie à son ancrage qui est incomparable ; par sa richesse et sa variété, il retrace un passé fougueux où se sont succédés et métissés de nombreuses civilisations, depuis la présence de la civilisation lithique sur la terre algérienne il y a plus d'un millions d'années et dont restent témoins les gravures et les peintures rupestres vieilles et d'autres vestiges qui retracent la civilisation romaine, vandale et byzantine. Mais c'est la civilisation musulmane qui a eu un vrai impact sur la culture algérienne où elle a surtout perpétré l'unité linguistique et spirituelle enrichissant les traditions et la personnalité algérienne et cela jusqu'en 1830 où la colonisation française avait brutalement interrompu cette évolution, en poursuivant une politique de déculturation.

¹⁰⁵ C.CAMORS et O.SOULARD. Op.cit. P 33.

Ce développement culturel a connu trois phases majeures : La culture algérienne avant la colonisation, pendant la colonisation et après la colonisation¹⁰⁶.

Le territoire algérien par sa situation stratégique et sa diversité a tenté beaucoup de conquérants, ces derniers finissent par repartir à chaque fois en laissant derrière eux des traces de leurs cultures qui ont marqué la culture algérienne à tout jamais. La plus marquante de ces traces avant la colonisation, est celle que la société algérienne a choisie, il s'agit bien de la religion islamique et de la culture arabe transmise par quelques groupes venus de l'orient. Depuis le 14 siècles, l'identité et la personnalité algériennes se sont bâties essentiellement à partir de l'islam et de la culture arabe jusqu'à l'arrivée des colons qui ont utilisé la politique de déculturation comme un outil de destruction du peuple algérien et ses valeurs culturelles et ils ont essayé de prolonger la population dans l'alphabétisme, en le privant des moyens rudimentaires d'éducation et d'apprentissage et acculturer une minorité des citoyens de la population algérienne ce qui a mis de la culture et les valeurs algériennes en danger ; Et donc la culture algérienne était confinée à l'enseignement coranique. En 1954, et après le déclenchement de la guerre algérienne, les organisations culturelles du F.L.N ont intégré la culture dans la révolution afin de récupérer la langue nationale, arabiser progressivement l'enseignement et le développement scientifique et conserver le patrimoine national de la culture populaire et le sauvegarder. Une fois l'indépendance acquise, une nouvelle démarche culturelle algérienne est apparue, elle a été caractérisée par la charte de 1964 qui appelle à combattre l'alphabétisme par le développement du secteur éducatif et l'extension des activités culturelles et enfin l'accélération de l'arabisation. Aussi la charte de 1976 qui appelle à la propagation des institutions culturelles ainsi qu'à l'introduction de la culture au sein des masses populaires. Ensuite, la 5ème session du comité central (juin – juillet 1981) qui a donné des directives pour la récupération du patrimoine historique, la généralisation de l'utilisation de la langue nationale, la réaffirmation de l'islam pour traiter les problèmes de l'époque sous un angle nouveau et organiser un vaste réseau de diffusion de la culture et enfin la charte de 1986 intitulée «développement culturel et social», elle est basée sur la trilogie, patrimoine historique, patrimoine culturel et action culturelle¹⁰⁷.

¹⁰⁶ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. p87.

¹⁰⁷ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. p87.

5.2 Evaluation de la culture en Algérie :

À l'aube de l'indépendance, l'Algérie était bien consciente du rôle tenu par la culture dans le développement, mais il y avait des difficultés d'organiser l'action culturelle devant les priorités accordées à l'édification d'une nation jeune (économie, habitat, éducation, santé...), il serait alors intéressant de s'interroger sur l'évolution de l'intérêt accordé à la culture. C'est dans ce sens que nous allons faire une évaluation de la culture en Algérie en se basant sur les dépenses culturelles de l'Etat et les moyens de mise en œuvre de la culture.¹⁰⁸

5.2.1 Les dépenses culturelles de l'état :

Le budget alloué à la culture n'a même pas atteint le 1% du budget de fonctionnement de l'Etat, Il a atteint une moyenne de 0,65% durant la période de 1997 jusqu'à 2007, alors qu'en Tunisie il était déjà à 1%. Dans ce contexte, on pourra s'interroger sur la valeur réelle de ces pourcentages en les interprétant par l'indicateur « Dinar culturel dépensé par l'Etat pour un seul habitant » qui a été évolué ces dernières années car il était d'une moyenne de 140DA jusqu'en 2005 et atteint les 254DA en 2006 et 2007¹⁰⁹. Cette hausse pendant cette période est justifiée par l'organisation d'un événement culturel de portée internationale « la déclaration d'Alger capitale arabe de la culture » suscitant un riche programme susceptible de lui assurer une meilleure image, le tout au profit du peuple algérien. Cela indique que le budget alloué à la culture en Algérie a été étroitement lié aux programmations des événements d'une grande envergure.

5.2.2 Les moyens de mise en œuvre :

À fin d'évaluer la culture en Algérie nous allons ensuite évaluer les trois moyens principaux de sa mise en œuvre qui se résument en 3 points principaux : l'éducation et la lutte contre l'illettrisme, le patrimoine culturel et la diffusion culturelle.

L'éducation est considérée par l'UNESCO comme premier indicateur du contexte culturel¹¹⁰. Dans ce sens que l'état algérien a lancé en 1976 une vaste entreprise de généralisation et de démocratisation de l'enseignement pour donner à ce dernier un caractère national à et à promouvoir l'accès aux sciences et à la technologie et pour

¹⁰⁸ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit., p88

¹⁰⁹ Ibid., p 89-90.

¹¹⁰ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2014, « *Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement* », Paris : GUIOMAR ALONSO et MELIKA MEDICI.

confirmer aussi la gratuité de l'enseignement et l'obligation scolaire pour tous les citoyens âgés de 06 à 15 ans. Un peu plus tard, il a été constaté que ce schéma prévu n'a pas été totalement mis en œuvre, où la réforme du système éducatif était nécessaire pour la réorganisation générale de la structure du système éducatif, l'amélioration des méthodes pédagogiques et le contenu du programme et l'amélioration de l'encadrement. Ces démarches ont eu un résultat plus ou moins considérable où les taux de scolarité sont arrivés à 94% en 2001 avec l'augmentation de l'effectif du personnel qui est à raison de 27 élèves par enseignant et cela en vue de l'amélioration de la qualité de l'enseignement tandis que le taux d'analphabétisme est constamment en recul, il est réduit selon une moyenne de 14% à chaque nouvelle décennie, suite à une scolarisation massive, et un vaste programme d'alphabétisation poursuivis durant les dernières décennies par les pouvoirs publics et appuyés par le mouvement associatif. On conclut que l'éducation a été un critère de base du progrès et du développement culturel en Algérie¹¹¹.

Toujours dans le même objectif d'évaluation mais cette fois ci, l'évaluation de l'intérêt de l'Etat pour son patrimoine où nous avons constaté que la politique patrimoniale algérienne a été jalonnée par deux grands cadres législatifs depuis son rejoint à l'UNESCO à l'aube de l'indépendance, le premier c'est celui de l'ordonnance de 1967 -281 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, dont le contenu fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens. Alors que l'autre cadre celui de la loi 98-04 qui est relative à la protection du patrimoine culturel où la notion de « biens culturels » a été apparue et il y a eu notamment la création des "secteurs sauvegardés"¹¹². Ensuite, et c'est depuis 1972 que l'Algérie a ratifié les 1ères conventions tracées par l'UNESCO et c'est dans les années 80 qu'elle entretient une collaboration étroite avec elle. L'Algérie est en fait le premier pays à avoir ratifié la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), dont la sixième réunion régionale pour sa promotion s'est tenue à Alger en janvier 2005¹¹³.

¹¹¹ CNES "Conseil National Economique et Social", 2016, « *Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ?* », Le Rapport national du développement humain RNDH, vol2, p203.

¹¹² R. HADJ MOHAMMED, N. HALOUANE, M. KECHAT, A. BECHROUL, M. HADDAD, 2014, « *Chapitre IX Culture* », Annuaire Statistique de l'Algérie : Résultats 2010 - 2012, n30, P184-214.

¹¹³ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P92-93.

Outre l'éducation et le patrimoine, la diffusion culturelle à son tour présente un autre moyen de mise en œuvre de la culture en Algérie qui permet d'évaluer cette dernière. Alors, malgré l'inexistence d'un cadre législatif permettant de définir avec précision le champ des activités culturelles en Algérie, nous nous appliquons à mesurer la situation des activités permettant la diffusion culturelle selon la politique culturelle algérienne qui comprend l'audiovisuel et le livre. L'audiovisuelle figure parmi les préoccupations de l'Etat, c'est aussi une activité considérée par l'UNESCO comme indicateur car c'est un matériel culturel à quantifier à travers la radio, la télévision et le cinéma ; Evaluation comparative du taux d'acquisition radio- télévision a montré que le nombre de radio pour 1000 habitants était 197 en 1980 et 242 en 1997 avec un taux annuel de variation de 1.50%. Tandis que le nombre de télévisions pour 1000 habitant était 52 en 1980 et 105 en 1997 avec un taux annuel de variation de 6.80% ; Passant à la production cinématographique, elle est l'activité la plus fructueuse des industries culturelles dans le monde alors qu'en Algérie elle est l'une des industries les plus sous développées dont la consommation des TIC a freiné également la fréquentation des salles de cinéma, en effet la statistique révèle un taux de 0,02(taux de fréquentation annuelle par personne) en 1997, alors que jusqu'en 1985, il était de 1.2¹¹⁴. La production cinématographique a connu une baisse remarquable de la production nationale en faveur de la promotion du produit étranger qui a eu effet d'acculturation fatale pour la durabilité de nos valeurs culturelles¹¹⁵.

Le développement de la lecture publique à son tour, constitue un objectif fondamental de la politique culturelle, nécessitant la promotion du livre qui est le support de la culture et du savoir et également un enjeu stratégique dans l'économie du pays puisqu'il, se fabrique, se vend, s'achète, s'importe et s'exporte. Sa diffusion à travers les bibliothèques et les maisons de culture permettent de mettre le livre à la portée de chaque citoyen, c'est d'ailleurs selon cet objectif que l'Etat avait lancé en 1974, le projet de milles bibliothèques, et la prévention d'une maison de culture pour chaque willaya ; ce programme était susceptible de favoriser la décentralisation et la démocratisation de la culture¹¹⁶. Mais malheureusement le nombre de bibliothèques prévu n'a jamais été atteint, au contraire il

¹¹⁴ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, op.cit.

¹¹⁵ R. HADJ MOHAMMED, N. HALOUANE, M. KECHAT, A. BECHROUL, M. HADDAD, 2014, Chapitre IX « Culture », « Annuaire Statistique de l'Algérie : Résultats 2010 - 2012 », n30, P184-214.

¹¹⁶ MAZRI-BENARIOUA MOUNA, Op.cit. P97.

a connu une chute, dont il y avait pas moins de 560 bibliothèques à travers le pays la veille de l'indépendance arrivant dix ans après à 220 avant de chuter à une trentaine la fin des années quatre-vingt, ce nombre a connu une augmentation considérable en 2001 arrivant à 258 bibliothèques¹¹⁷. Concernant les maisons de culture, ils n'ont bénéficié d'un cadre législatif qu'en 1998, leur assignant plusieurs fonctions culturelles dont la promotion de la lecture publique mais leur nombre reste toujours insuffisant¹¹⁸.

III. Analyse des exemples de thème de recherche

1. La ville de Bilbao.

1.1 Présentation de la ville :

Bilbao, une ville du pays basque espagnol, possède une histoire symptomatique. Au début du XXème siècle, elle était la ville la plus riche d'Espagne. Après la guerre civile et la crise industrielle en 1980, polluée et décriée, elle est devenue une cité où les friches industrielles et portuaires n'ont cessé de s'étendre.

1.2 Valorisation de la ville :

Un renouveau urbain s'imposait comme une nécessité pour redonner une image acceptable à cette ville qui portait encore les cicatrices de la ville riche d'autrefois. Offrir l'image d'une ville dynamique de destination touristique été l'objectif de ses autorités. En 1986, un vaste chantier de réhabilitation intégrant la ville et ses environs fut mis en place il allait bien au-delà de la simple idée d'attirer les touristes en nombre car avant cela il fallait repenser l'urbanisme. Le déménagement d'un port entier à 10 km, le comblement des friches, la création d'autoroutes, d'un tramway, d'une nouvelle gare, d'un nouvel aéroport et de la rénovation du Vieux Bilbao. Un vaste projet de rénovation mais les vrais objectifs « dynamisme et destination touristique » n'ont pas été encore atteints, ces infrastructures avaient l'objectif de la préparation d'accueillir les arrivés du projet culturel « la véritable clé » de Bilbao.¹¹⁹



Figure 13: Situation de Bilbao.
Source: Atlas map of the world.

¹¹⁷ Ibid, P97-98.

¹¹⁸ R. HADJ MOHAMMED, N. HALOUANE, M. KECHAT, A. BECHROUL, M. HADDAD, Op.cit.

¹¹⁹ E.LEHALLE, 2013, « Tourisme culturel », Paris : Territorial addition.

En 1997, l'édification du projet-phare de la ville « Le musée de Guggenheim » a commencé, le choix du « starchitecte » Frank Gehry n'était pas anodin, avec son architecture extravagante et particulière a séduit les décideurs. Avec son aspect futuriste, ses linges courbes, ses feuilles de titane, le musée attire les artistes et les visiteurs du



Figure 14 : Musée Guggenheim de la ville Bilbao.
Source : www.guggenheim-bilbao.eus.

monde entier. Avec 45 000 emplois directs et indirects et 1 350 000 touristes qui ont visité le musée l'année de son ouverture et une fréquentation de 900. 000 visiteurs par an, une estimation de 230 millions d'euros est le montant que ce projet apporte chaque année à l'économie régionale. Entre 1998 et 2008, le nombre de congrès organisés à Bilbao est passé de 100 à 1 000, Le nombre de nuitées d'hôtel a doublé sur la même période (plus de 1 million l'an d'avant), les prévisions les plus optimistes ayant été dépassées et le retour sur investissement s'est réalisé en moins de cinq ans « La grande majorité de la population considérait au départ que ce projet était une frivolité voire une folie, mais à ce jour notre musée a rapporté vingt-sept fois ce qu'il a coûté » relate l'élus basque. Bilbao c'est vu décerner le prix du "meilleur projet urbain du monde" ainsi que le prix européen de "planification urbaine et régionale". Cette intervention est devenue une tendance pour les villes qui souhaitent transformer leurs territoires délaissés, " Revitaliser un territoire avec la construction d'un bâtiment culturel phare" une expression qui fait rêver de nombreuses collectivités du monde entier et un réel modèle surnommé « l'effet Bilbao ». ¹²⁰

2. La ville de Metz-métropole.

2.1 Présentation de la ville :

Alors que le succès du Guggenheim de Bilbao en Espagne n'est plus à prouver, le modèle s'est peu à peu dupliqué dans le reste du monde. La France depuis quelques années, tente de mailler son territoire de grands équipements culturels de renommée internationale à son tour, des équipements culturels dans de grandes métropoles : "Fondation Louis Vuitton" à Boulogne-Billancourt en 2006, "Le MUCEM de Marseille" en 2013, "le musée

¹²⁰ E.LEHALLE. Op.cit.

des Confluences" à Lyon en 2014, mais également dans des territoires en perte de dynamisme comme le "Centre Pompidou "de Metz en 2010.

Metz est une ville de la région Grand Est au nord-est de la France. Avec une ambition de placer la ville parmi les métropoles principales de l'Europe et à y jouer un rôle prépondérant plutôt que secondaire et avec l'idée d'attirer des visiteurs de tous les pays limitrophes à savoir Allemagne, Luxembourg et Belgique et de capter l'attention et les visites du transit touristique Nord-Sud, mais essentiellement d'accorder un renouveau économique de la ville, surgit la décision de créer le centre d'art de Pompidou.

2.2 Valorisation de la ville :

L'architecture du centre est remarquable, c'est un véritable chef œuvre architectural, le bâtiment évoque l'ouverture, le mélange des cultures et le bien-être dans une relation sensorielle avec l'environnement, Inspiré d'un chapeau chinois traditionnel avec 10.000 m² de surface dédiée à l'exposition.



Figure 15 : centre Pompidou de Metz.
Source : www.france-voyage.com

Metz et sa région limitrophe ont énormément à gagner de cette implantation, d'abord il ya les avantages économiques qui se traduisent par l'attractivité qui se fait par le renouvellement régulier de collection et donc fidéliser une frange de visiteurs et attiré des touristes notamment en provenance de pays proches tels que le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Ensuite les avantages liés au développement car en se dotant d'une infrastructure de renommée internationale telle que le Centre Pompidou, Metz rattrape son retard et verra son statut de métropole se renforcer et se justifier. Et en fin, des avantages liés à la notoriété car c'est bel et bien l'image de marque de la ville de Metz qui se trouve bonifiée, et si les communes alentours savent exploiter au mieux les apports économiques, culturels et touristiques du Centre Pompidou ils ont beaucoup à gagner également. Une ville vivante reconnue internationalement est utile dans le voisinage.¹²¹

¹²¹ C.DURBECQ, 2010, « METZ L'EFFET BILBAO », [data file], disponible à : <https://come4news.com/metz-et-leffet-bilbao>, consulté le 22.05.2020.

Synthèse de la section :

Les centres historiques occupent une place stratégique dans les villes et demeurent des véritables zones d'attractivité pour ces derniers. La culture à son tour joue un rôle prépondérant dans l'épanouissement des villes et demeure un outil de renouvellement urbain étant : un outil de requalification sociale, un levier économique, un moyen d'attractivité et un cinquième pilier de durabilité. Une large gamme de privilèges apportés aux villes par le développement culturel qui constitue un outil d'attractivité majeure pour toute métropole qui souhaite exister dans la mondialisation. De ce fait, on peut dire que le principal enseignement de cette analyse est que la culture est essentielle à la prospérité des villes et des métropoles mondiales d'où il est indispensable d'intégrer cette dimension culturelle dans les stratégies politiques des territoires. Cependant, à travers la lecture des indicateurs de développement culturel en Algérie on note que la politique algérienne n'affiche pas réellement un développement culturel : l'investissement culturel ne mobilise pas encore une part significative du budget de l'état, L'insuffisance du cadre législatif qui ne couvre pas un champ aussi prioritaire que celui du livre et la mauvaise exploitation de l'audio visuelle dans le pays.

Conclusion du chapitre :

Pour conclure ce chapitre, on peut dire que les principales informations à tirer dans cette partie de travail sont : que la ville d'Alger représente une métropole nationale et pour l'inscrire au champ international il est nécessaire d'investir les moyens humains et matériels dans les différents domaines et cela par une série d'interventions locales, dont la valorisation des centres historiques par l'aménagement culturel demeure l'une des interventions clés pour une "Alger métropole", les exemples cités dans ce travail prouvent que la culture est réellement un outil d'épanouissement qui participe à la métropolisation des territoires, d'où vient la validité de notre hypothèse.

II.PARTIE PRATIQUE

Chapitre cas d'étude

CHAPITRE

3

Introduction au chapitre

“Alger métropole nationale, de par sa position stratégique, ses fonctions économiques, politiques et le potentiel qu'elle déteint, se voit comme une métropole au rang international, mais cela nécessite d'abord une série d'interventions à l'échelle locale pour combler certaines difficultés qui l'empêchent d'atteindre ce statut international, et la valorisation des centres historiques à travers les aménagements culturels en fait partie”

Cela représente les principaux enseignements du chapitre précédent, le chapitre présent a comme objectif l'application des différentes informations et renseignements acquises auparavant dans un cas d'étude. Pour participer à une future Alger métropole nous avons choisis un centre historique “ El-Hamma” comme cas d'étude, notre choix est motivé par les potentiels que dispose le quartier : une position stratégique, qualités paysagères considérables, des équipements de grandes envergure et richesse patrimoniale, mais également par rapport à ses carences : la rupture de quartier et son front de mer, les friches et terrains vacants et la dégradation du cadre urbain qui se reflète sur le cadre de vie, nous allons expliquer cette démarche dans ce chapitre qui sera scindé en deux sections :

La première section dite “analytique”, qui a pour objectif de faire une analyse territoriale pour se familiariser encore une fois avec le territoire algérois dans un premier temps, et de faire une analyse urbaine sur le cas d'étude afin de collecter plus des données : ses origines, son développement, ses caractéristiques, ses difficultés..., qui se résume dans un plan d'action.

La deuxième section dite “conceptuelle”, qui a pour objectif de répondre aux données récoltées dans la section précédente et cela à travers une série d'interventions urbaine qui se traduit par un plan d'aménagement, et une intervention architecturale qui se traduit par un projet ponctuel en lien directe avec la thématique d'étude.

Section A : Partie analytique

Introduction

Alger comme déjà vu auparavant, est une ville chargée de potentiel culturel et d'histoire que témoignent ses nombreux et divers centres historiques, qui par leurs prises en charge et exploitation peuvent apporter une prospérité à la ville, dont le quartier stratégique El-Hamma en fait partie, mais tout d'abord, comment se présente la ville ? Comment elle s'est développée ? Comment se présente ce quartier et quelles sont ses caractéristiques ?

I. Analyse territoriale

1. Situation de la ville :

La ville d'Alger surnommée « El bahdja, El Mahrusa » ou bien « El Beida » » comme déjà vu est la capitale politique, administrative et économique de l'Algérie par son statut, sa taille et ses fonctions, elle comprend les plus importantes concentrations au niveau national de population, d'activités de services et d'équipements. Elle est située au nord centre du pays et occupe une position géostratégique intéressante du point de vue des flux et échanges économiques avec le reste du monde (Figure 16).

2. limites de la ville :

La ville d'Alger est limitée par la Mer méditerranée au nord, Boumerdes à l'est, Blida au sud est Tipaza à l'ouest (figure17).



Figure 16 : situation de la ville d'Alger.
Source : Google maps traité par l'auteur.

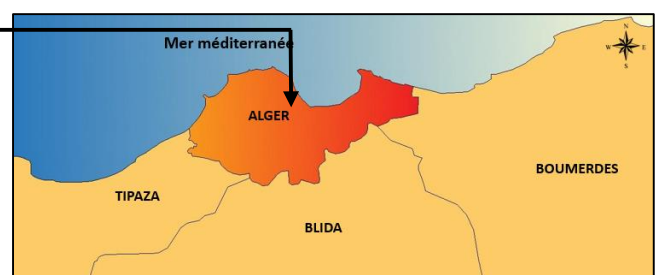


Figure 17 : limites de la ville d'Alger.
Source : Google maps traité par l'auteur.

3. Accessibilité :

Alger bénéficie d'une infrastructure et d'un système de transport très varié, qui se concentre dans la partie Est, Il articule les différentes parties d'Alger et relie l'ensemble avec les autres villes. La ville est accessible par (voir la légende) :

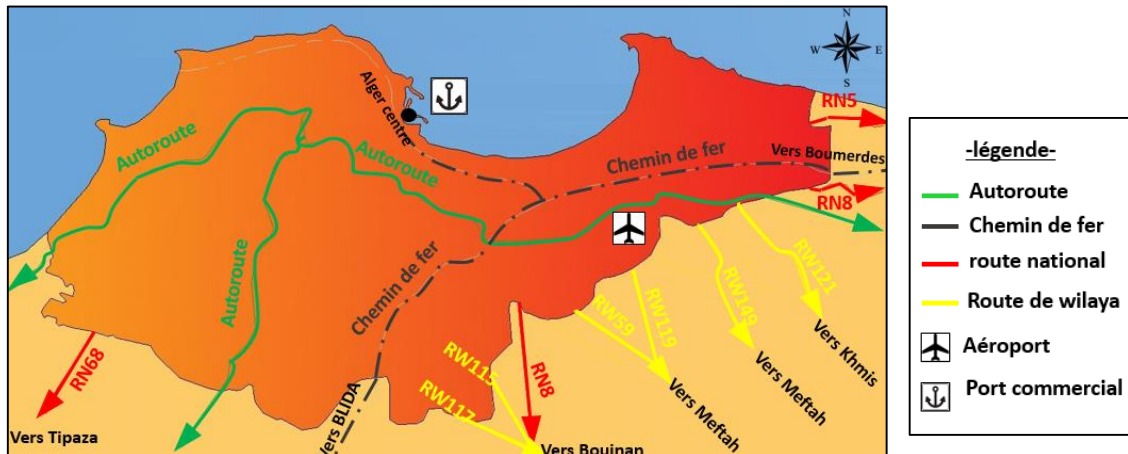


Figure 18 : Accessibilité de la ville d'Alger.
Source : Google maps traité par l'auteur.

4. Eléments naturels :

Le territoire Algérois fait partie du complexe montagneux de l'Atlas tellien, il s'agit d'un relief assez complexe et différentiel qui se compose de trois zones : La Mitidja, Le Sahel et Le littorale. Le territoire est traversé par deux importants cours d'eaux : Oued El-Harrach à l'Est et Oued Mazafran à l'Ouest qui se rencontrent en fer à cheval et forment des nœuds. La ligne de crête principale guide les ruissellements des eaux vers la mer pour rejoindre d'autres cours d'eau importants (Oued Keniss et Benimessous). On note aussi la présence d'une richesse végétale importante : Forêt de Bouchaoui, Bainem et la forêt de Zeralda.

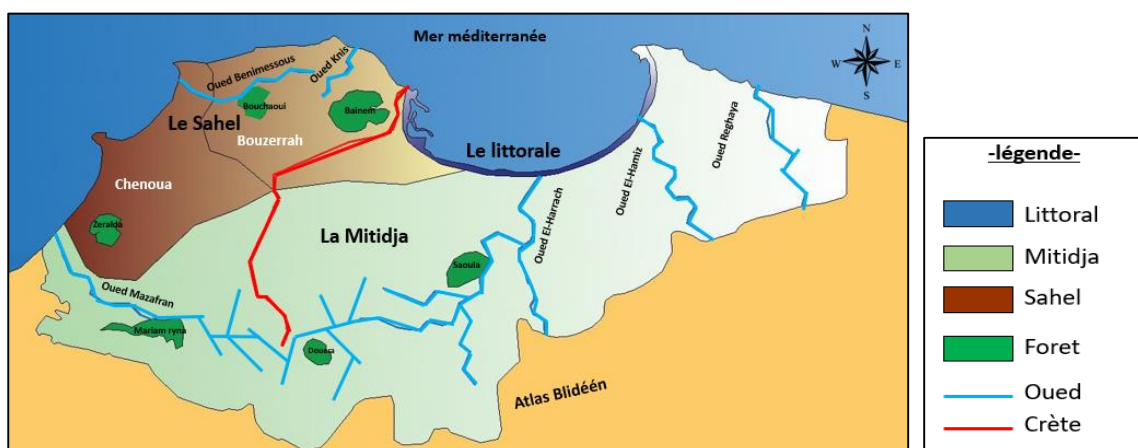


Figure 19 : Eléments naturels de la ville d'Alger.
Source : Google maps traité par l'auteur.

5. Développement Historique :

« La ville est un ensemble et non pas un assemblage ¹²² », afin de bien comprendre l'évolution du cas d'étude il faut d'abord comprendre l'évolution du contexte dans lequel il existe, pour cela on a choisi de faire une lecture de développement de la ville d'Alger tout en s'appuyant sur la casbah comme point d'accrochement. La casbah qu'a connu le premier établissement humain à Alger et garde toujours les traces qui témoignent ses origines, A partir de cette dernière la ville a connu une croissance vers l'Est et vers l'Ouest, et comme notre cas d'étude se trouve dans la partie EST on est beaucoup plus intéressé de faire la lecture dans ce sens :

-Période phénicienne : Les phéniciens ont construit l'Ikosim qui est le premier établissement humain à Alger, il s'agit d'un socle pour le partage, on peut dire donc la mer était la première source d'urbanité à Alger (voir figure 20).

Période romaine : Les romains ont créé la structure première de la ville il s'agit de deux axes principaux le "Cardo maximus" et le "Decumanus maximus" (actuellement Bab el oued-Bab azzoun et la rue de la marine), à l'intersection de ces axes se trouve le forum où les citoyens se réunissent (voir figure 21).

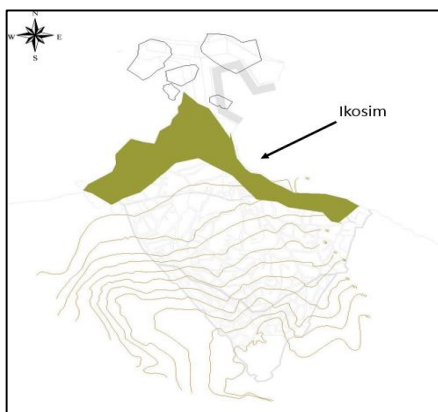


Figure 20 : Alger Période phénicienne.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

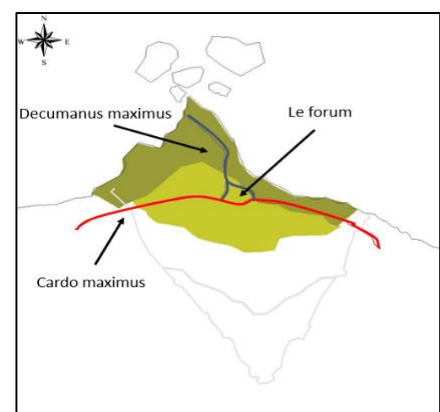


Figure 21 : Alger période romaine.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période arabo-berbère : Les musulmans surnomma la médina sous le nom "Djazaier mezghena" c'est-à-dire " les iles", ils se sont installés sur les ruines romaines et la grande colline où se trouve la source principale d'eau qui alimente toute la ville grâce à la gravité (voir figure 22).

¹²² N.AHMED CHAOUCH, Docteur et enseignant à l'université Saad Dahlab Blida.

-Période ottomane : Dans cette période la médina s'organise à l'intérieur d'un mur d'enceinte percé de cinq portes, elle se décompose de deux parties : la haute casbah qui était un quartier résidentiel et la basse casbah pour le commerce, on note aussi le prolongement d'un ilot pour faire un abri des navires (voir figure 23).

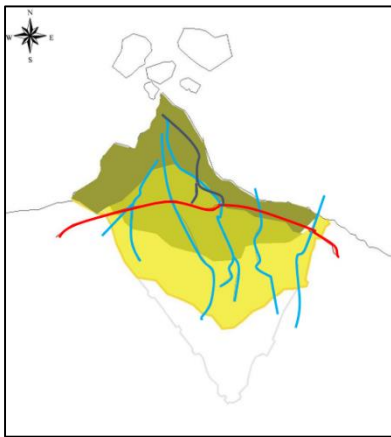


Figure 22 : Alger période arabo-berbère.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

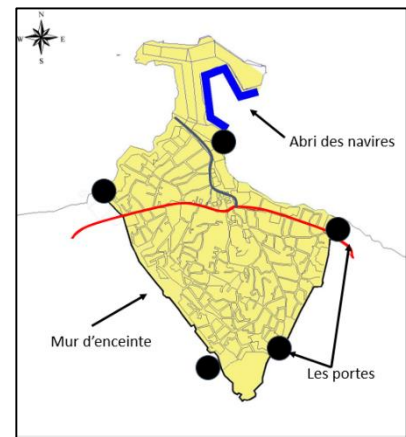


Figure 23 : Alger période ottomane.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période 1830-1833 : Au moment de l'arrivée des Français en 1830 Alger garde encore la vitalité et l'expression d'une ville arabe, pour l'adaptation du tissu originel aux besoins de l'armée française ils traçaient de grands et ambitieux plans pour la casbah, (voir figure 24).

-Période 1833-1846 : le colonisateur opte pour une deuxième opération de restructuration du tissu traditionnel, cependant l'opération est inachevée à cause de la crise économique dans cette période et la typologie de la médina, donc ils ont fait la première extension extra muros par la création de deux faubourgs : faubourg Mustapha à l'est et faubourg Bab el oued à l'ouest pour accueillir les immigrants européens (voir figure 25).

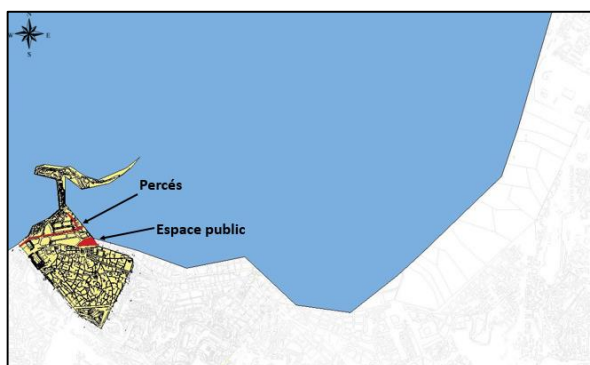


Figure 24 : Alger 1830-1833
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

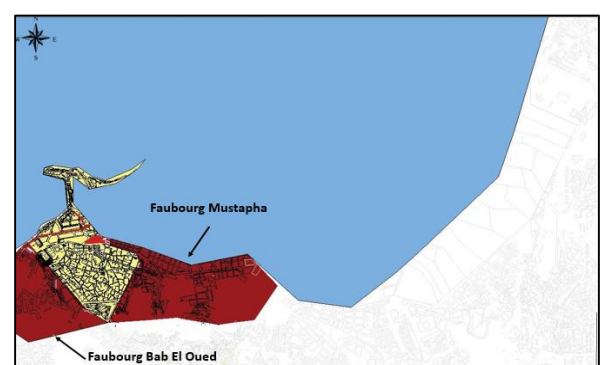


Figure 25 : Alger 1833-1846.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période 1846-1881 : dans cette période les français entourent la ville par un mur d'enceinte qui définira par la suite "la ville européenne", on note aussi la création du port et son articulation avec la ville via des percés, cet ensemble constitue la nouvelle centralité de la ville (voir figure 26).

-Période 1881-1962 : la création de la ville européenne et la nouvelle centralité, a engendré une problématique de logement prenant son expression grâce à l'afflux de migrations rurales qui se concentrent dans les limites urbaines, marquant le début du phénomène des bidonvilles et également le besoin d'une nouvelle voie dans le cadre de la planification, et donc la ville a connu une nouvelle extension vers l'Est où se trouve les terrains fertiles, on note aussi l'extension du port, et la mer devient l'axe structurant de la ville (voir figure 27).

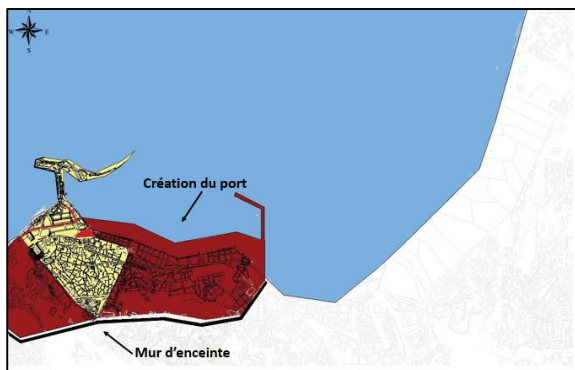


Figure 26 : Alger 1846-1881.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

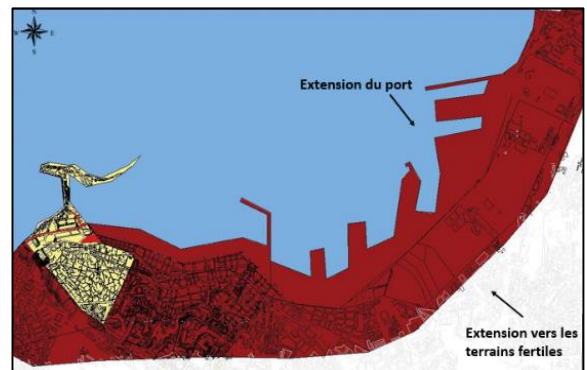


Figure 27 : Alger 1881-1962.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période 1962 à nos jours : après l'Indépendance l'Algérie a connu un développement démographique intense qui se traduit dans le développement rapide de la ville d'Alger et cela en étendant le centre, en intégrant des espaces voisins à l'ouest et en fondant de nouvelles extensions urbaines et centralités à la périphérie sud (voir figure 28).

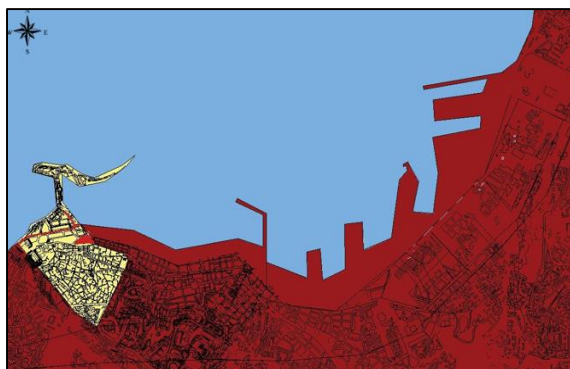


Figure 28 : Alger 1962 à nos jours.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

- Synthèse de la lecture : Alger est sédimentée à l'image de son histoire, par des continuités et des ruptures qui, alternativement, ont façonné l'espace selon une logique propre au contexte historique et culturel, la morphologie urbaine d'Alger actuelle est un ensemble de tissus composites où chaque période historique de croissance laisse sa trace et se juxtapose où se superpose aux précédentes, elle se résulte d'un ordre naturel de l'élément premier sur lequel s'est greffé l'ordre humain (la mer).

II. Analyse urbaine

1. Situation du quartier :

Notre périmètre d'étude « El-Hamma » est une aire de centralité stratégique de la ville d'Alger car elle occupe une position centrale en plein cœur de la baie d'Alger avec une façade littorale de 1.6km de long. Le quartier se situe au nord-est de la baie d'Alger, il est à 5km de la casbah et à 15km de l'aéroport.

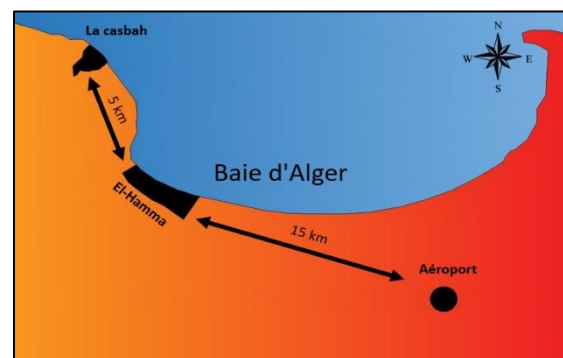


Figure 29 : Situation du quartier.
Source : Google maps traité par l'auteur.

2. limites du quartier :

Le quartier El-Hamma est limité par : la mer méditerranée au nord, le jardin d'essais à l'Est, la « rue Belouizdad » au sud et par la place premier Mai qui marque l'intersection de la rue « Hassiba Ben Bouali » et la « rue Belouizdad » à l'Ouest.

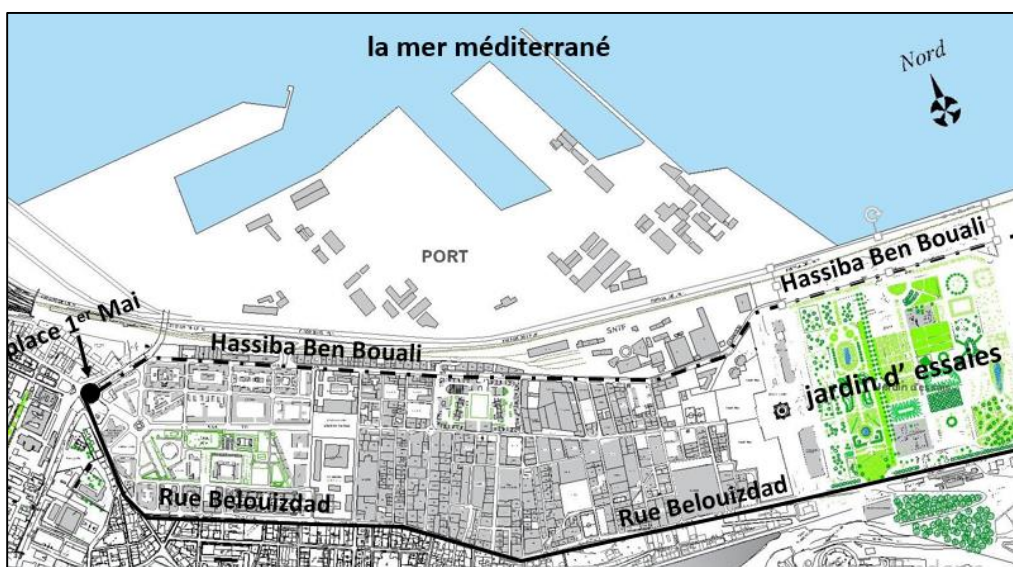


Figure 30 : Limites du quartier.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

3. Accessibilité :

Le quartier est riche en matière d'infrastructure viaire et de moyens de transports, il est accessible par : trois rues principales importantes (Belouizdad, Hassiba ben Bouali et Aissat Idir), une voie rapide ALN, un chemin de fer, une ligne de métro, la ligne téléphérique et un port de transit commercial.

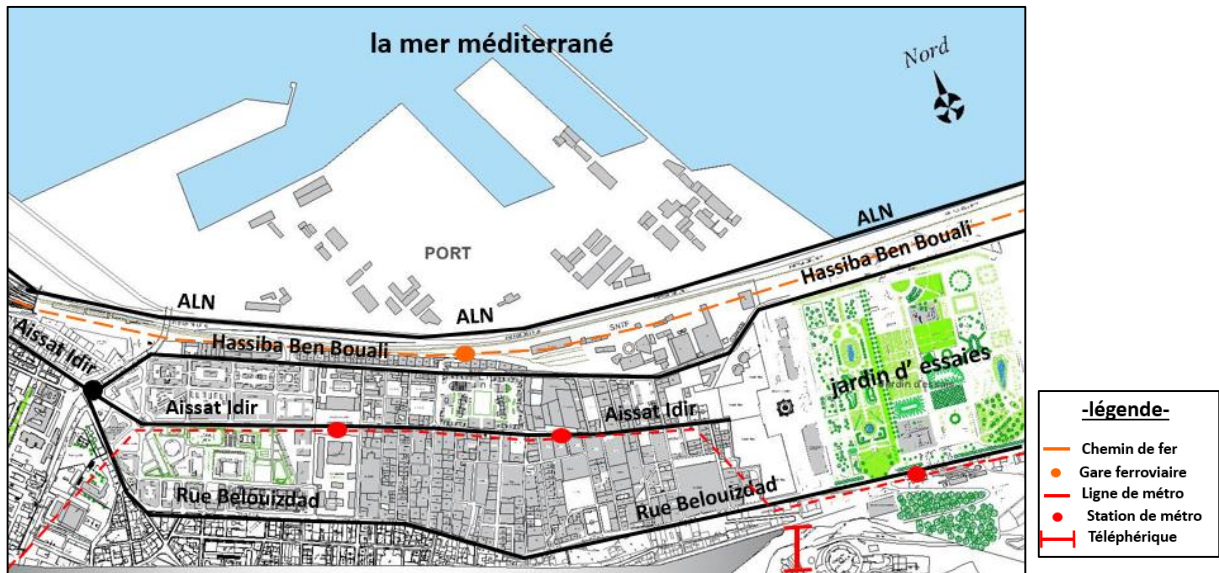


Figure 31 : Accessibilité au quartier
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

4. Développement historique :

- Avant 1830 : avant la colonisation française El-Hamma était une pleine agricole structurée par deux axes, le premier mène à Constantine et le deuxième à Laghouat surnommés actuellement rue Hassiba et rue Belouizdad (voir figure 32).

- Période 1830-1846 : dans cette période on note l'installation de l'ARSENAL qui est une construction militaire, le CDM qui est un champ pour les manœuvres des terrains agricoles et le début de l'aménagement du jardin d'essais et le chemin de fer (voir figure 33).

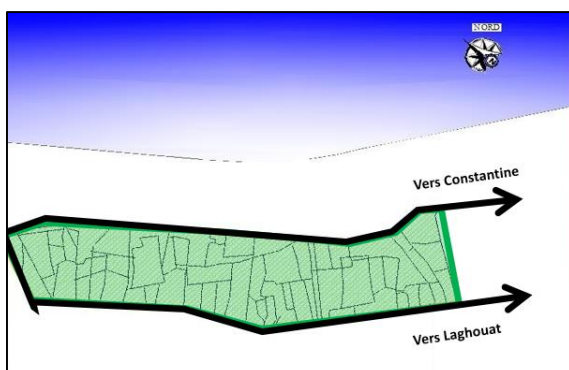


Figure 32 : El-Hamma avant 1830.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

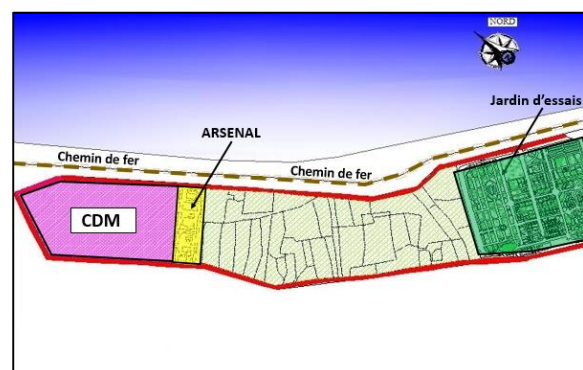


Figure 33 : El-Hamma 1830-1846.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période 1846-1880 : avec l'installation du chemin de fer commence l'extension du port qui influence l'activité industrielle dans le quartier, avec la disponibilité de mobilité et de l'emploi le quartier a connu un exode rural important qui se traduit dans l'occupation des espaces aux alentours (voir figure 34).

-Période 1880-1930 : durant cette période on note une deuxième extension du port et une urbanisation totale du quartier avec la réalisation d'un groupement de logement du type HBM (voir figure 35).

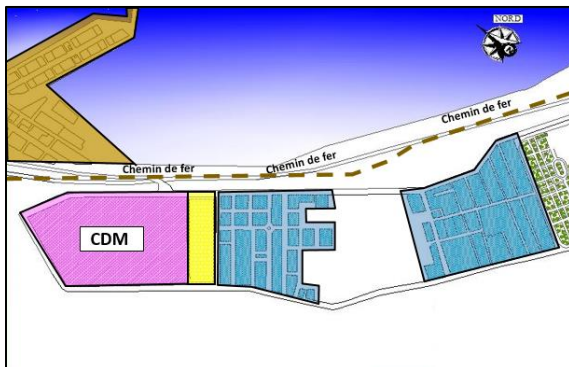


Figure 34 : El-Hamma 1846-1880.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.



Figure 35 : El-Hamma 1880-1930.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Période 1930-1962 : le quartier a connu l'extension finale du port et un exode rural important et donc la création de groupement de logement HLM (voir la figure 36).

-Période 1962 à nos jours : après l'indépendance commence l'réaménagement du quartier par des équipements prestigieux influencé de sa position stratégique au cœur de la baie : habitat collectifs, équipements d'envergure... (Voir figure 37).



Figure 36 : El-Hamma 1930-1962.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.



Figure 37 : El-Hamma 1962 à nos jours.
Source : PDAU d'Alger traité par l'auteur.

-Synthèse de développement : à partir de ce bref aperçu historique on constate que tous ces plans d'aménagements représentent un manque de stratégie d'ensemble pour le quartier ce qui est à la base des dérives et de l'anarchie urbanistique et extensionnelles.

5. Système bâtis :

5.1 Fonction du quartier :

1-à travers la lecture de la carte on constate que les activités dominantes dans le quartier sont : l'activité résidentielle (entre habitat intégré, habitat individuelle et habitat collectif) qui représentent 57% des activités de quartier, les friches industrielles qui représentent 14% des activités totales et l'activité administrative avec 9% (voir la légende).

2-les friches portuaires et les friches ferroviaires constituent une barrière physique et visuelle entre le quartier et la mer (voir la légende).

3-l'activité de la culture est bien présente par des équipements de grandes envergures tel que la bibliothèque nationale, le musée des beaux-arts, le musée de Moudjahid et Maquam-Chahid et forment l'axe de la culture (voir la légende et la figure 38).

4-l'hôtel Sofitel qui est l'hôtel national des affaires, les tours jumelées d'affaires et les tours « future business » en cours de réalisation, offrent au quartier un minimum de vocation d'affaire (voir la légende et la figure 38).



Figure 38 : Fonctions d'El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

5- l'activité de loisir représentée par le Jardin d'essai (un équipement unique en Algérie et l'un des plus beaux jardins au monde) est un potentiel non exploité et mal intégré et cela par le mur de clôture qui l'empêche d'être un repère apparent et par l'absence des activités complémentaires et d'accompagnements (voir la figure 38).

6- La caserne militaire est mal localisée au centre de quartier, ce qui se trouve généralement à la périphérie des villes et quartiers (voir la figure 38).

7- L'ensemble de ces différentes activités donnent au quartier un caractère de centralité et de mixité urbaine.

8- A travers la localisation et la concentration de cet ensemble des activités on peut dire que le quartier est divisé en six fragments : 1. fragment qui englobe une majorité de fonctions administratives et résidentielles, 2. Fragment résidentiel, 3. Fragment des friches industrielles, 4. Fragment des terrains libres et vacants, 5. Fragment prestigieux où se trouvent des équipements d'envergure et en fin 6. Fragment des friches industrielles et ferroviaires.

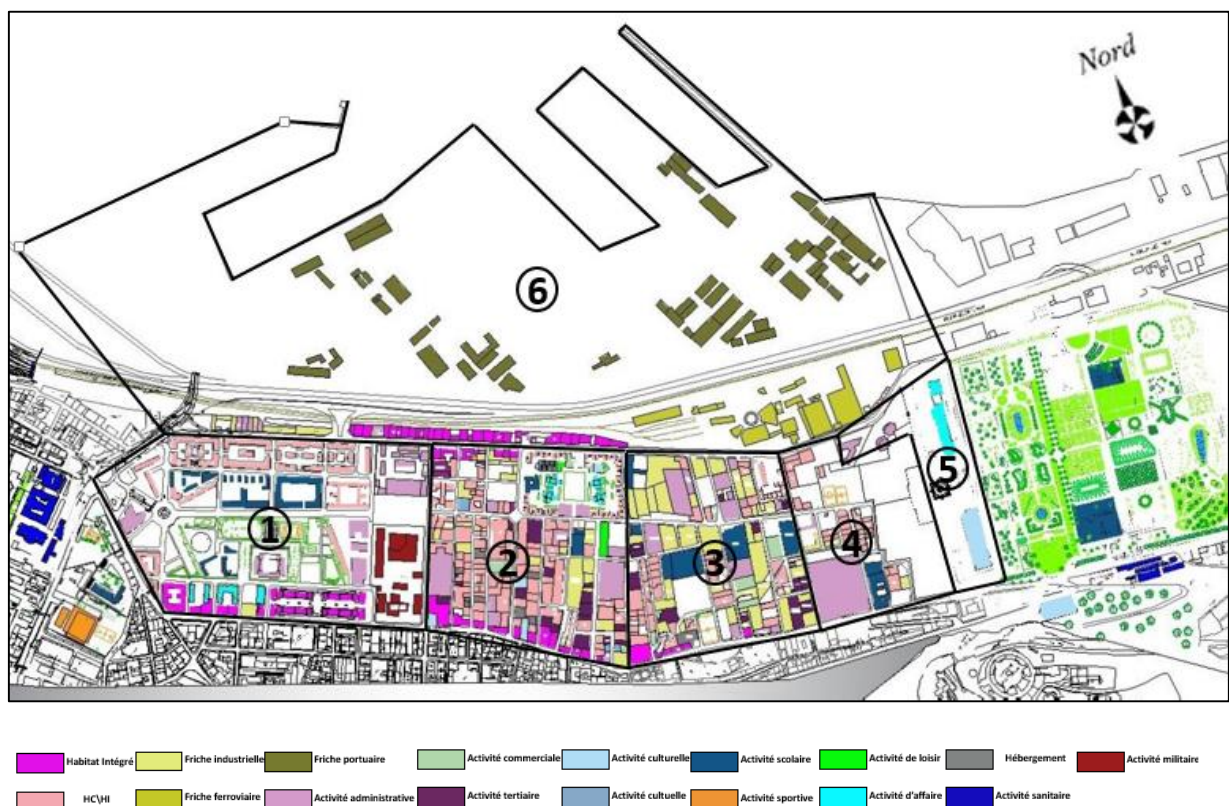


Figure 39 : Fragments d'El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

5.2 Etat de bâtis :

Dans cette lecture nous avons considéré un bâtiment en : "très bon état" où Les différents composants sont en bon état avec un revêtement neuf comme, " bon état" où Les différents composants sont en bon état avec un revêtement délabré, " moyen état" où Les parois sont en état dégradés (fissure, cassure...) et "en mauvais état" les bâtiments dont La structure est partiellement ou complètement dégradée, et donc nous constatent :

1-Les friches industrielles situées au cœur de quartier sont généralement en moyen et mauvais état ce qui donne au quartier un aspect tourmenté (voir légende et figure 40).

2- Les friches ferroviaires et portuaires sont en état de dégradation ce qui a délabré la façade maritime d'El-Hamma (voir légende et figure 40).

3-Les habitats collectifs qui datent généralement de la période coloniale sont considérés comme un patrimoine délassait de mauvais et de moyen état.

4-cet ensemble des friches et habitat colonial représentent 49% de bâtis de quartier en moyen\mauvais état ce qui génère une réelle pollution visuelle.

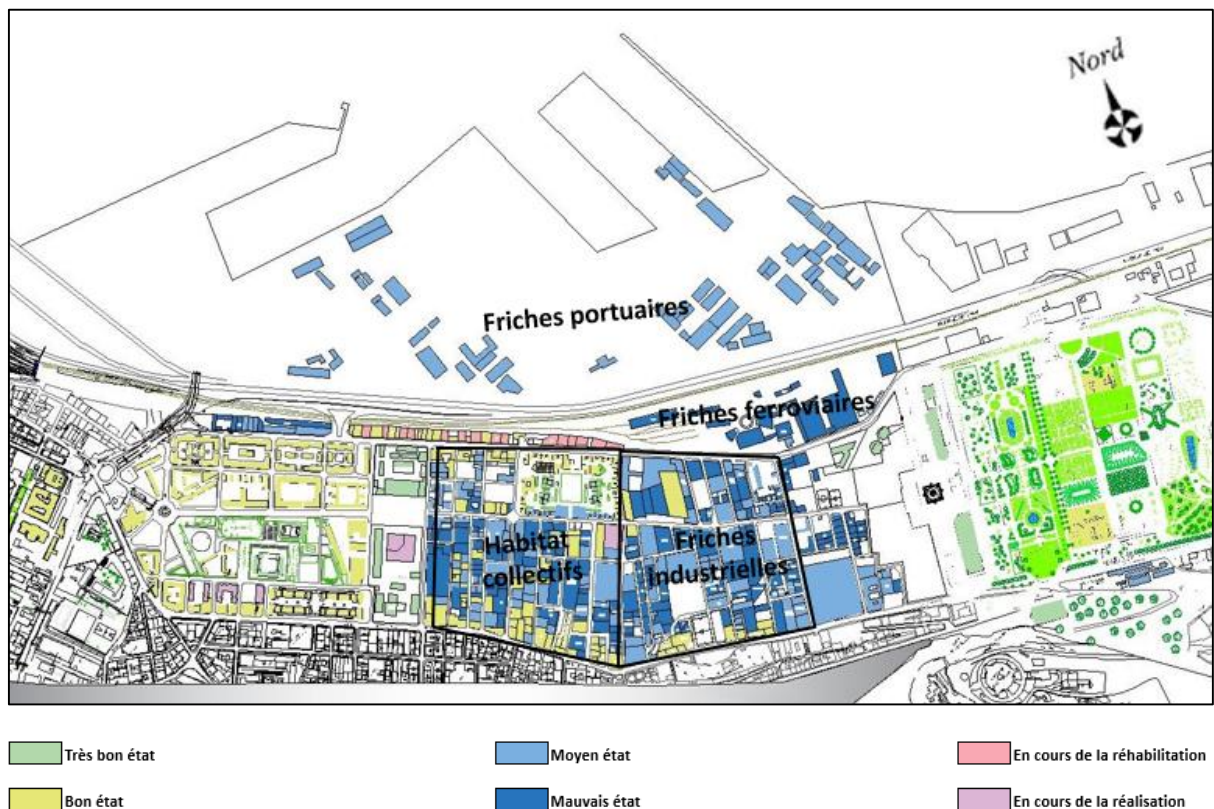


Figure 40 : Etat de bâtis El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

5.3 Gabarit :

1-Les friches portuaires, ferroviaires et industrielles occupent les parcelles en largeur beaucoup plus qu'en hauteur où leurs gabarits varient entre RDC et R+2 ce qui génère une mauvaise rentabilité de foncier (voir légende et figure 41).

2-La présence d'un certain skyline qui varie entre R+5\8 et plus, cependant le rythme de ce dernier se casse au niveau des friches et cela donne des façades désordonnées et non homogènes (voir les coupes en dessus de la figure 41).

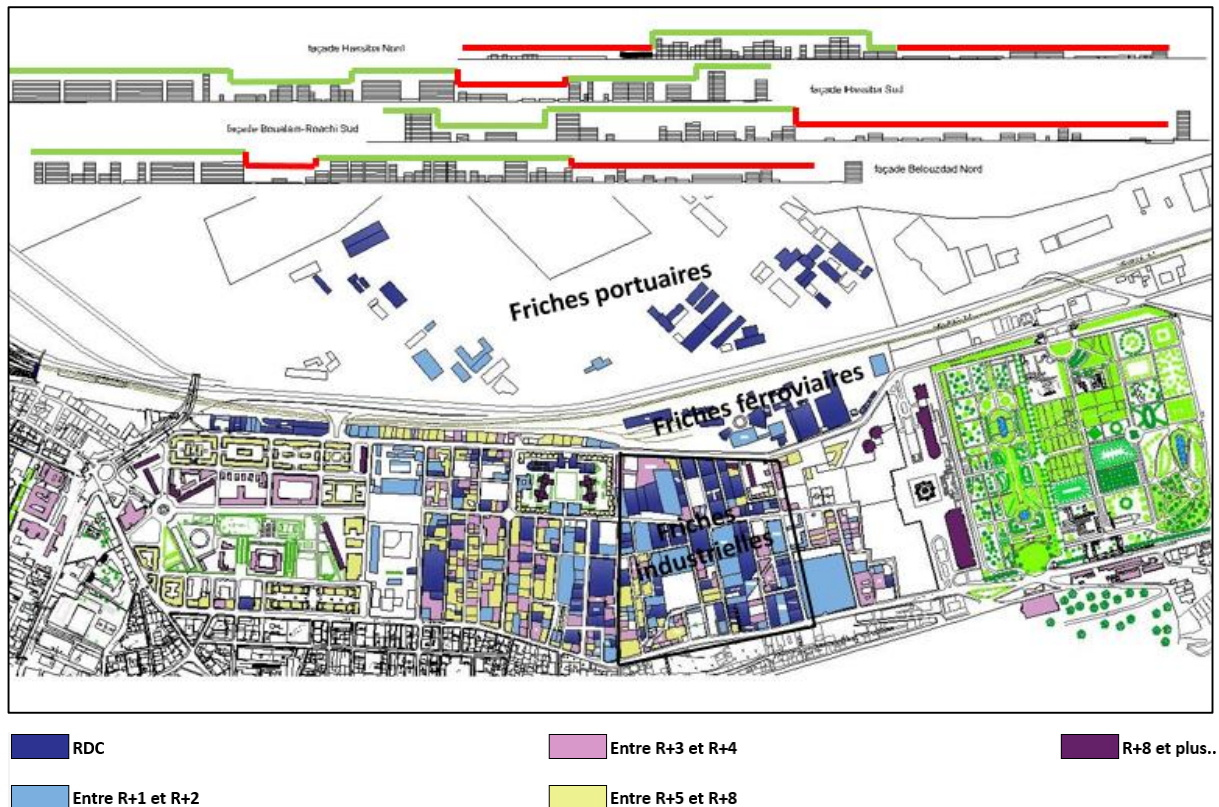


Figure 41 : Gabarit El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

5.4 Styles :

Après la lecture de la carte nous avons constaté :

1-le quartier dispose d'une variété des styles : le style néo-classique, le style industriel, le style contemporain, le style moderne et le style néo-mauresque (voir légende et figure 42).

2-les styles dominants sont le style néo-classique qui représente 48% des styles et le style industriel avec 30% (voir légende et figure 42).

3-cette mixité des styles est considérée comme une richesse et un patrimoine en état de dégradation non exploité (voir figure 40-42).

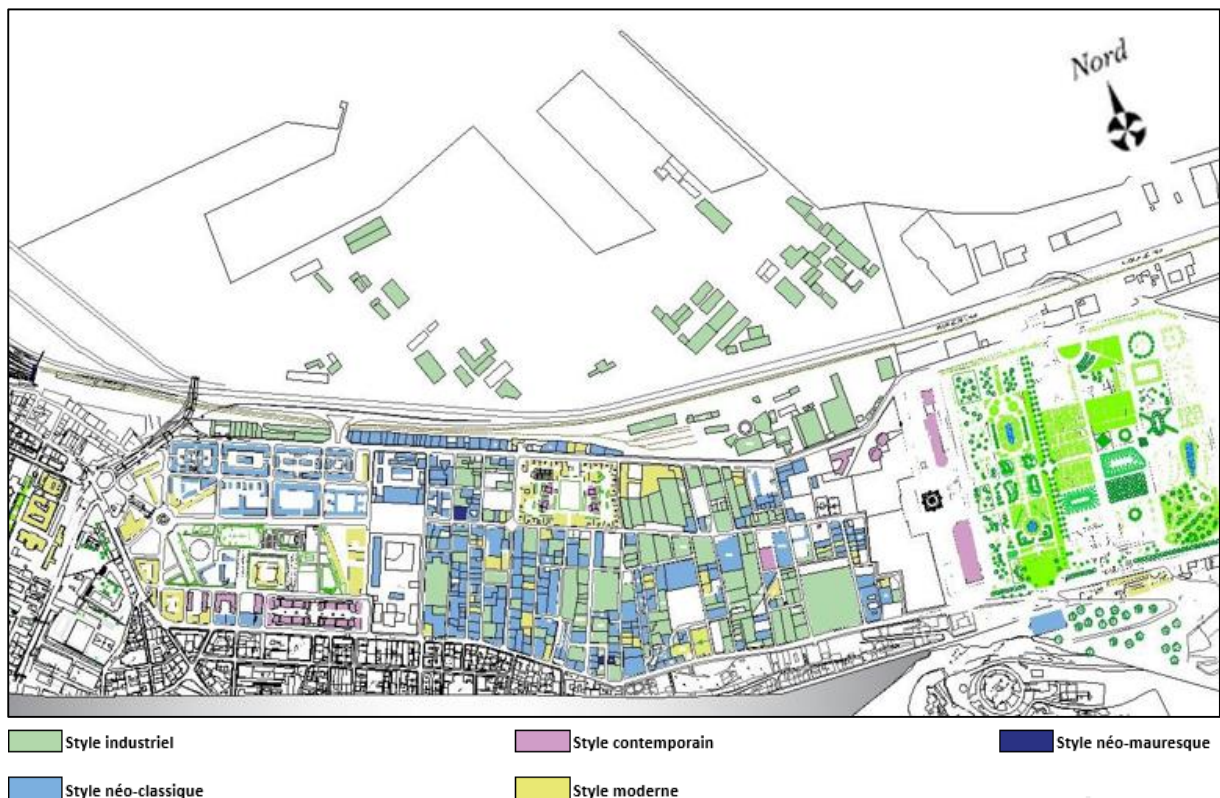


Figure 42 : Styles des édifices El-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

6. Système non bâtis :

6.1 Densité :

Après l'observation de la densité, Le quartier est divisé en 5 unités :

1-La première et la deuxième unité sont aérées (des espaces publics, de détente et des cours intérieures (voir la figure 43).

2-La troisième unité est très dense, on note l'absence totale des espaces de détente et de loisirs surtout que la majorité de bâtis c'est l'habitat collectif qui nécessite ce type d'espaces (voir la figure 43).

3-La quatrième unité est mal exploitée et désordonnée, la présence des parkings sauvages et terrains libres sans fonction offrant un paysage de quartier en chantier et un chaos de vide et de plein (voir la figure 43).

4-la cinquième unité est non exploitée, l'espace est occupé principalement par des containers de commerces et représente 80% de la surface totale (voir la figure 43).

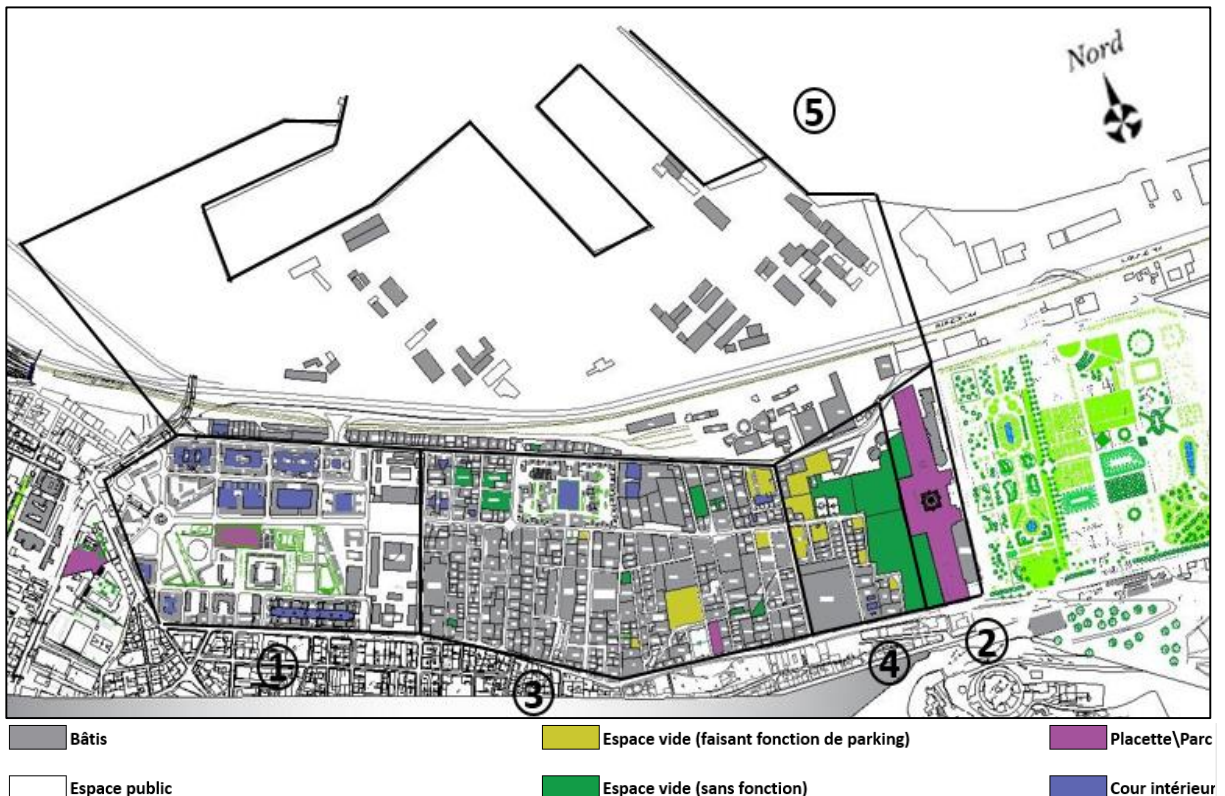


Figure 43 : densité El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

7. Système viaire :

7.1 Hiérarchie des voies :

1- Le chemin de fer et l'ALN marque la rupture de quartier et la mer (voir figure 44).

2- La voie Aissat-Idir est un axe important qui date de la période romaine et découle de la Casbah passant par plusieurs quartiers, cependant on note la rupture de cet axe au niveau de la station de bus qui constitue une impasse (voir figure 44).

3- La rupture de premier axe donne la naissance de l'axe Boualam-Rochai qui est un axe central et important cependant on note la rupture de ce dernier au niveau des terrains libres clôturés qui constituent une deuxième impasse (voir figure 44).

4- Les places publiques Mokrani et Place Sahnoun ne sont pas valorisées et ne représentent actuellement que des simples carrefours mécaniques (voir figure 44).

5- A l'exception de la Rue Aissat-Idir tous les axes principaux sont des axes à sens unique, mal défini sur le plan formel et fonctionnel ce qui génère une mauvaise perméabilité.

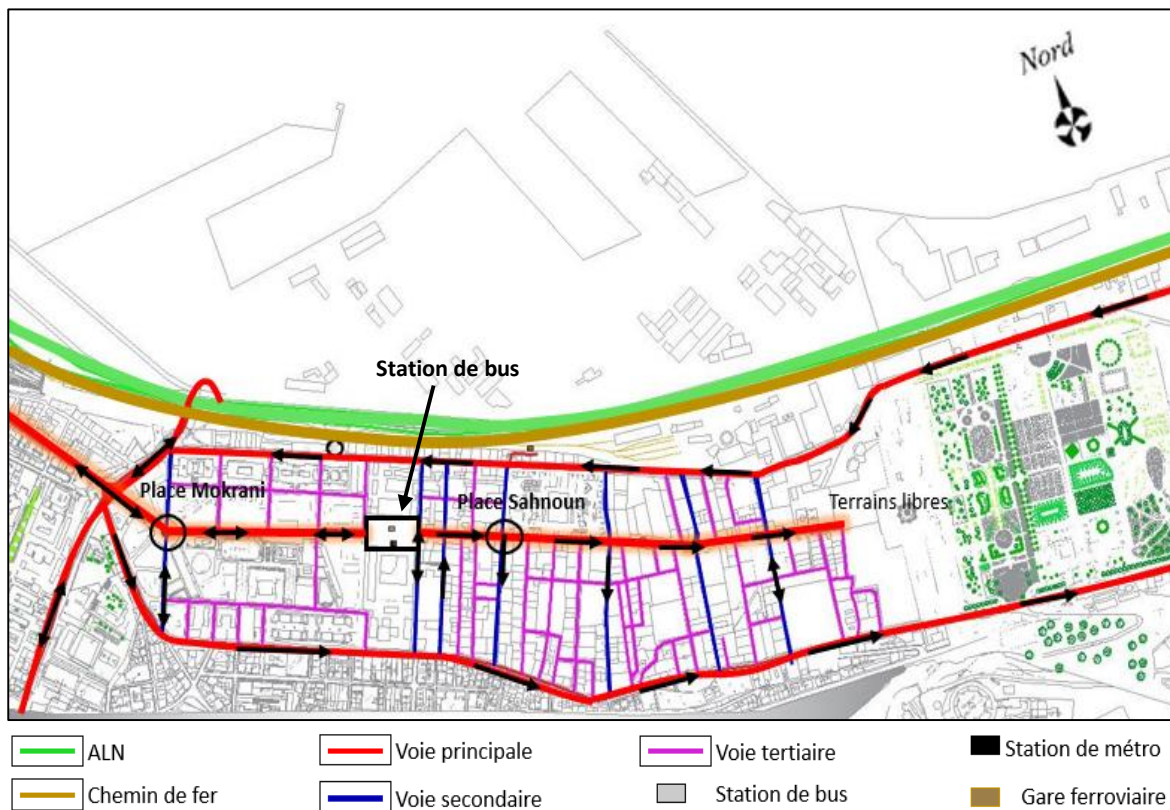


Figure 44 : Hiérarchie des voies El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

7.2 Trafic routier :

La fluidité de la circulation se reflète par l'attractivité des activités le long des axes, on note :

1-une circulation très fluide au niveau des friches de Hassiba cependant on note une circulation moyenne dans l'autre partie là où il se trouve l'habitat collectif et l'habitat intégré.

2-Au niveau d'Aissat-Idir on note une circulation moyenne marquée par les équipements scolaires et administratifs.

3-une circulation lente à Boualam-Rochai notée par les différentes activités : résidentielles, commerciales, tertiaires...et une circulation moyenne au niveau des terrains libres.

4-une circulation moyenne au niveau des habitats intégrés de la rue de Belouizdad et une circulation fluide au niveau des friches industrielles.

5-Après l'étude de l'attractivité et le trafic et les données précédentes on constate la division des axes en 7 séquences, ou chaque axe est divisé en 2 ou plusieurs parties qu'on a plus l'impression que c'est le même axe.

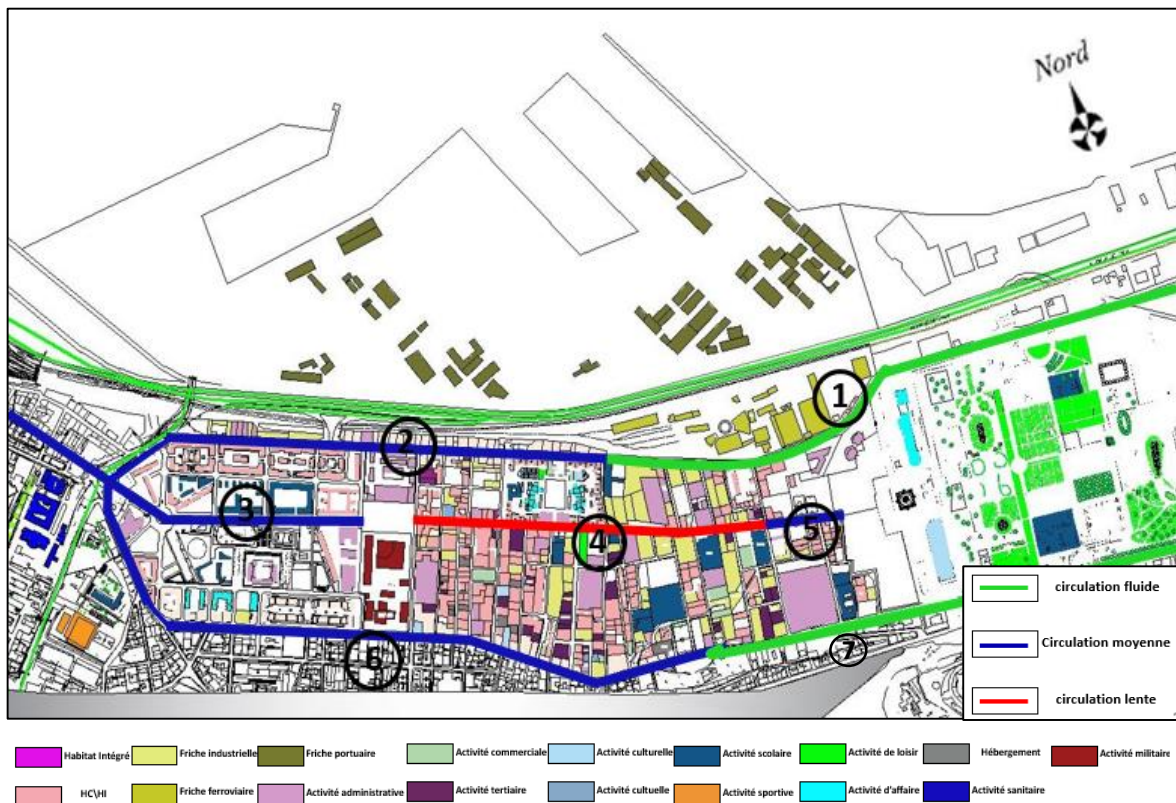


Figure 45 : Trafic routier El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

Synthèse de la section :

Comme synthèse de la section on peut dire encore une fois, qu'à travers la lecture du territoire algérois, Alger est une véritable ville de commandement et une métropole nationale et cela de par sa position stratégique dans le bassin méditerranéen, ses capacités d'infrastructure viaire et de transport urbain diversifié, sa richesse naturelle en matière de relief diversifié, source d'eau naturel, sa richesse végétale et historique, et notamment par sa disponibilité des centres anciens stratégiques dont El-Hamma fait partie, de par sa position stratégique sur la baie d'Alger, sa richesse en infrastructure viaire, sa disponibilité des grands équipements dont certains d'une échelle nationale, son environnement riche en qualités paysagères : la mer, jardin d'essais, le mont de l'Aaquiba et le monument des martyres, cependant on note un nombre considérable des carences au niveau de cadre bâti et de vie, d'accessibilité, de mauvaise exploitation... qui seront expliqués cas par cas dans la section suivante, on peut dire donc que le principal enseignement de cette section est que " le centre historique El-Hamma désigne un quartier dévalorisé et déprécié, chargé de potentialités non exploitées, qui nécessitent une intervention obligatoire ".

Section B : Partie conceptuelle

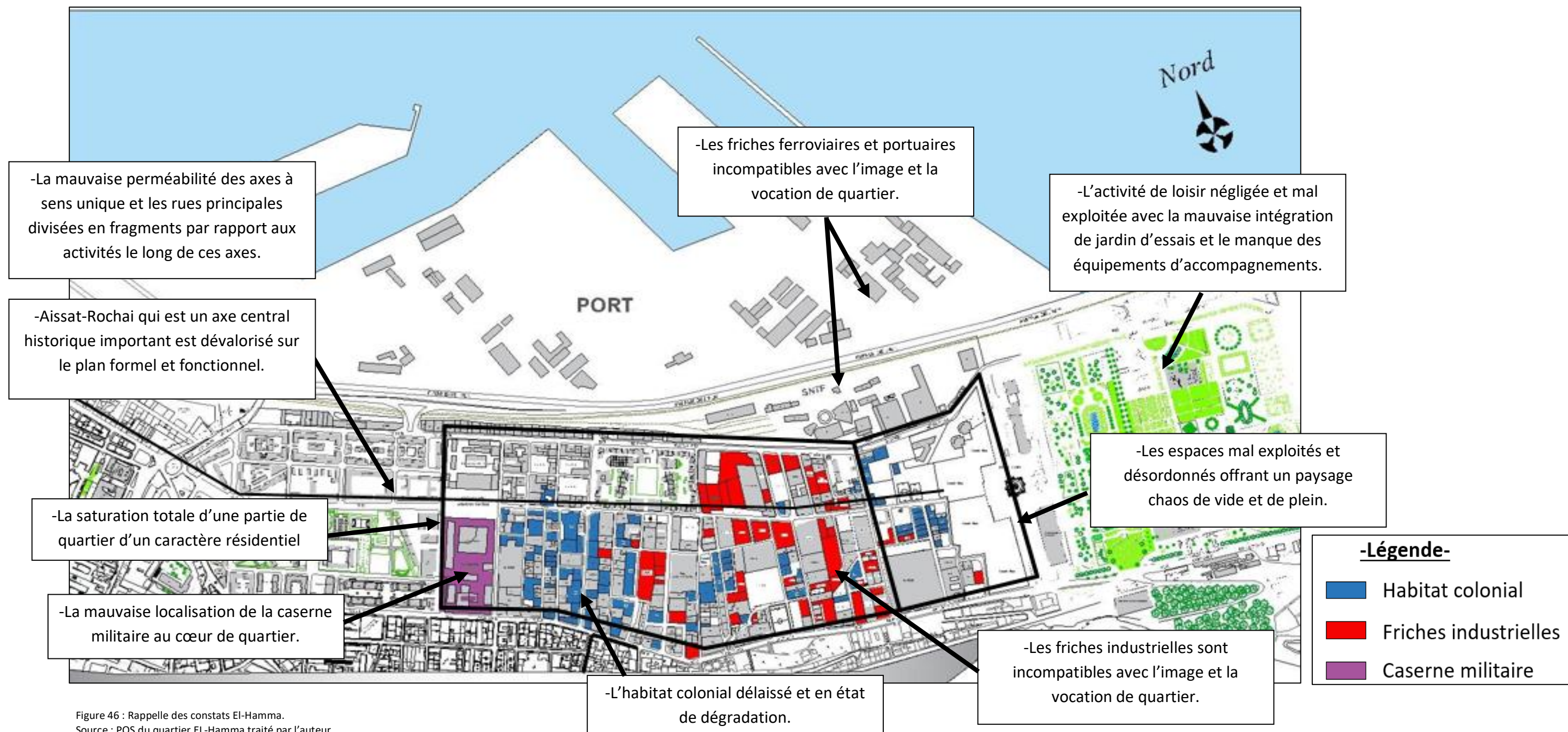
Introduction

El-Hamma un quartier historique, chargé de potentialités est dévalorisé sur le plan formel et fonctionnel malgré les chances qu'il a pour participer au développement de la ville, une réalité qui nécessite des interventions de revalorisation et de réaménagement obligatoires, comment intervenir à cet égard ? Quelle stratégie doit-on appliquer ? Et qu'elles fonctions urbaines doivent-on injecter ?

I. Intervention urbaine

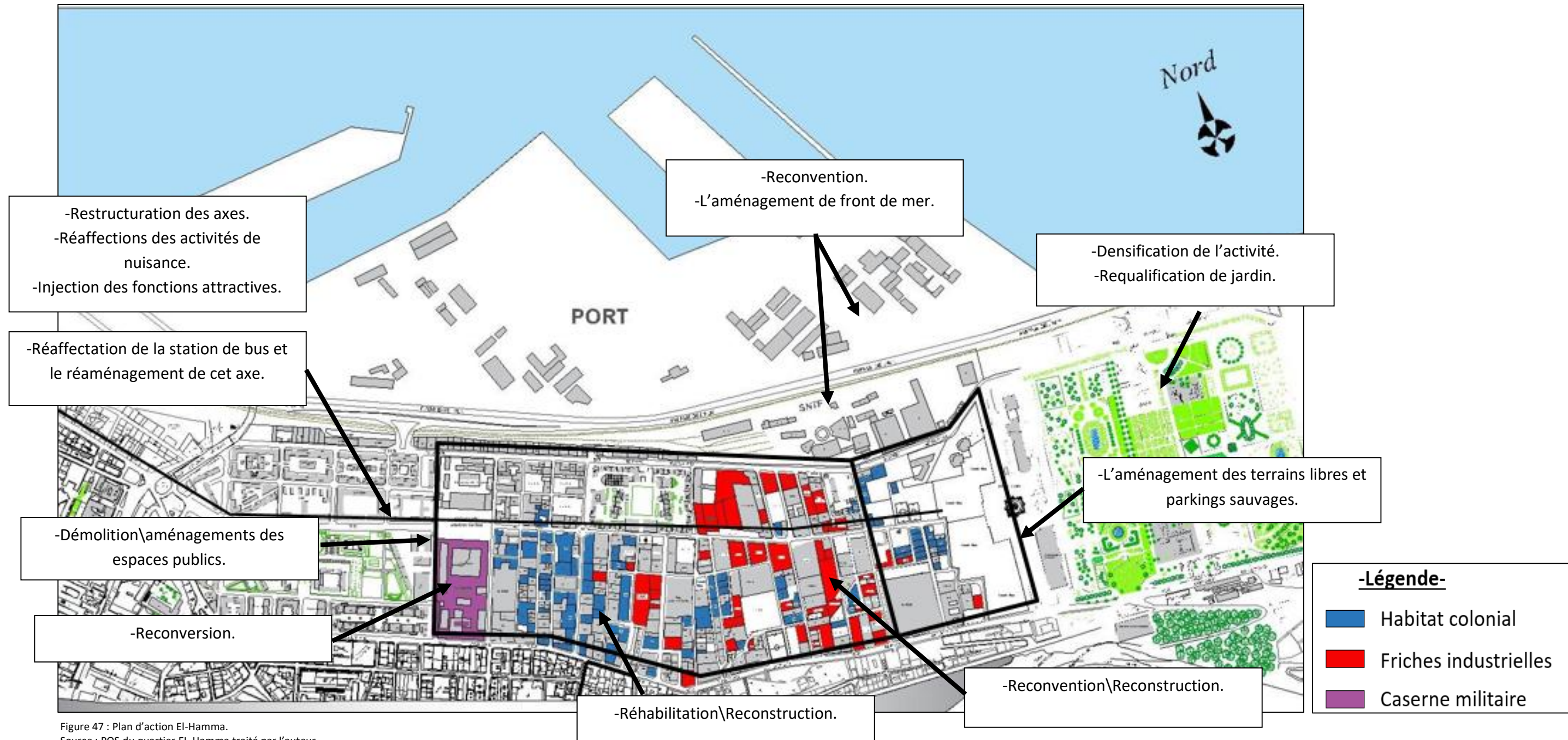
1. Rappel de constats :

-A travers l'analyse urbaine du quartier El-Hamma dans la section précédente, nous sommes sortis avec un bilan de constats que nous présentons dans la carte suivante :



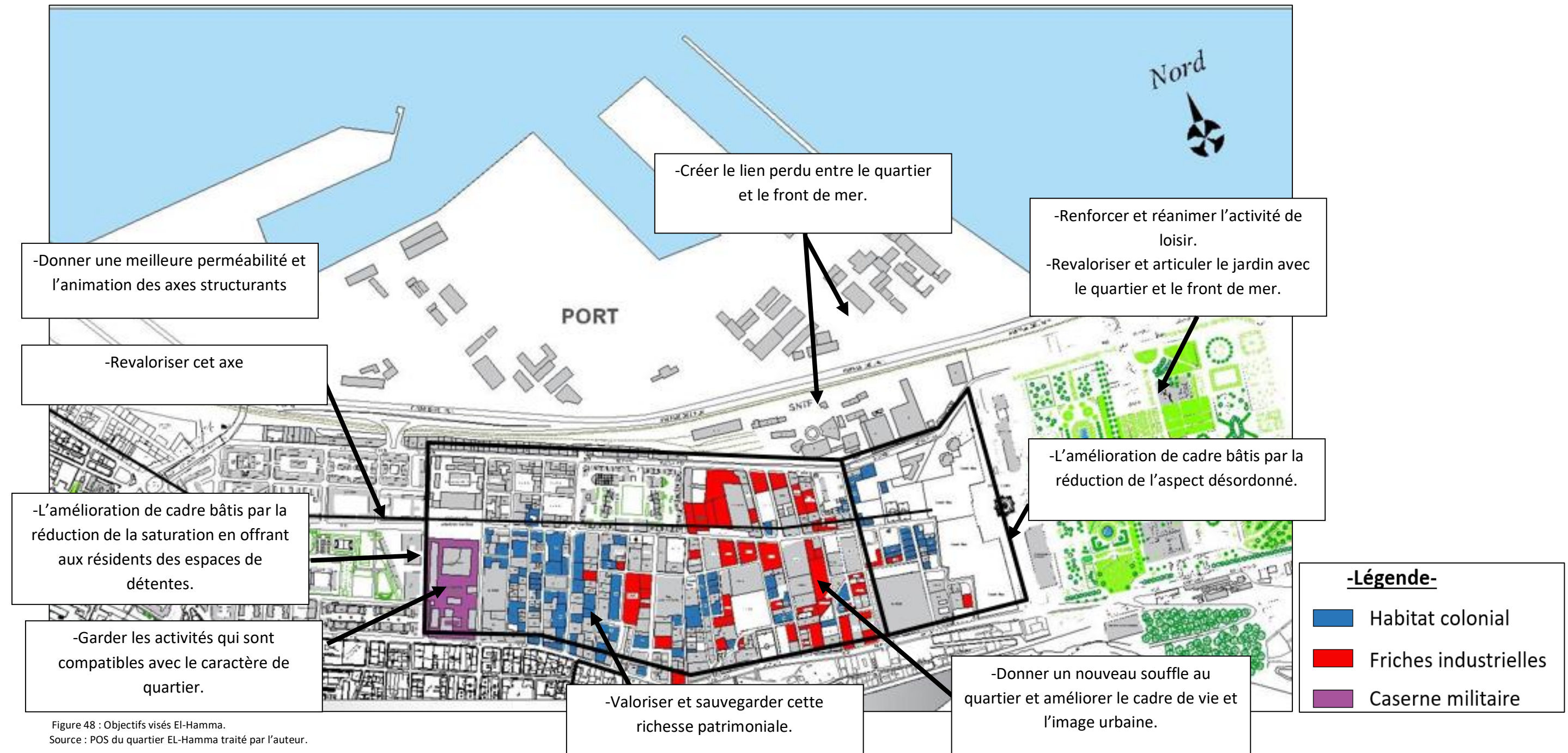
2. Actions à mener :

-Suite aux constats surélevés, nous avons opté pour le renouvellement urbain comme intervention de revalorisation du quartier et cela à travers une série d'actions que nous présentons dans la carte suivante :



3. Objectifs :

-Les actions proposées auparavant visent à atteindre les objectifs suivants :



4. Schéma de principe :

En résumé des constats, actions et objectifs on peut dire que le quartier se compose de trois situations : le quartier, le front de mer et le jardin d'essais chaque situation a ses propres problématiques qui ont fait que chacune travaille seule et séparément des autres. Notre objectif majeur dans cette phase (principe d'aménagement) est l'articulation de ces différentes situations afin de rassembler toutes les situations d'El-Hamma pour avoir un ensemble homogène, fonctionnel et complémentaire. L'articulation du quartier avec le front de mer se traduit par l'aménagement de ce dernier et par la continuité de l'axe de la culture et de la liberté (voir la légende), en suite l'axe perspectif et le pôle multifonctionnel viennent assurer l'articulation du quartier avec le jardin d'essais (voir la légende) et enfin le plan vert à son tour vient relier le jardin d'essais avec le front de mer (voir la légende).

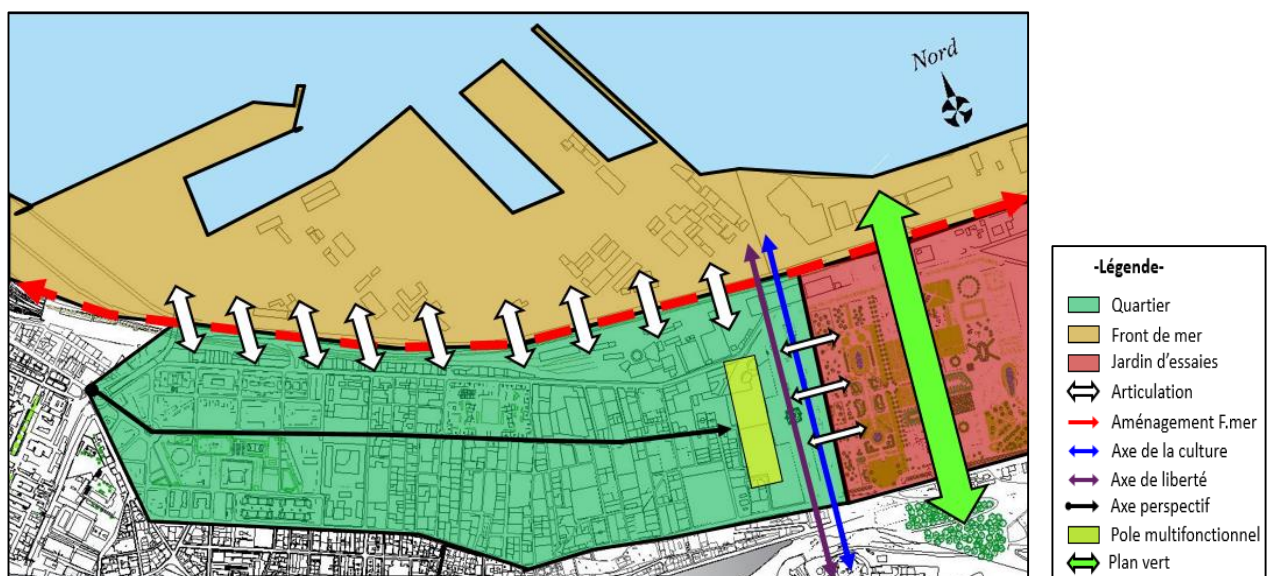


Figure 49 : Schéma de principe d'aménagement El-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

5. Orientation du POS :

Avant d'entamer notre propre stratégie pour l'aménagement du quartier il est plus intéressant de voir d'abord les orientations des pouvoirs publics, nous présentons donc le POS U31 Hamma Hussein-Dey, les orientations sont divisées en 5 zones A, B, C, D et D2. En ce qui concerne notre avis subjectif après la consultation de ces orientations :

-Nous somme tout à fait d'accord avec la nécessité de renforcement de l'activité d'affaires car c'est l'une des futures vocations du quartier et l'hôtel Sofitel qui est l'hôtel national d'affaires le témoigne, cependant le POS a proposé la démolition et la transformation de la majorité des

bâtis pour atteindre cet objectif , on pense donc que cette action doit être prise en modération tout en préservant la richesse patrimoniale du quartier et l'activité principale qui est l'activité résidentielle.

-On remarque aussi que l'aménagement et l'exploitation des friches ferroviaires et portuaires ne fait pas partie des ambitions du POS alors que ces derniers de par leur position stratégique, qualités environnementales et leurs surfaces très considérables (50% de la surface du quartier) représente une réelle opportunité pour la valorisation du quartier.

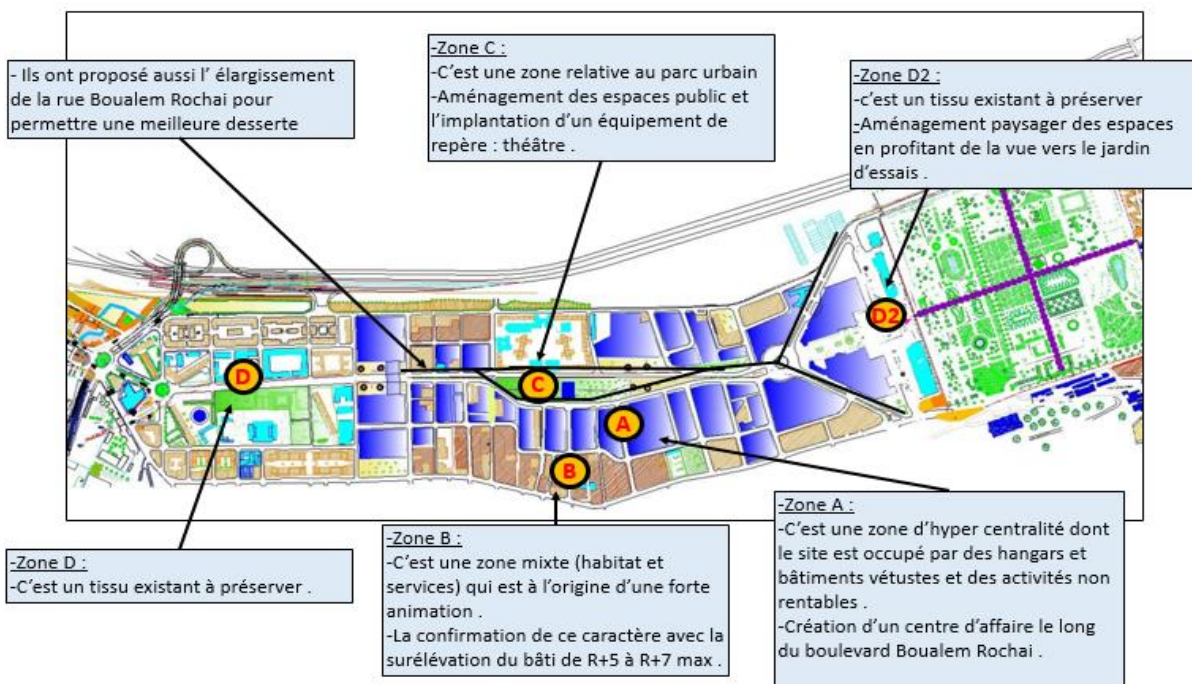


Figure 50 : POS U31 Hamma Hussein-Dey
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

6. Stratégie urbaine :

A travers le développement historique, le quartier El-Hamma a subi plusieurs transformations au fil des temps, du caractère agricole, industriel et puis résidentiel jusqu'au mile plans d'aménagements lancés par les autorités publiques (pages 57-58). De ce fait, le quartier est suspendu aux aléas des plans d'aménagements dont certains datent des années 1970. La suspension du quartier se traduit principalement dans l'incohérence de ses activités, d'un côté on trouve des équipements prestigieux de grande envergure : jardin d'essais, bibliothèque nationale, hôtel Sofitel, tours d'affaires, musée des beaux-arts, monument des martyrs, siège national UGTA...ect, du l'autre côté on assiste à une dégradation des bâtis, insalubrité, friches et terrains vacants, mauvaise perméabilité...ect (page 67). Les autorités publiques ont

commencé à hésiter, à faire les choses à moitié pour finir par ne plus savoir quoi faire de ce quartier, en résultant un quartier indécis, périphérique et central, côtier et enclavé sans identité sans caractère. Une confusion qui nous fait nous questionner "s'agit-il d'un quartier de haut standing ? Ou bien tout simplement un quartier déshérité ?".

Notre stratégie est claire depuis le début de ce travail : " valoriser le quartier ancien à travers des aménagements culturels", en lui rendant son attractivité et dynamisme, son identité, son caractère et en l'inscrivant dans le processus de la métropolisation de la ville d'Alger qui est l'objectif principal de cette recherche. A travers nos recherches dans le chapitre précédent nous avons démontré le rôle que joue la culture dans la valorisation des lieux et la métropolisation des villes et le fameux exemple de Bilbao le témoigne. Cependant, nous avons expliqué également selon les recherches des spécialistes que l'effet de la culture est **relativement lié au contexte environnement** "lorsque les grands équipements culturels sont situés en périphéries, villes moyennes où les difficultés économiques, ces équipements devient des simple implants ¹²³ ", **les grands équipements culturels sont des outils "catalyseurs"** selon les spécificités du contexte, dans les zones d'une économie diversifiée ces équipements deviennent des polarités et moteurs à l'émergence des quartiers créatifs, ce qui a été étroitement appliqué dans l'exemple de Bilbao : un vaste chantier de réhabilitation intégrant la ville et ses environs fut mis en place et de larges opérations urbaines de requalification ont précédé l'application de l'aménagement culturel du territoire de la ville de Bilbao (pages 46-47).

Pour avoir donc des résultats satisfaisants de l'aménagement culturel, le vrai travail commence en amont. Dans notre stratégie on voulait opter pour un "effet Bilbao" en s'appuyant sur la diversité urbaine à travers une large programmation urbaine, cette programmation est concentrée en quatre parties principales : partie de détente en référence au jardin d'essais, une partie culturelle prenant une position stratégique centrale en front de mer, une partie dédiée au loisir pour accentuer l'attractivité et le dynamisme, une partie d'hébergement à la place des friches ferroviaires et une partie multifonctionnelle pour créer un dynamisme et une animation au cœur du quartier (voir figure 51).

¹²³ G.DJAMENT-TRAN, docteur en géographie et maître de conférences à l'université de Strasbourg.

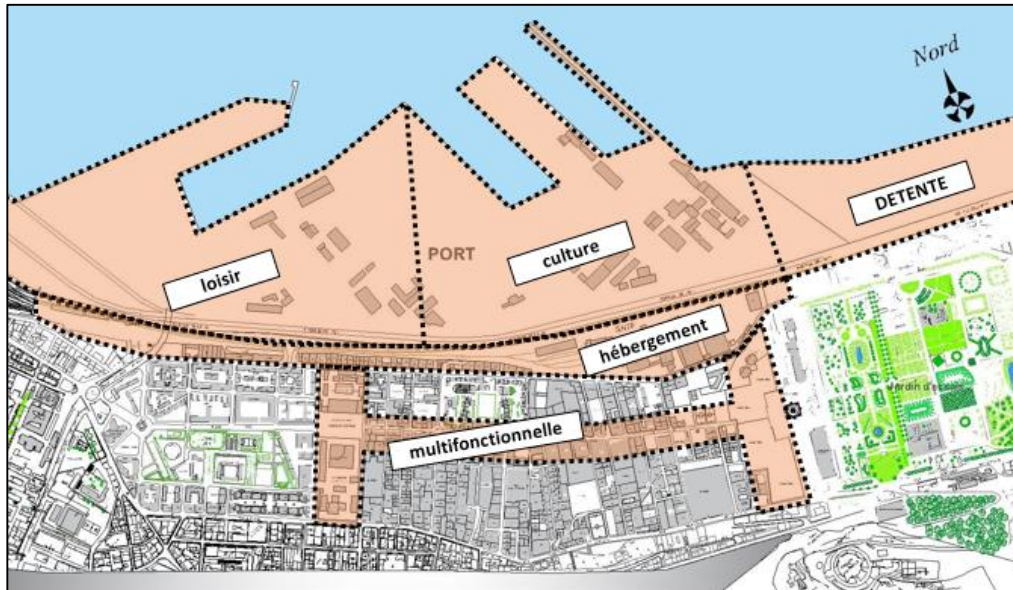


Figure 51 : Stratégie urbaine El-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

7. Programmation urbaine :

Nous allons montrer ici la programmation urbaine proposée dans chaque partie du quartier expliquée plus haut. Pour une meilleure compréhension il est indispensable de consulter la carte démonstrative (page 75) au fur et à mesure de la lecture de la description :

En commençant par le quartier :

-nous avons eu un intérêt majeur dans la valorisation de l'axe historique principal Aissat-Idir qui découle de la casbah en passant par les différents quartiers (figure 52) on peut dire donc qu'il s'agit de la "colonne vertébrale du quartier". On a concrétisé cet objectif par l'élargissement de l'axe (à double sens) et par la création des aménagements verts et de détente tout au long de l'axe (jusqu'au jardin d'essais) et en lui injectant des bâtiments multifonctionnels qui rajoutent de l'attractivité et de l'animation tout au long de l'axe (voir figure 53).



Figure 52 : Axe Aissat-Idir.
Source : Google maps modifié par l'auteur

-Pour plus de diversification nous avons doté le quartier d'autres équipements : centre de sport, tours d'affaires et un centre multifonctionnel (voir figure 53).

Résultat : Relation quartier\jardin ✓, axe valorisé ✓, réduction de la saturation de la zone ✓, renforcement des liens sociaux (espaces verts) ✓, meilleure perméabilité dans le quartier ✓.

A la place des friches ferroviaires :

- nous avons proposé de l'habitat haut standing avec des services de commerces et des restaurations au rez de chaussé, et la continuité de l'habitat mixte existant (figure 53), et donc en résultat : mixité sociale visée ✓, axe animé ✓.

A l'arrivée au front de mer :

- nous avons proposé d'abord le changement du caractère de la voie rapide et la réaffectation du chemin de fer, qui sont la cause principale de la rupture des quartiers de la baie d'Alger et El-Hamma notamment avec le front de mer, et donc d'une voie rapide à un boulevard urbain. Nous avons pensé à alléger la circulation dans le boulevard également, et cela par l'injection d'une voie parallèle à ce dernier qui permet la circulation en front de mer (figure 53).

- Toujours dans l'objectif d'alléger la circulation, et pour donner plus d'accessibilité au quartier nous avons pensé à favoriser le transport public et cela par l'injection d'une ligne de tramway tout au long du boulevard et donc tout au long de la baie d'Alger, la favorisation du transport public vise également une cible de durabilité environnementale (figure 53).

Résultat : Relation quartier\front de mer ✓, perméabilité au quartier réussite ✓.

- En tenant compte que la forme du front de mer n'est pas la forme originelle : il s'agit d'un remblai qu'a été créée pendant la période coloniale dont le tracé revient à la vocation industrielle de l'époque. Un tracé qui ne ressemble pas à la forme du reste de la baie d'Alger, et vu que la morphologie de la ville est semblable à un théâtre naturel c'est-à-dire que la baie est entièrement visible depuis les hauteurs d'Alger, c'était plus logique de revoir le tracé actuel. Nous avons proposé donc un tracé plus au moins linéaire en référence de la baie, doté de quelques courbures pour rajouter de l'ambiance visuelle depuis les hauteurs (figure 53).

- Dans l'unité de détente nous avons proposé un vaste jardin doté d'un musée de la nature en référence du jardin d'essais (figure 53), en résultat : Relation jardin\ front de mer affirmée ✓.

- En se dirigeant vers l'unité de la culture, nous avons proposé : un immense opéra qui fait la continuité de l'axe de la culture, un musée de la culture, un conservatoire de l'art et la danse et des salles de cinéma (figure 53).

- Dans l'unité du loisir, et pour assurer la transition fluide avec l'unité de la culture, nous avons proposé d'injecter un océanarium et un aquarium qui font d'un côté le rôle d'exposition comme un musée (culture) et marquent le début de la vie aquatique d'un autre. Nous avons proposé aussi un aqua parc et un océanographique, cet ensemble constitue un méga complexe aquatique qui sera un véritable pôle d'attraction au quartier (figure 53).

- Toujours dans l'unité du loisir, en référence du complexe aquatique nous avons proposé un complexe maritime qui se compose de : un port de plaisance, un centre nautique, une école de l'aquaculture et de la pêche pour laquelle on a dégagé un comptoir de la pêche sportive et en fin des appart-hôtels pour l'hébergement et des espaces verts et de consommation.

Résultat : attractivité ✓, dynamisme ✓, levier économique ✓, quartier valorisé ✓.

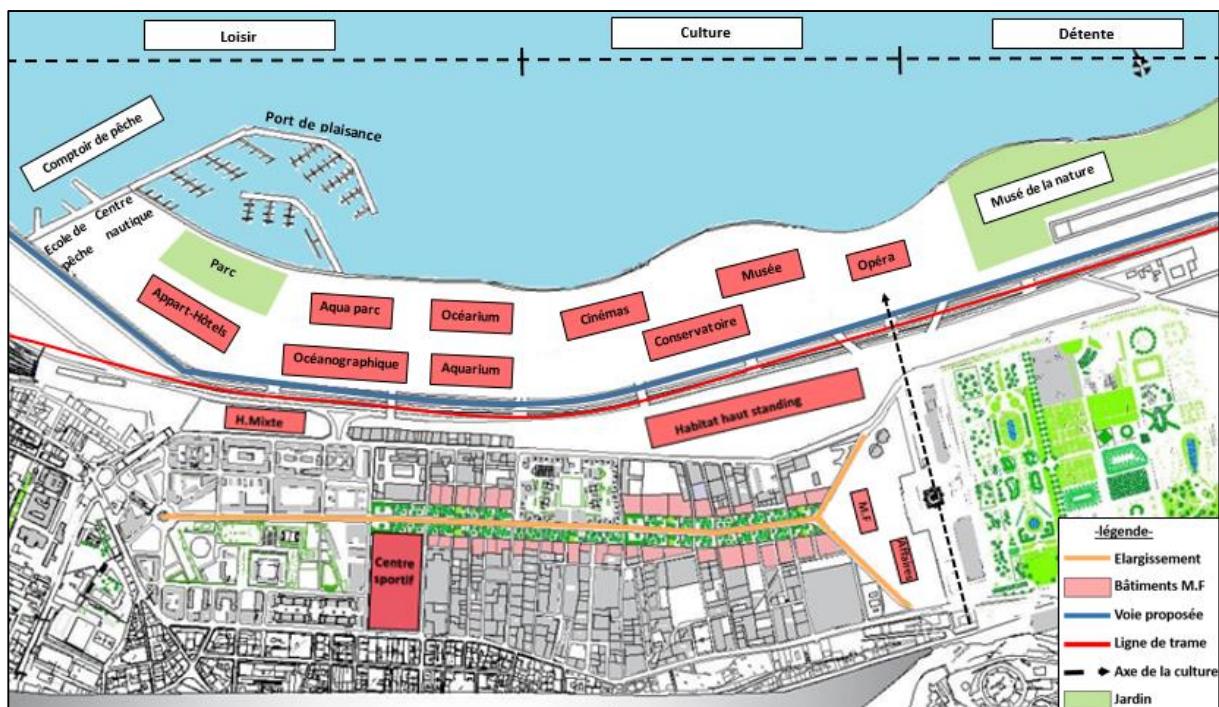


Figure 53 : Programmation urbaine El-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

8. Délimitation de l'aire d'intervention :

-Vu l'immense surface de quartier et son front de mer qui dépasse les 77 hectares, nous avons délimité une aire d'étude en choisissant comme critère de délimitation, une séquence qui contient : Friches industrielles, ferroviaires, portuaires, terrains libres ainsi le jardin d'essais, tout en suivant la rue Bougherfa, rajoutant à cela que c'est la séquence où il s'est programmé l'unité culturelle (notre thème) (figure 54).

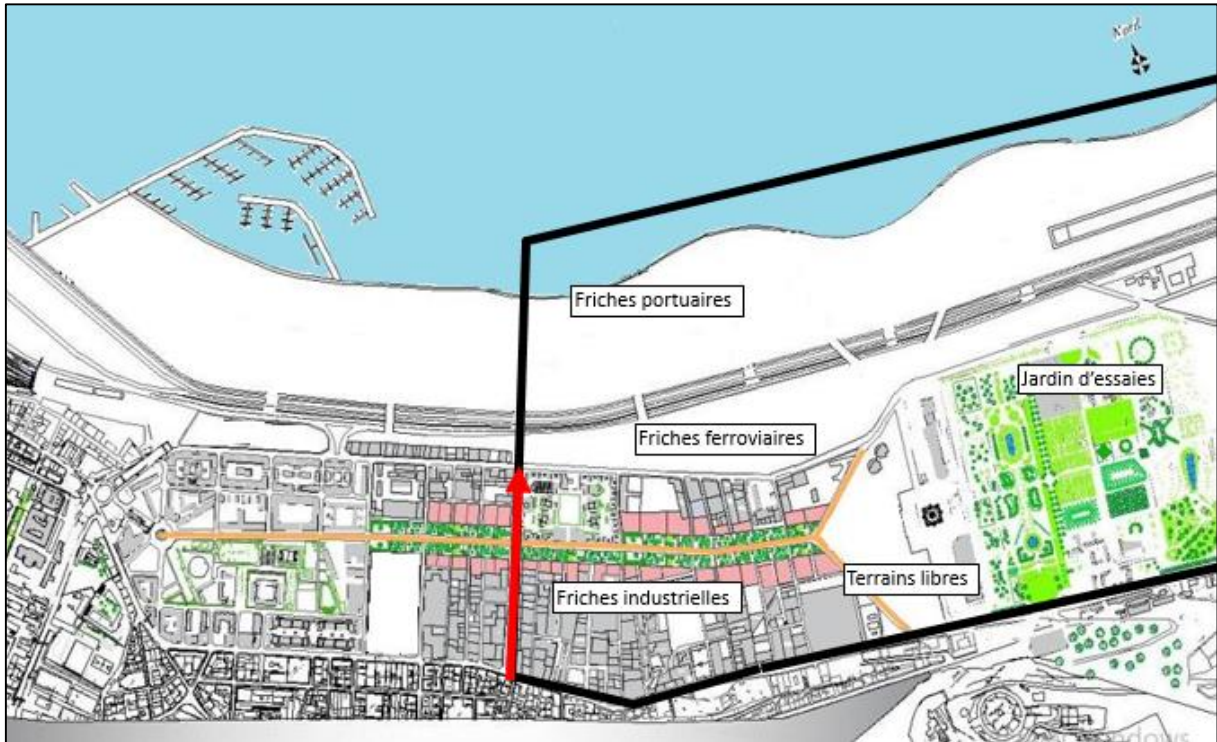


Figure 54 : Délimitation aire d'intervention El-Hamma.

Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

9. Plan d'aménagement :

Après avoir choisi une aire d'intervention urbaine, nous présentons ici le plan d'aménagement. Dans notre intervention, l'aménagement du quartier a été principalement dicté par deux axes principaux : l'axe de la perspective qui divise le quartier en deux, et l'axe de la culture qui constitue un axe symétrique par excellence en front de mer de cette aire étude, l'élaboration de notre plan d'aménagement est soutenue donc, par les principes et les idées du résultat du schéma de principe d'aménagement exposé auparavant (page 70).

En commençant par le quartier : - après l'élargissement de la voie Aissat-Idir nous avons répondu largement aux besoins de la circulation au sein du quartier, une chaussée double sens

de 14 m de largeur se divise en deux au niveau d'un rond-point, permet de relier tous les axes principaux et alléger la circulation du quartier. Le long de cet axe, nous avons dégagé des espaces pour la promenade piétonne, dotée des espaces verts pour la détente, des fontaines, des arbres et des bancs pour s'asseoir. Ainsi, la promenade piétonne est dotée de part et d'autres par des bâtiments à usage multifonctionnel : habitation aux étages supérieurs, des bureaux d'affaires au milieu et du commerce au rez de chaussé donnant aux piétons l'impression de circuler au cœur d'un centre commercial à ciel ouvert (figure 55).

-la promenade piétonne mène vers un espace symétrique par excellence : un centre multifonctionnel en milieu sous forme d'une porte urbaine "Bab El-Hama" permettant la continuité visuelle directe entre le quartier et le jardin d'essais, un geste invitant les visiteurs et touristes au quartier. Toujours pour préserver l'aspect symétrique nous avons proposé l'imitation des tours d'affaires existants, et en rajoutant des escaliers qui permettent l'accès facile du quartier au jardin d'essais, on peut dire que nous avons réalisé notre axe dit "perspectif" (figure 55).

A la place des friches ferroviaires : - l'espace est aménagé en surfaces vertes, des esplanades pour les rencontres, des promenades piétonnes, des habitats hauts standing surélevés sur des pilotis permettant la relation visuelle entre le quartier et son front de mer (figure 55).

Pour arriver au front de mer : - nous avons eu intérêt à l'articulation du monument des martyres avec le front de mer à travers une promenade prestigieuse dotée des équipements de grande envergures. La promenade de jonction a comme départ le point le plus élevé représenté par Maquam-chahid passant par bibliothèque nationale, la place carrée et l'hôtel Sofitel. Nous avons concrétisé cet objectif d'articulation par la création des terrasses aménagées reliées les unes aux autres par des escaliers mécaniques et par une placette suspendue qui assure l'articulation de quartier avec son front de mer (figure 55).

- l'aménagement du front de mer est fortement dicté par son axe symétrique (l'axe de la culture), au milieu se trouve l'immense esplanade verte avec un geste invitant les visiteurs au front de mer, et un équipement de taille " un opéra " qui par sa position, sa taille et sa forme domine l'aménagement environnant, et fait la continuité de l'axe de la culture qui se termine dans les îles du front de mer. A l'Est de l'opéra se concentre un ensemble des équipements dédiés à la vie végétale et naturelle : un immense jardin doté d'un musée de la nature et des

volières marécageuses pour l'exposition des espèces végétales, permettant aux visiteurs de circuler en s'amusants, en découvrant et en apprenant sur la vie végétale. A l'Ouest de l'opéra se concentre les équipements de nature artistique et culturelle : un musée de la culture, un conservatoire de l'art et la danse, et des salles de cinémas. Ajoutant à cela des espaces de restauration, des placettes et des espaces pour le stationnement (figure 55).

- Cet ensemble constitue un centre international artistique et culturel, c'est un ensemble tout en un visant à marquer la puissance de la ville et son rayonnement culturel, et vise encore notre objectif principal « **La métropolisation d'Alger** ».



Figure 55 : Plan d'aménagement El-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

II. Intervention architecturale

1. Analyse du site :

- Choix de site : notre choix de site d'intervention a été fortement influencé par certains critères : sa situation stratégique, son environnement urbain attractif, par ses conditions d'accessibilité aisé et facile, par sa visibilité et sa lisibilité depuis tout son espace environnement, et par ses capacités d'accueil considérables (figure 56).

- Situation et limites : notre site d'intervention architectural se situe au cœur du front de mer occupant une position stratégique et dominante par rapport à ce dernier. Il est limité par : la mer méditerranée au nord, le boulevard urbain au sud, le musée de la nature et l'usine de dessalement à l'Est, le musée de la culture et les restaurants à l'Ouest (figure 56).

- Accessibilité : le site présente une accessibilité mécanique directe et facile depuis le Boulevard urbain au sud, et une accessibilité piétonne très considérable depuis la ligne de tramway au sud et par la gigantesque promenade piétonne en front de mer (figure 56).

- Environnement immédiat : le site se présente dans un environnement riche et diversifié, à l'Est un complexe dédié à la vie végétale : immense jardin, musée de la nature et des volières marécageuses. A l'ouest un complexe culturel diversifié : musée de la culture, conservatoire des arts et des salles de cinéma. L'environnement de site est doté également par des éléments qui rajoutent de fortes qualités paysagères : la mer, le jardin d'essais et le monument des martyres dans les hauteurs au sud (figure 56).



Figure 56 : Assiette d'intervention EL-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

- Géomorphologie :

a. Données topographiques : une courbe de niveau partage le terrain longitudinalement en deux parties distinctes : plaine et talus, ces derniers présentent un relief accidenté avec des pentes allant de 19 à 67% et se composent de plates-formes étroites et allongées, dont l'altitude varie entre 20 et 138m au-dessus du niveau de la mer. Par contre le plateau de la plaine ne présente qu'une faible pente d'environ 3% (figure 57).

b. Données climatiques : le site se présente avec une pluviométrie d'une différence de précipitations entre le mois le plus sec et le mois le plus humide de 48 MM, une température maximale en été de 35 C° et maximale en hiver de 10 C° avec une humidité de 91,2% en été et 93,8% en hiver, et des vents dominants du côté nord-est d'une vitesse moyenne de 3,4\

c. Données géotechniques : Sol assez hétérogène, constitué des alluvions « qui sont des dépôts de terre, de sables, de cailloux, de graviers laissés par un cours d'eau là où le courant est ralenti » ce qui on fait des caractéristiques géotechniques médiocres.

- Surface et forme : la forme de l'assiette est plus ou moins rectangulaire avec des courbes au côté nord, d'une longueur 640m de et une largeur de 278m, et une surface considérable de 13hectares (figure 57).

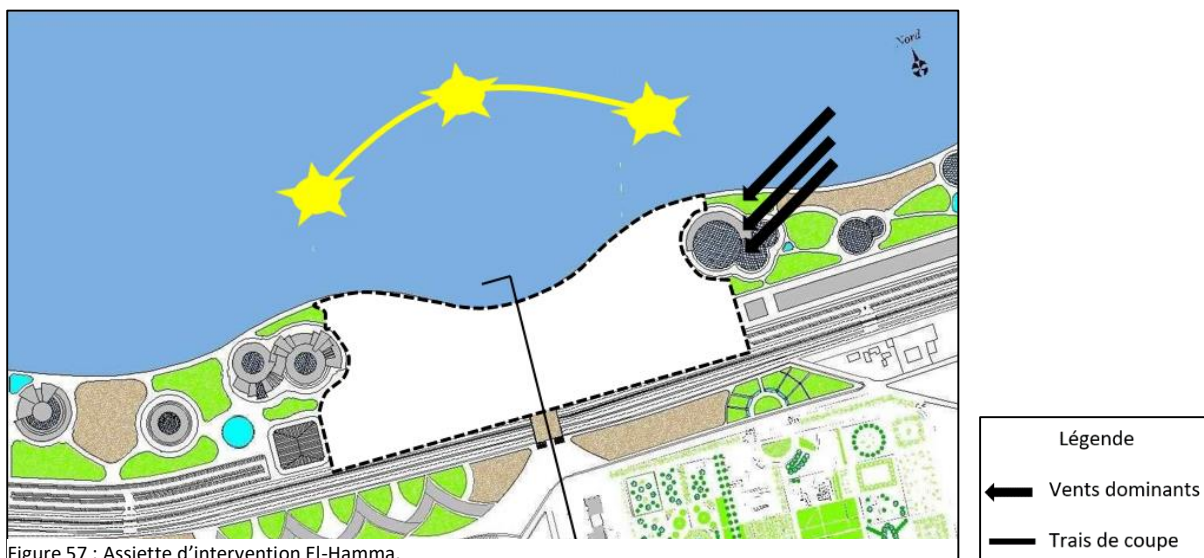
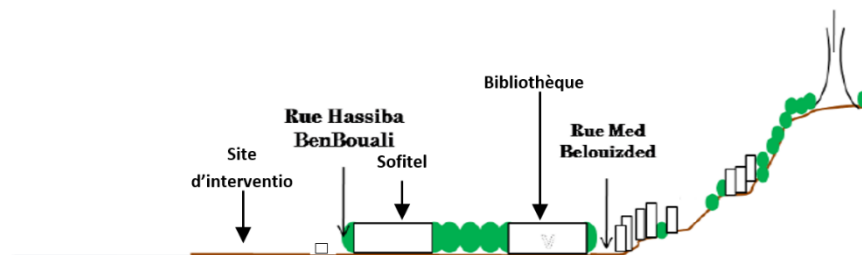


Figure 57 : Assiette d'intervention EL-Hamma.
Source : POS du quartier EL-Hamma traité par l'auteur.

2. Choix de projet :

Notre projet d'intervention sera "une maison d'opéra" sur le front de mer du centre historique El-Hamma, dans une logique de continuité de l'axe de la culture vers un équipement marquant qui participe à la favorisation du rayonnement culturel de la ville.

- Qu'est-ce qu'un opéra :

Un opéra ou maison d'opéra, est une institution du secteur public ou privé chargée d'organiser la représentation des œuvres du domaine de l'opéra. C'est un équipement diversifié qui englobe : expression, échange, détente, loisir, services, recherche, enseignement... ect.

-Pourquoi un opéra ?

- Dans un premier lieu, évidemment, le choix du projet est motivé par notre thème de recherche qui consiste à intégrer la dimension culturelle dans la valorisation des tissus anciens et les faire participer dans la métropolisation de leurs territoires.

-Au long de notre recherche nous avons constaté que les opéras sont généralement des projets reconnus internationalement et offrent une notoriété et célébrité à leurs villes et cela va avec notre objectif principal qui est la métropolisation de la ville d'Alger.

- Par rapport à la dimension économique, les opéras offrent beaucoup de services en outre de leurs fonctions principales "l'échange et l'expression" on trouve la restauration, l'exposition, des boutiques et plus, ils attirent beaucoup du monde et englobe plusieurs métiers à la fois : artistes, chanteurs, vendeurs, enseignants, organisateurs, décorateurs... et donc ce sont des projets rentables et offrent beaucoup d'emplois.

-Aussi par rapport à la dimension sociale, nous avons choisis l'opéra parce que les équipements culturels marquent l'identité des peuples et favorisent les interactions entre individus, surtout que les opéras sont des équipements de spectacles totaux, un art complet : musique, chant, théâtre, poésie, littérature, histoire, danse, costumes, et pour les décors et les lieux : architecture, sculpture & peinture... tout y est ! Il n'y a guère que le cinéma qui puisse rivaliser avec l'opéra. Mais le cinéma n'est pas un spectacle vivant, et un spectacle vivant vous donnera infiniment plus d'émotions qu'une séance de cinéma.

3. Analyse d'exemples :

Dans cette partie du travail, nous allons analyser deux exemples d'opéras de renommée internationale. Le choix de ces exemples est motivé par : leurs envergures, aspect architectural, fonctionnalité et principalement par des critères étroitement relatifs avec notre cas d'étude : implantation au bord de la mer, requalification des quartiers industriels, apporter attractivité et dynamisme aux villes..., nous présentons ici les grandes lignes des projets, tandis que le reste (distribution intérieure, façades) sera présenté en détail ultérieurement (voir annexes).

3.1 Harbin opéra house :



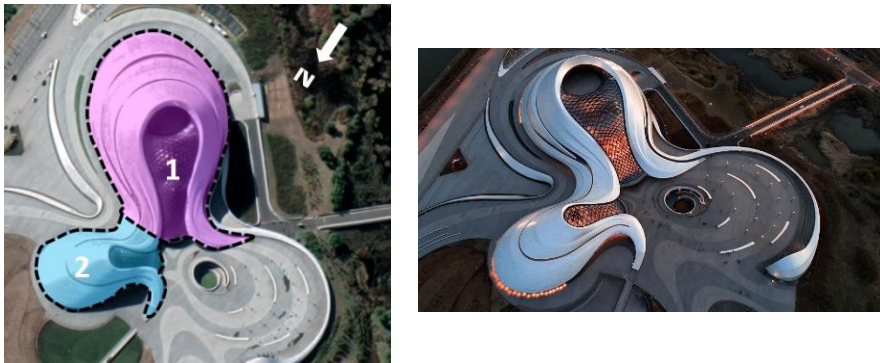
information	Description	Figure
Présentation du projet	-Harbin Opéra house est l'un des édifices iconiques du monde, avec son architecture originale et une surface de 78967m ² , le projet a une capacité d'accueil d'environ 2000 visiteurs par spectacle. L'opéra est situé dans la ville de Harbin en nord de la Chine et inauguré en 2015. Ce projet a été conçu par le cabinet d'architecture "MAD architectes" dans un cadre de planification de la "Harbin cultural Island" qui consiste à aménager cette partie de la ville avec des équipements culturels et lui apporter une attractivité et dynamisme.	
Environnement	-L'opéra est situé dans une île indépendante du reste de la ville "l'île de la culture" au bord de la rivière "Songhua" à proximité d'un centre culturel, une zone résidentielle à l'Est et une vaste zone industrielle à l'Ouest, à travers son contexte environnement on peut lire clairement que l'un des objectifs principaux de l'injection de l'opéra est d'apporter attractivité, dynamisme et animation à cette partie de la ville	
Accessibilité	-Pour l'accessibilité le projet est accessible de la part de la ville uniquement par des voies mécaniques : Principalement le pont de la ville au nord qui mène droit à la bouche de sous-sol, La rue Binshui qui relie les deux extrémités Est-Ouest et enfin la rocade Juyuan qui entoure l'île. Tandis que le flux piéton commence principalement de la rampe de sous-sol situé au près des entrées principales.	
Implantation	-Le principe d'implantation de l'opéra est simple : le projet, pour son aspect monumental est implanté au cœur de l'île, le grand théâtre est orienté vers le pont de la ville avec un geste invitant les visiteurs, tandis que le petit théâtre est orienté vers la zone industrielle tout en dégagant une immense esplanade entre les deux volumes.	
forme	-La forme du projet se compose de : deux unités curvilignes avec une légère différence d'orientation de l'une à l'autre, la première unité qui est d'une taille importante est dédiée pour le théâtre principal, la deuxième la plus petite concerne le petit théâtre, et une grande esplanade en devant.	
Volumétrie	-Pour le volume, Harbin Opéra House a été conçu en réponse à la force et l'esprit de la nature sauvage de la ville du Nord et le climat glacial. Il apparaissait comme deux masses de glace sculpté par le vent et l'eau de la rivière, le bâtiment se fond parfaitement dans la nature et la topographie avec une transfusion de l'identité, de l'art et de la culture locale.	

Tableau 3 : Présentation d'exemple Harbin Opéra house.
Source : créer par l'auteur.

3.2 Oslo opéra House :



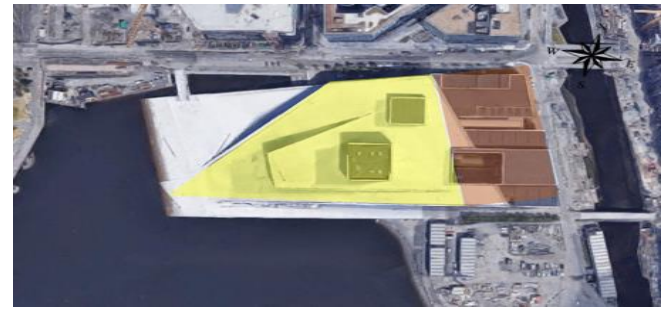

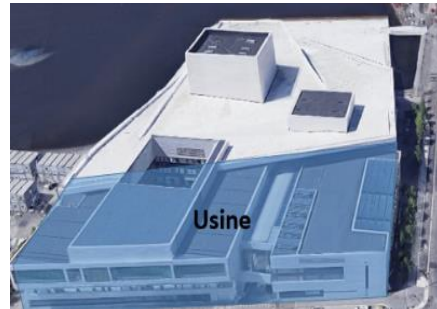
information	Description	Figure
Présentation du projet	-Oslo opéra house se situe dans l'extrémité de la ville d'Oslo en Norvège, occupant une surface de 38 000 m ² avec une capacité d'accueil de 1 350 places, il a été inauguré en 2008. Le projet a été réalisé par la société de Statsbygg et le cabinet international d'architecture Snøhetta. L'idée de l'opéra était dans le cadre de transformation du quartier portuaire de la ville « fjord » qui a un caractère commercial et industriel d'ailleurs l'opéra était le premier élément de transformation du quartier dont le but d'être le producteur national des arts de la scène.	
Environnement	-L'opéra d'Oslo se trouve dans un quartier portuaire à caractère comercio-industriel en plein transformation donc on distingue plusieurs chantiers des projets qui sont au cours de réalisation : Centre d'exposition, le musée d'art et l'habitat mixte, l'extension du parc Christian Frederik et d'autres équipements déjà réalisés.	
Accessibilité	-Oslo opéra house est accessible par les rues : Operagata, Nylandsvein et Langkaia dont l'accès mécanique se trouve à l'est et mène directement au parking au sous-sol tandis que le flux piéton est venu des deux passerelles Est et Nord-ouest qui relient la ville au projet et l'accès piéton principal au nord-ouest.	
Implantation	-Le projet s'implante dans un terrain rectangulaire au bord de la mer, avec un alignement du côté Est et Sud tout en suivant la forme de la parcelle, et un retrait du côté nord-ouest en référence à " la ville quadrillée " tout en créant une pente accessible pour les visiteurs, et un deuxième retrait au côté ouest en référence au palais royal d'Oslo en créant la deuxième et la principale pente accessible « le tapis ». Et comme ça le visiteur a la possibilité de circuler au tour, dans et sur le projet et c'est ce qui fait la particularité de l'opéra d'Oslo.	
Forme	-La forme du projet est composée de deux unités, une unité rectangulaire dédiée à la fonction de production à l'est et une deuxième unité trapézoïdale à l'Ouest pour le grand public.	
Volumétrie	-Le volume de l'opéra est un volume monumental de haute qualité architecturale, dont les concepts de base sont : <u>Convivialité</u> : Le quartier portuaire le Fjord est le point de rencontre de la ville avec le reste du monde, la ligne de démarcation entre le sol ici (la ville) et l'eau là-bas (le monde) est à la fois un seuil réel et symbolique, ce seuil entre "sol et eau" "ville et monde" a donné naissance au concept de convivialité (mur de vagues). <u>Accès facile et ouvert à tous</u> : L'opéra est accessible au sens le plus large possible disposant un « tapis » de surfaces horizontales et inclinées au-dessus du bâtiment. Ce tapis a reçu une forme articulée, liée au paysage urbain. <u>La copropriété</u> : Les installations de production de l'opéra travaillent d'un côté dans la production principale de bâtiment qui est la production artistique, et d'un autre côté elles travaillent comme une « usine » autonome pour la production des biens comme les perruques, le maquillage, chapeaux, gants et costumes.	 

Tableau 4 : Présentation Oslo opéra house.
Source : Créer par l'auteur.

4. Programme de base :

En ce basent sur l'analyse des deux exemples précédents : Harbin opéra et l'opéra d'Oslo, ainsi sur la lecture d'autres exemples supplémentaires qu'on n'a pas inclus dans ce travail, comme : Sydney opéra house en Australie, Jinan opéra house, Shanghai grand théâtre et le complexe culturel Suzhou en chine, on est arrivé à saisir le maximum d'informations sur les opéras : répartition spatiale, fonctionnement, exigences techniques et plus. Ce qui a enrichi nos connaissances sur le projet et nous a permis d'avoir une idée plus large sur le programme qu'on peut adopter, on peut dire que le programme suivant représente la conclusion, le "jus d'or" de cet ensemble d'exemples. Qu'on peut scinder dans les unités suivantes :

-Unités principales :

-Unité d'accueil : Elle permet de recevoir, informer, et diriger les visiteurs et les utilisateurs.

-Unité d'échange et d'expression : Elle constitue la fonction majeure du centre, pouvant accueillir des activités culturelles dédiées aux spectacles sur scène.

-Unité de formation et d'enseignement : Elle comprend le public spatialisé et lui permettre l'acquisition des initiations et des savoir-faire à travers des activités pédagogiques.

-Unité de documentation et recherche : C'est l'espace où les individus trouvent à leur disposition une grande infrastructure de moyen permettant la manipulation et l'expérimentation par eux même pour élargir leurs connaissances.

-Unités secondaires :

-Unité de média et communication : Elle assure la communication, artiste-équipement avec le public et l'informe du programme des spectacles et évènements culturels organisés.

-Unité de détente loisir et service : Dans le but d'assurer l'attractivité et rentabilité au projet cette unité implique les activités de détente, de sport, de jeux, et de récréation et comprend des espaces de restauration et consommation aménagés et des locaux commerciaux qui proposent des produits en relation avec l'art de la scène.

-Unité de Gestion et coordination : elle assure la gestion, l'organisation et la direction des différentes structures que constitue l'équipement : administration et archives.

-Unité technique : Elle englobe les activités de maintenance, stockage, les locaux de climatisation et de chauffage.

Unité	Espace	Sous-espaces	Surface	Surface totale	
Accueil	Hall d'accueil	Réception	70m ²	3000m ²	
		Attente	80m ²		
		Hall	2400m ²		
		Billetterie	150m ²		
		Sanitaire	200m ²		
Echange et expression	Opéra 1600 places	Hall + foyer	1000m ²	7965m ²	
		La grande salle	900m ² par terre 350 balcon		
		La fosse d'orchestre	50m ²		
		La scène	310m ²		
		L'arrière scène	230m ²		
		Scène latérale gauche	120m ²		
		Scène latérale droite	120m ²		
		Salles de répétition	12*90m ²		
		Loges d'artistes individuelles	16*20m ²		
		Loges d'artiste pour groupe	10*30m ²		
		Les salles de costumes	3*90m ²		
		Les salles de maquillage	3*90m ²		
		Salle de capitonnage	3*75m ²		
		Salle de menuiserie	2*90m ²		
		Salle mécanique	2*90m ²		
		Salle de peinture	100m ²		
		Dépôts de décors	1300m ²		
		Régies (son, projection, éclairage)	8*20m ²		
		vestiaires	6*50m ²		
	sanitaires	63*6m ²			
	Théâtre 1200 places	Théâtre 1200 places	Hall + foyer	900m ²	7525m ²
			La grande salle	610m ² par terre 350 balcon	
			La scène	310m ²	
			L'arrière scène	230m ²	
			Scène latérale gauche	120m ²	
			Scène latérale droite	120m ²	
Salles de répétition			12*90m ²		
Loges d'artistes individuelles			16*20m ²		
Loges d'artiste pour groupe			10*30m ²		
Les salles de costumes			3*90m ²		
Les salles de maquillage			3*90m ²		
Salle de capitonnage			3*75m ²		
Salle de menuiserie			2*90m ²		
Salle mécanique			2*90m ²		
Salle de peinture			100m ²		
Dépôts de décors			1300m ²		
Régies (son, projection, éclairage)			8*20m ²		
vestiaires	6*50m ²				
sanitaires	63*6m ²				

	Salle polyvalente 550 places	Hall + Foyer	550m ²	1278m ²		
		La grande salle	390m ² par terre 120 balcon			
		La scène	100m			
		L'arrière scène	60m			
		Scène latérale gauche	50m ²			
		Scène latérale droite	50m ²			
		Loges individuelles	10*20m ²			
		Loges collectives	30*2m ²			
		Salles de répétitions	70*10m ²			
		Salles de costume	3*40m ²			
		Salles de maquillage	3*40m ²			
		sanitaires	45m ²			
	Salle des concerts 550 places	Hall + Foyer	550m ²	1278m ²		
		La grande salle	390m ² par terre 120 balcon			
		La scène	100m			
		L'arrière scène	60m			
		Loges individuelles	10*20m ²			
		Loges collectives	30*2m ²			
		Salles de répétitions	70*10m ²			
		Salles de costume	3*40m ²			
		Salles de maquillage	3*40m ²			
		sanitaires	45m ²			
Formation Et Enseignement	Formation Théâtre	Salles de cours	12*55m ²	2910m ²		
		Salles de répétition	12*60m ²			
		Scène de répétition	2*200m ²			
		vestiaires	4*50m ²			
		sanitaire	4*60m ²			
		Salon des professeurs	130m ²			
		Salon des étudiants	130m ²			
		Administration : -Secrétariat. -Bureau du directeur. -Salle de réunion.	25m ² 45m ² 60m ²			
	Formation musique	Salles de cours	6*60m ²			
		Salles de répétitions	3*50m ²			
		Studio d'enregistrement	3*30m ²			
		Administration	52m ²			
	Document- tation et recherche	Bibliothèque	Réception + consultation		120m ²	480m ²
			Espace rayonnage et stockage		180m ²	
La salle de lecture			160m ²			
Bureau de gestion			10m ²			
Bureau de manager			10m ²			
Media et communic- ation	Espace de Communication	Salon de conférences	100m ²	205m ²		
		Salon d'artiste	50m ²			
		Espace publicitaire	100m ²			
Détente Loisir et	Consommation	Restaurants	180m ²	1335m ²		
		Cafeterias	170m ²			

Services	Commerce	Boutiques (souvenir, luxe...)	90m ²	
		Stands	6*30m ²	
	Détente	Clubs : -Club de théâtre -Club de musique	67m ² 2*75m ²	
		Espace des spectacles ouverts	100m ²	
		Salle des jeux	100m ²	
parking	1 place pour 5 spectateurs	450 places		
Gestion et Cordinat-ion	Gestion	Billetterie	35m ²	710m ²
		Finances	25m ²	
		Bureau de manager	15m ²	
	Sécurité	Réception	20m ²	
		Telle surveillance	25m ²	
		Bureau de manager	15m ²	
	Administration	Bureau de directeur	30m ²	
		Salle de réunion	30m ²	
		Bureau de comptable	30m ²	
		Bureau de programmation	30m ²	
		Salle d'archive	30m ²	
		Sanitaire	103 ²	
Technique	Locaux techniques	Espace de stockage	2*11m ²	232m ²
		Espace de maintenance	15*2m ²	
		Autres	3*60m ²	

Tableau 5 : Programme de base de projet ponctuelle.
Source : créer par l'auteur.



Figure 58: Sydney opera house.
Source: archpaper.com/2020/03/sydney-opera-houses



Figure 59 : Jinan opéra house.
Source : www.archdaily.com/472686/new-opera-in-jinan



Figure 60: Nanjing opera house.
Source: [/twitter.com/CGTNOfficial/status](https://twitter.com/CGTNOfficial/status)

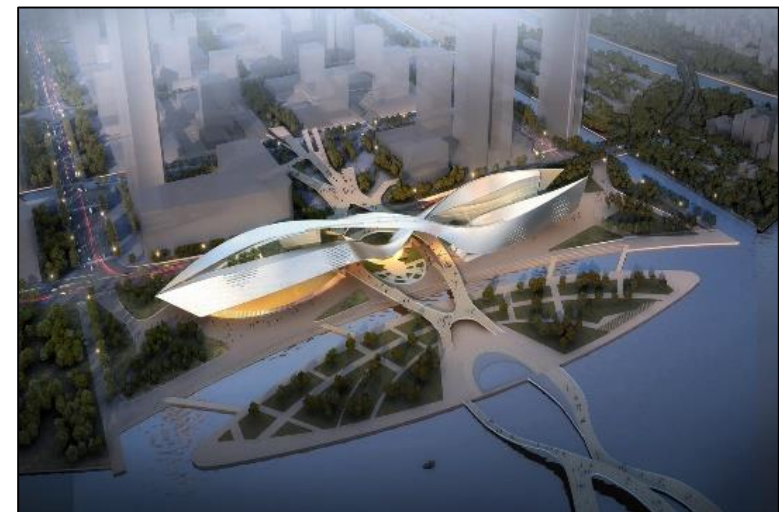


Figure 61 : Suzhou cultural center.
Source : www.arch2o.com/suzhou-cultural-center

5. Conception du projet :

5.1 L'idée du projet :

Par rapport à notre objectif principal " la métropolisation de la ville d'Alger" nous avons pensé à concevoir un projet d'envergure reconnu sur la scène internationale qui va servir d'un repère pour le quartier El-Hamma et une marque pour la ville d'Alger. On voulait donc réaliser un projet porte-drapeau par ses capacités, ses services mais notamment par son architecture ! Au cours de notre recherche thématique nous avons abordé l'intérêt des autorités publiques étrangères dans la création des équipements d'une architecture originale, d'un design et un paysage distinctif, ce qui a donné à leurs territoires une large renommée, nous citons par exemple : le musée Guggenheim à Bilbao, le Louvre en Abu Dhabi et l'opéra de Sydney en Australie. Nous avons opté donc pour cette perspective ; concevoir un opéra d'une architecture marquante, originale, un bijou qui vient décorer la baie d'Alger.

En effet, c'est ce mot "bijou" qui a motivé et orienté nos réflexions : on voulait s'inspirer d'un bijou réel. Tout en étant conscient du rôle des équipements culturels dans la représentation de l'identité des populations, et pour donner plus de sens et de crédibilité à cette réflexion, il était plus digne de s'inspirer d'un bijou qui représente la culture et l'identité locale algéroise, nous avons choisis un bijou traditionnel typiquement Algérois " khit El Roh" en dialecte locale qui signifie littéralement " le fil de l'âme". Notre projet sera donc une métaphore de ce bijou antique qui vient décorer la baie d'Alger.

5.2 Genèse du projet (forme et volumétrie) :

- Le fil de l'âme est un type de diadème composé d'un fil attaché des perles d'or serties de diamant et pierres précieuses, c'est un bijou millénaire qui compose le trousseau de la future mariée algéroise. Il se transmet de mère en fille ainsi certaines familles d'Alger possèdent de très anciens "khit El Rouh" et donc c'est un héritage de grande valeur morale, ce bijou orne le front de la mariée d'une belle manière (figure 62).

- Le fil se manifeste dans notre projet comme un "socle", attaché des "blocs" qui représentent les perles, on a rajouté à cet ensemble des "iles" sous forme des perles jetées en front de mer. Ainsi notre projet orne le front de mer comme le fil de l'âme orne le front de la mariée (figure 63).



Figure 62 : le fil de l'âme " Khit-El Rouh"
Source : www.wordpress.com

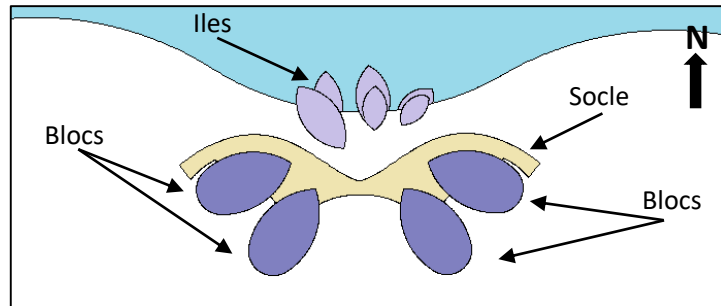


Figure 63 : genèse de la forme
Source : créer par l'auteur.

- le projet représente une forme symétrique où le socle est intégré avec l'environnement en épousant la forme courbée du front de mer, tandis que les blocs sont orientés vers deux pôles attractifs : à l'est le "jardin d'essais" et à l'ouest " le quartier", tout en dégagant une continuité visuelle entre deux éléments très importants dans le quartier : " la mer " au nord et le "monument des martyrs" au sud. L'orientation des îles dans tous les sens vient rajouter une touche artistique qui casse l'aspect symétrique du projet (figure 64).

- Le projet est positionné au centre de l'assiette ce qui a permis de dégager deux esplanades : une au nord qui donne vers la mer et l'autre au sud qui donne sur le quartier (figure 64).

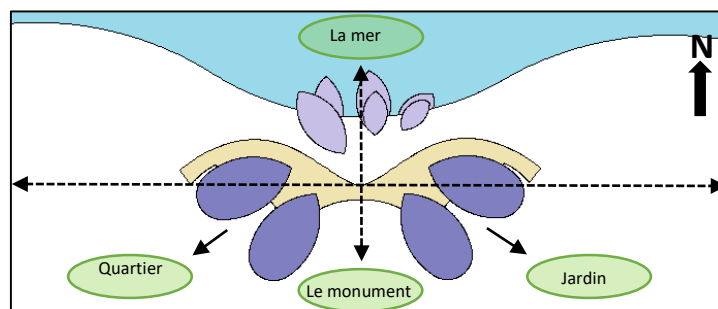


Figure 64 : genèse de la forme.
Source : créer par l'auteur.

- La volumétrie de ce complexe est devisée en unités plus petites pour donner à l'opéra une échelle plus humaine et facilite la navigation des utilisateurs et organise le fonctionnement du projet : le socle pour le hall d'accueil, l'opéra et la salle des concerts occupent les deux blocs au centre tandis que le théâtre et la salle multifonctionnelle occupent les deux blocs Est et Ouest (figure65).

- La hauteur des volumes de l'opéra et la salle des concerts répartie sur quatre niveaux, est la plus importante, et cela par rapport à leurs capacité d'accueil et pour les mettre en évidence en vue leur position centrale dans le projet, tandis que la salle multifonctionnelle et le théâtre sont diminués en deux niveaux seulement pour permettre une vue complète sur les quatre

blocs depuis le front de mer. Pour le socle il est d'un seul niveau pour offrir une terrasse sur son toit accessible via deux rampes depuis le front de mer (figure 65).

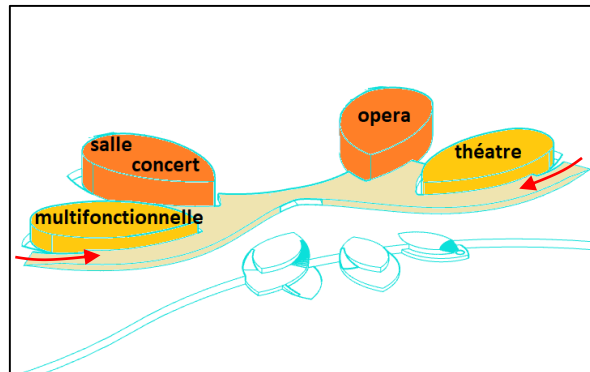


Figure 65 : genèse du volume.
Source : créer par l'auteur.

- Pour permettre une relation directe entre l'esplanade nord et sud une percée a été créée au niveau du socle (figure 66).

- pour attirer le flux vers le front de mer nous avons injecté dans les îles des fonctions de loisir et de détente : un restaurant, cafétéria, salle des jeux et théâtre à ciel ouvert. Ces derniers sont intégrés en sous-sol pour garder le contact visuel avec la mer en offrant des terrasses végétalisées sur leurs toits et d'autres terrasses flottantes sur l'eau (figure 66).

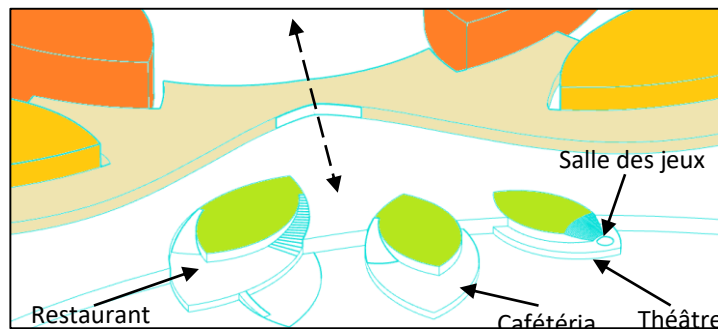


Figure 66 : genèse du volume.
Source : créer par l'auteur.

5.3 Composition du plan de masse :

Le projet s'implante au centre de son assiette, tout en dégagant deux esplanades pour la détente, une au nord qui donne sur la mer, aménagée par des fontaines de part et d'autre, la deuxième au sud qui donne sur le quartier avec des espaces verts et d'eaux particulièrement aménagés, un geste invitant et accueillant les visiteurs vers le projet, qui dispose quatre accès principaux depuis le quartier et deux accès supplémentaires depuis le front de mer, tandis que l'accès au parking sous-sol est caché sous la placettes suspendue (figure en annexe).

5.4 Descriptif de distribution intérieure :

Le projet se compose d'un ensemble d'espaces de l'art et de spectacle dont une salle d'opéra 615 places, une salle des concerts 1 910 places, un théâtre de 877 places et une salle multifonctionnelle de 1 140 places.

- Le sous-sol : est d'un niveau, il regroupe les fonctions de stationnement, environ 405 places, et les dépôts de décors et du stockage de l'opéra et la salle des concerts. Une rampe mécanique est prévue pour assurer la circulation des voitures, ainsi deux rampes piétonnes de pente faible (facilitant l'accès aux gens de mobilité réduite) pour l'articulation de sous-sol et le projet.

- Le premier niveau : le socle regroupe le grand hall des pas perdus, des salles d'artistes, d'honneurs et de presses, ainsi des boutiques qui donnent sur la mer. A ce niveau les blocs d'opéra, théâtre et salle des concerts comportent des halls d'entrées, l'espace billetterie ainsi des galeries d'exposition et des escaliers pour passer à l'étage supérieur, l'ensemble des scènes et les espaces techniques et d'artistes se trouvent en arrière. Tandis que le passage à la salle multifonctionnelle se fait directement en premier niveau.

- Le deuxième niveau : le toit du socle représente une terrasse accessible depuis les quatre blocs, à ce niveau on a l'accès au parterre des trois salles et le balcon de la salle multifonctionnelle, tandis que l'espaces arrière des blocs est répartie entre ; espace administratif et espace d'artistes dans le théâtre, un grand espace d'artistes dans l'opéra, de formation musicales dans la salle des concerts et l'ensemble des salles de réunion et des conférences dans la salle multifonctionnelle

- Le troisième niveau : on trouve les deuxièmes balcons des deux blocs, l'espace dédié à la formation dans l'opéra et aux studios d'enregistrement dans la salle des concerts.

- le quatrième niveau : le dernier niveau comporte les troisièmes balcons et les espaces administratives des deux blocs.

5.5 Conception des façades :

Par l'emplacement du projet (au centre de l'air d'intervention) et le rôle que nous lui avons attribué (porte-drapeau), il semblait difficile de lui donner une image architecturale

préconçue. On a décidé de lui créer une identité qui lui permette de se distinguer dans le tissu qui l'entoure, pour cela on a opté pour un style contemporain qui puise ses racines dans notre patrimoine arabo-musulman. On est parti du principe que la façade est un "dialogue" un langage qui exprime de l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur du projet. De ce fait la fonction et l'ensoleillement seront nos paramètres principaux dans le choix du traitement :

- Le socle qui est un espace purement public dédiée à la circulation et l'attente, est revêtue en mur-rideau, reliant visuellement l'intérieur du hall à la vue exceptionnelle de la mer en extérieur, comme ça les visiteurs sont accueillis avec l'opulence simple de la lumière naturelle et de la sensation matérielle, le tout avant de prendre place.

- Les blocs sont répartis selon trois types d'espaces : public, semi-public et privé. Nous avons prévus, un traitement propre pour chaque partie mais homogène dans son ensemble : un mur-rideau dans la partie publique pour maximiser l'interaction des vues entre le public à l'intérieur du projet et la mer et pour profiter de la lumière naturelle du jour, pour la partie semi-public un traitement en moucharabieh à la base des motifs arabo-musulmane donna au projet le cachet de l'identité et de la culture locale tout en permettant des contacts visuelles de l'intérieur avec les esplanades à l'extérieur, et enfin dans la partie privée là où se focalisent les travailleurs on a gardé le même traitement de moucharabieh cette fois si avec des motifs plus étroites pour le confort des travailleurs vu que c'est la partie Sud du projet.

- Pour les matériaux les façades sont revêtus en verres et plaques d'aluminium blancs devenant la poésie du bord et de la surface, de la douceur et de la netteté.



Figure 67 : Façade Nord.
Source : créer par l'auteur.



Figure 68 : Façade Sud.
Source : créer par l'auteur.

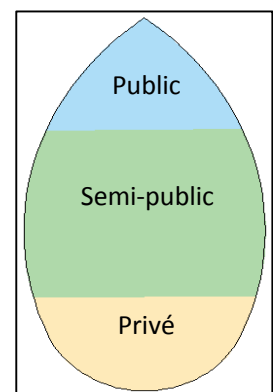


Figure 69 : Blocs du projet.
Source : créer par l'auteur.

5.6 Système constructif :

Pour la superstructure, nous avons opté pour la structure mixte en fonction de la nature des espaces du projet. La structure mixte nous permet de réduire les dimensions des éléments porteuses et le nombre des poteaux par plancher pour offrir une grande flexibilité et de nombreuses possibilités lors de la conception, ça nous permis aussi d'éliminer les colonnes au sein des auditoriums, le cout de ce système est justifié par la grandeur du projet.

- Nous avons choisis les poteaux mixtes (poteaux métalliques de type IPE enrobé en béton) de grande section (60x60) pour permettre de grandes portées.

-Des poutres en treillis, utilisées pour supporter la toiture et des poutres métalliques pour le reste du projet, ce type de poutre est choisi pour des multiples avantages comme les grandes portées et la légèreté.

- Afin d'atteindre des portées importantes avec notre système structurel mixte, nous avons choisi le plancher collaborant qui est généralement constitué de 3 parties distinctes qui sont : le revêtement, la partie portante et le plafond.

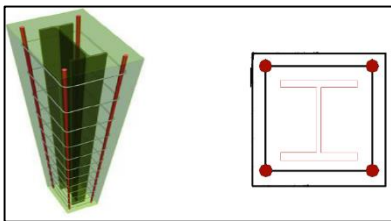


Figure 70 : Poteau en IPE enrobé.
Source : www.prius-touring-club.com



Figure 71 : Poutre en treillis.
Source : www.prius-touring-club.com

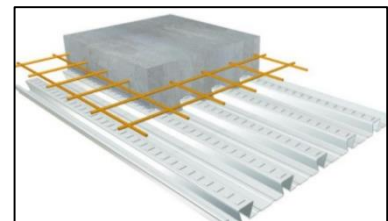


Figure 72 : Plancher collaborant.
Source : www.prius-touring-club.com

- Pour permettre la surveillance de la transmission d'un mouvement d'une partie du projet à une autre partie divergente, et pour éloigner tout risque de fissuration de l'édifice suite à la dilatation des matériaux, nous avons opté pour les joints de dilatation.

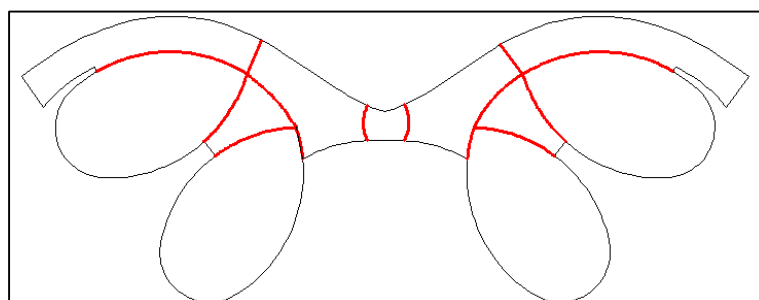


Figure 73 : l'emplacement des joints.
Source : créer par l'auteur.

-Pour les seconds œuvres, nous avons opté pour des cloisons Placoplatre pour la finition des murs et des plafonds intérieurs ou encore à monter des cloisons qui ne serviront pas des murs porteurs, nous avons choisis aussi des cloisons amovibles de faible épaisseur permettant des possibilités de modification et des variétés d'espaces de travail, aussi des cloisons en maçonnerie au niveau des locaux techniques et de dépôt qui constituent une source de bruit.

-Pour le traitement acoustique des espaces, qui doit obéir à deux grands principes : l'isolation acoustique et la correction acoustique, nous avons choisis le système de la boîte dans la boîte à l'entour des salles du spectacle pour l'isolation, c'est la solution idéale pour une bonne isolation phonique. Cela revient à construire une structure totalement désolidarisée du local qui la renferme. Même les portes et fenêtres sont doubles, sans éléments de liaison entre les deux. Et pour la correction acoustique, nous avons ajouté des surfaces réfléchissantes et absorbantes qui contribuent à l'enveloppement par réflexions latérales. Aucune des surfaces n'a été laissée à l'arbitraire.

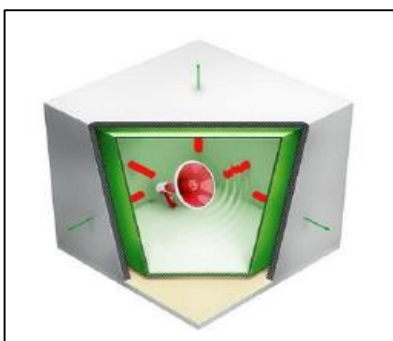


Figure 74 : la boîte dans la boîte.
Source : www.mastering-addict.com



Figure 75 : la boîte dans la boîte.
Source : www.mastering-addict.com

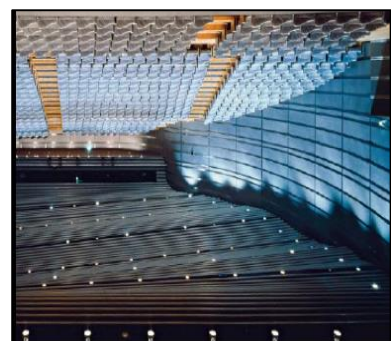


Figure 76 : la boîte dans la boîte.
Source : www.mastering-addict.com

Synthèse de la section :

En se basant sur les résultats de l'analyse urbaine, nous avons opté pour le renouvellement urbain pour la valorisation du quartier, et cela à travers une série d'actions par lesquelles nous sommes arrivées à répondre aux carences surélevés auparavant d'ordre : fonctionnel, formel, sociale et économique. Notre stratégie d'aménagement s'appuie principalement sur les connaissances acquises dans le chapitre précédent, où nous avons retenu que les revenus de l'aménagement culturel (notre stratégie de départ) sont étroitement liés au contexte environnement, de ce fait une opération d'aménagement basée sur la diversification urbaine

s'est précédée, et cela en suivant une large programmation des équipements de tailles dont la cohérence est assurée. Cette dernière a inclus des équipements culturels d'envergure dont notre projet ponctuel "maison d'opéra" fait partie. De par sa position, ses capacités, son environnement et son architecture le projet peut être qualifié d'être un porte-drapeau de la ville d'Alger à l'échelle internationale.

Conclusion du chapitre :

-Pour conclure, on peut dire que le principal enseignement de ce chapitre, est qu'Alger est une ville de commandement à l'échelle nationale, de par sa position, ses capacités et les potentialités qu'elle possède. Parmi ces potentialités, sa richesse en histoire et les divers centres historiques qui par leur prise en charge et mise en valeur à travers la culture, peuvent participer au rayonnement et la métropolisation de la ville d'Alger.

Conclusion générale

5

Conclusion générale

Porté par la problématique de la valorisation des centres historiques à l'ère du métropolisation des villes, la question à laquelle nous nous sommes attachés de répondre était de savoir comment intervenir dans ce processus de valorisation et d'intégration des centres historiques dans la métropolisation de leurs territoires en générale, et comment intervenir dans la valorisation des centres historiques pour participer à la métropolisation de la ville d'Alger précisément. Ce travail s'est concentré donc, sur l'apport de la culture dans la valorisation et l'épanouissement de ces espaces comme hypothèse.

Il était nécessaire, avant de pouvoir ultérieurement creuser la question, de poser notre travail sur un socle théorique solide, en commençant par la conceptualisation des phénomènes de la métropolisation et la métropole et la connaissance des paramètres régisseurs qui entraînent les villes à devenir des métropoles, nous avons appris que : la métropolisation est une forme de développement global qui se traduit d'une part au niveau local, par l'étalement urbain et le développement d'agglomérations de grande dimension et d'autre part dans le contexte global, à travers la concentration croissante de la population dans quelques agglomérations importantes et la construction d'une armature hiérarchisée de métropoles mondiales. Une métropole désigne à la fois pôle de production, de décision, de concentration des hommes, des informations et des marchandises et enfin, culturel. Le passage d'une ville à une métropole nécessite un processus de diverses opérations comme la création d'une structure mondiale fondée sur une multitude d'activités diversifiées et innovantes, la mondialisation de l'économie, la création des réseaux métropolitains, la concurrence entre les villes, le développement technologique, la Métropolité et la gouvernance métropolitaine.

En se basant sur ces informations , nous avons élaboré ensuite une analyse sur les indicateurs et les composantes du territoire algérois à fin de savoir quelles sont ses potentialités et les causes responsables sur l'absence d'Alger de la carte des villes mondiales, à ce niveau de recherche nous avons pu retenir que la ville d'Alger enregistre dans la plupart des secteurs les meilleurs performances par rapport aux autres régions de pays, qui font d'elle une véritable métropole national, et accumule une certaine puissance qui pourrait renforcé son poids dans la hiérarchie des villes maghrébines, méditerranéennes et même mondiale mais cela est conditionné par la mise en place de tous les moyens matériels et humains et la mise en place

d'une véritable stratégie pour combler ses faiblesses, dont la valorisation des centres historiques en fait partie.

Ensuite nous nous sommes attachés à donner un autre cadre conceptuel sur les centres historiques et sur la culture en générale, ça nous a permis de savoir comment se définissent les centres historiques, leurs caractéristiques, problématiques et comment intervenir dans leurs valorisations. Pour qu'en suite nous sommes passés à étudier la relation entre la culture avec la ville en général et sa relation avec les villes mondes en particulier, à travers cette étude nous sommes arrivées à se sensibiliser par le rôle gigantesque de la culture dans la prospérité des villes et territoires cela étant : facteur de cohésion sociale, levier économique, un vecteur d'attractivité majeur, cinquième pilier de développement durable et un facteur de métropolisation. Nous sommes arrivés aussi à saisir, en revanche, la grande importance qu'apportent les métropoles à la culture en l'intégrant dans la stratégie politique de leurs territoires, la culture est ainsi devenue un facteur d'attractivité majeur pour toute métropole qui souhaite exister dans la mondialisation.

De ce fait, nous avons passé à l'étude de développement et l'évaluation culturelle en Algérie et cela à travers la lecture de certains indicateurs des dépenses et moyens mises en œuvre par l'état Algérienne, à travers cette évaluation nous avons noté que la politique algérienne n'affiche pas réellement un développement culturel ce qui se traduit par une absence signification du budget de l'état dans l'investissement culturel, insuffisance du cadre législatif, et une mauvaise exploitation de l'audio visuelle dans le pays.

En se basant sur les résultats récoltés durant toutes les phases de cette recherche, nous avons entamé la phase conceptuelle qui consiste à appliquer les connaissances théoriques acquises auparavant dans un cas d'étude " le centre historique El-Hamma". Le passage de l'analyse territoriale de la ville à l'analyse urbaine du quartier, nous a permis de constater les potentiels et carences que dispose le quartier, et d'entamer par la suite notre intervention urbaine.

L'intervention urbaine consiste à répondre aux constats surélevés dans l'analyse urbaine et cela travers une série d'actions de renouvellement urbain, dont l'aménagement des territoires par la culture prends place, à travers l'injection d'une gamme des équipements culturels de grandes envergures parmi lesquelles se manifeste notre projet ponctuelle "maison d'opéra".

Le choix d'opéra comme projet ponctuel s'est porté principalement sur trois critères ; à savoir la notoriété que les opéras apportent aux villes, ses revenus économiques et sociaux. Le projet de par sa situation stratégique en continuité de l'axe de la liberté, qui est un axe prestigieux doté d'équipements de tailles, de par ses capacités d'accueil considérable, sa taille et son architecture participe au rayonnement culturel de la ville à plus large échelle.

Nous avons pleinement conscience que notre travail n'a fait qu'effleurer le sujet, mais en dépit de sa modestie, il a pu apporter quelques éléments de réponses à nos préoccupations de départ, à savoir la possibilité de la valorisation des centres anciens par la culture à travers les aménagements culturels pour les faire participer à la métropolisation de leurs territoires, Alger s'approche à devenir ainsi une métropole compétitive par son rayonnement culturel défiant les villes maghrébines et méditerranéennes ou même mondiale. Le sujet est vaste, très important et peu exploré, ce qui pourrait ouvrir d'autres pistes de recherche.

Bibliographie

6

Liste des références bibliographiques

-Livres et ouvrages :

- Z.ALBERTO, 1983, « *Introduction à l'urbanisme opérationnel* », Alger : OPU.
- J.L.ANDREA et R.BOFILL, 1989, « *Espace d'une vie* », Paris : Odile Jacob Yaris.
- M.BASSAND, 2001, « *Enjeux de la société urbaine* », Lausanne : PPUR.
- J.BELMONT, 1997, « *ouvrages et volumes* », Paris : Cercle du la libraire.
- J.L.BOSSAVIT-C.M.BONNETI, 2002, « *les enjeux de la restructuration urbaine comment organiser les professionnels et mobiliser les habitants pour renouveler l'espace urbain ?* », Paris : CSTB.
- E.BOUBACHA, 1997, « *ville et port : mutation et recomposition* », Paris : Les Editions Villes & Territoires.
- F.A.BOULON, 2008, « *Rénovation, réhabilitations, extensions et reconversion* », Paris : Editions Moniteur.
- C.CAMORS -O.SOULARD, 2012, « *la culture dans les villes mondes* », Paris : IAU Île-de-France.
- M.CASTELLS, 1996, « *The Rise of the Network Society* », Hoboken: Blackwell Publishers.
- M.CASTELLS, 1999, « *Fin de millénaire : l'ère de l'information* », Paris : Fayard.
- F. CHOAY, 1992, « *l'allégorie du patrimoine* », Paris : Edition du seuil.
- F.CHOAY-P.MERLIN, 2010, « *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme* », Paris : PUF.
- C.O.CLUZEAU, 2006, « *Le tourisme culturel* », Paris : Les Presses universitaires de France.
- J.R.DEBOVE-P.ROBERT-A.REY, 1998, « *Le Petit Robert* », Paris : Edition dictionnaires le Robert.
- P.H. DERYK, 1999 « *Espaces et dynamiques territoriales* », Paris : Economica.
- T.EDOUARD, 1871, « *primitive culture* », Londres : Murray, P426.
- EUROSTAT, 1997, « *Statistiques Culturelles dans l'Union Européenne* », Bruxelles : Eurostat.
- X.GREFFE, 2003, « *La valorisation économique du patrimoine* », Paris : La Documentation française.
- H.P.JEUDI, 2001, « *La machinerie patrimoniale* », Paris : Sens & Tonka, p 24.
- LACOUR et PUISSANT, 1999, « *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures* », Paris : Anthropos.
- E.LEHALLE, 2013, « *Tourisme culturel* », Paris : Territorial addition.
- J.P.LELEUX, 2012, « *les secteurs sauvegardés, parole d'élus* », Bayonne : Flashcompo.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2014, « *Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement* », Paris : GUIOMAR ALONSO et MELIKA MEDICI.

-D.PICARD-M.ROBINSON, 2006, « *Tourisme, culture, développement* », Paris : Édition Provence (Nîmes).

-J.L.PINOL, 1991, « *Le monde des villes au XIXème siècle* ». Paris : Hachette.

-M. ROSEMBERG, 2000, « *Le marketing Urbain en question* », Paris : Ed Anthropos, p52.

-B.SECCI-P.VIGANLO, 2012, « *Paris métropole 2021, La construction d'une stratégie* », Paris : Equipe studio.

-S. SHANKARDASS, 2001, « *State of the world's cities* », London: Earthscan.

-UNESCO, 1969, « *Réflexions préalables sur les politiques culturelles* », Paris : Editions UNESCO.

-UNESCO, 2000, « *Qu'entend-on par biens culturels* », Paris : Editions UNESCO.

-P. Veltz, 2000, « *Le nouveau monde industriel* », Paris : Gallimard.

-G.WACKERMANN, 2002, « *Très grandes ville et métropolisation* », Paris : Ellipses.

-Thèses et mémoires magister :

-S. ACHERARD, 2004, « *Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie* », mémoire de magister, université Mentouri, Algérie, 232 P (Document non publiée en ligne).

-K. AGGONIE, 2010, « *Contribution à l'analyse du rôle du métropolisation dans la compétitivité des territoires* », mémoire de magister en science économique, université de Bejaia, Algérie, P 243, (non publiée).

-BENARIOUA-M.MAZARI, 2007, « *la culture en tant que fait urbain* », mémoire de magister en architecture, université de Constantine, Algérie, P 59, (Document non publiée en ligne).

-L.BERTLOOT, 2008, « *Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir, mémoire* », mémoire master II, Université de Toulouse Le Miral, France, p118, (document non publié en linge).

-P.BOINO, 2003, « *Métropole et métropolisation* », thèse, Institut d'Urbanisme de Lyon, France, P.P 18-12\49.

-N.BOUANAN-KENTOUCH, 2008, « *Le Patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes* », mémoire de magister, architecture et urbanisme, université Mentouri, Algérie, p109, <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BOU5089.pdf>.

-EMELIANOFF CYRIA, 2013, « *Ville durable : des concepts aux réalisations, les coulisse d'une fabrique urbaine* », thèses de doctorat, Université Aix Marseille, Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, France, P498, (document non publié).

-Revue et publications :

-B.ALLAIRE, 2006, « *Mesurer la culture : le système d'indicateurs de la culture et des communications au Québec* », OCCQ "Observatoire de la culture et de la communication au Québec", deuxième partie, p21.

-F.ASCHER, 1995, « *Métapolis, ou l'avenir des villes* », les annales de la recherche urbaine, 71, P.196-170.

-B.BERTONCELLO, 2004, « *centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté : une question de développement* », N°5, P164.

-E.BORNE, 1977, « *Patrimoine architectural et intervention du pouvoir Public* », Architecture d'aujourd'hui, N°120, P30.

-S.BRUNEL, 2007, « *Qu'est-ce que la mondialisation ?* », Science Humaine, N° 180, Page 2.

-C.CLARK, 1951, "*Urban population densities*", Journal of the Royal Statistical Society, 114, P 96-490.

-CNES "Conseil National Economique et Social", 2016, « *Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ?* », Le Rapport national du développement humain RNDH, vol2, p203.

-Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, 2004, « *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* », document de recherche de l'institut de la statistique, N°21, p09.

-G.DJAMENT-TRAN, 2013, « *La reconstruction culturelle, patrimoniale et touristique des quartiers péricentraux désindustrialisés : les standards et mythes de la créativité à l'épreuve de trajectoires urbaines incertaines* », Bulletin de l'association de géographes français, N°90-2, P 135-169.

-A.DUCLOS-GRISIER, 2019, « *la métropolisation, un phénomène mondiale ?* », <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19424-la-metropolisation-un-phenomene-mondial>, 17.05.20, Algérie.

-C.DURBECQ, 2010, « *METZ l'EFFET BILBAO* », [data file], disponible à : <https://come4news.com/metz-et-leffet-bilbao>, consulté le 22.05.2020.

-P.ELVIRA, 1993, « *Centres historiques et systèmes territoriaux : quelques exemples, Économie de la conservation -Symposium scientifique international* », N°10, p127.

-R. HADJ MOHAMMED, N. HALOUANE, M. KECHAT, A. BECHROUL, M. HADDAD, 2014, Chapitre IX « Culture », « *Annuaire Statistique de l'Algérie : Résultats 2010 - 2012* », n30, P184-214.

-J-M.HURIOT, 2005, "*The metropolis in retrospect from the trading metropolis to the global metropolis*", Louvain Economic Review, 71(3), P 259-265.

-G.JOURDAN, 2006, « *Métropole en question métropole en action* », Urbanisme, N°28, P 20-30.

-P. LANGEVIN et J-C.JUAN, 2008, « *Une métropole entre Europe et Méditerranée. Marseille* ». La Documentation française, N°7, 224 P.

- A.LAPOINTE, 2003, « *Gouvernance métropolitaine et développement économique de Montréal* », Gestion, vol 28, P 20-26.
- B.LATRAJET, 1992, « l'aménagement culturel du territoire », bulletin des bibliothèques de France, N°5.
- F.LUCCHINI, 1997, « *LES EQUIPEMENTS CULTURELS DES VILLES FRANCAISES* », Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses, P125.
- ONS, 2008, « *Bulletin d'information sur les résultats préliminaires sur le recensement général de la population et de l'habitat* », n° 527.
- D.PERBEN, 2007, « *imaginer les métropole d'avenir* », Rapport de député du Rhône, France.
- T.PFIRSH-B.REITEL, 2014, « *Editorial : Les grands équipements culturels dans les espaces industriels en reconversion : de la requalification urbaine aux projets métropolitains ?* », Belgeo, N°1.
- M.THEBERGE, 1998, « *l'identité culturel* », Revue des sciences de l'éducation de McGill, Vol 33, P 267-268.
- J.F.THISSE et T.V.YEPRESLE, 1999, « métropole et concurrence territoriale », Economie et statistique, N° 326-327, P 19-30.
- M.S.ZITOUN, 2009, « *Alger, une métropole en devenir* », Insaniyat / إنسانيات, 44-45, P33-55.
- M. S.ZITOUNI, 2009, « *Alger d'aujourd'hui : une Ville à la recherche de ses marques sociales* », Insaniyat / إنسانيات, 44-45, P33-55.

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des investissements nationaux déclarés par wilaya.....	24
Figure 2 : Répartition des investissements internationaux déclarés par wilaya.....	24
Figure 3 : Réseaux d'internet Alger-Boumerdess-Blida-Tipaza.....	24
Figure 4 : Câbles optiques sous-marins relient l'Algérie.....	24
Figure 5 : Port Sidi Fredj.....	26
Figure 6 : Grande mosquée d'Alger.....	26
Figure 7 : Maquam-Chahid.....	26
Figure 8 : La grande poste.....	27
Figure 9 : Cathédrale Sacré cœur.....	27
Figure 10 : Mosquée Ketchaoua.....	27
Figure 11 : Vue sur le centre historique de Beni Mzab.....	29
Figure 12 : Vue sur le centre historique de la Casbah.....	29
Figure 13: Situation de Bilbao.....	46
Figure 14 : Musée Guggenheim de la vile Bilbao.....	47
Figure 15 : Centre Pompidou de Metz.....	48
Figure 16 : Situation de la ville d'Alger.....	51
Figure 17 : Limites de la ville d'Alger.....	51
Figure 18 : Accessibilité de la ville d'Alger.....	52
Figure 19 : Eléments naturels de la ville d'Alger.....	52
Figure 20 : Alger Période phénicienne.....	53
Figure 21 : Alger période romaine.....	53
Figure 22 : Alger période arabo-berbère.....	54
Figure 23 : Alger période ottomane.....	54
Figure 24 : Alger 1830-1833.....	54
Figure 25 : Alger 1833-1846.....	54
Figure 26 : Alger 1846-1881.....	55
Figure 27 : Alger 1881-1962.....	55
Figure 28 : Alger 1962 à nos jours.....	55
Figure 29 : Situation du quartier.....	56
Figure 30 : Limites du quartier.....	56
Figure 31 : Accessibilité au quartier.....	57
Figure 32 : El-Hamma avant 1830.....	57
Figure 33 : El-Hamma 1830-1846.....	57
Figure 34 : El-Hamma 1846-1880.....	58
Figure 35 : El-Hamma 1880-1930.....	58
Figure 36 : El-Hamma 1930-1962.....	58
Figure 37 : El-Hamma 1962 à nos jours.....	58
Figure 38 : Fonctions d'El-Hamma.....	59
Figure 39 : Fragments d'El-Hamma.....	60
Figure 40 : Etat de bâtis El-Hamma.....	61
Figure 41 : Gabarit El-Hamma.....	62
Figure 42 : Styles des édifices El-Hamma.....	63
Figure 43 : densité El-Hamma.....	64
Figure 44 : Hiérarchies des vois El-Hamma.....	65
Figure 45 : Trafic routier El-Hamma.....	66

Figure 46 : Rappel des constats El-Hamma.....	67
Figure 47 : Plan d'action El-Hamma.....	68
Figure 48 : Objectifs visés El-Hamma.....	69
Figure 49 : Schéma de principe d'aménagement El-Hamma.....	70
Figure 50 : POS U31 Hamma Hussein-Dey.....	71
Figure 51 : Stratégie urbaine El-Hamma.....	73
Figure 52 : Axe Aissat-Idir.....	73
Figure 53 : Programmation urbaine El-Hamma.....	75
Figure 54 : Délimitation aire d'intervention El-Hamma.....	76
Figure 55 : Plan d'aménagement El-Hamma.....	78
Figure 56 : Assiette d'intervention El-Hamma.....	79
Figure 57 : Assiette d'intervention El-Hamma.....	80
Figure 58: Sydney opera house.....	87
Figure 59 : Jinan opera house.....	87
Figure 60: Nanjing opera house.....	87
Figure 61 : Suzhou cultural center.....	87
Figure 62 : le fil de l'âme " Khit-El Rouh".....	89
Figure 63 : genèse de la forme.....	89
Figure 64 : genèse de la forme.....	89
Figure 65 : genèse du volume.....	90
Figure 66 : genèse du volume.....	90
Figure 67 : Blocs du projet.....	92
Figure 68 : Façade du projet.....	92
Figure 69 : Façade du projet.....	92
Figure 70 : Poteau en IPE enrobé.....	93
Figure 71 : Poutre en treillis.....	93
Figure 72 : Plancher collaborant.....	93
Figure 73 : l'emplacement des joints.....	93
Figure 74 : la boîte dans la boîte.....	94
Figure 75 : la boîte dans la boîte.....	94
Figure 76 : la boîte dans la boîte.....	94

Listes des tableaux

Tableau 2 : Principales wilayas des provenances des migrants.....	21
Tableau 2 : Couverture en haut débit pour les wilayas de nord-centre.....	25
Tableau 3 : Présentation d'exemple Harbin Opéra house.....	82
Tableau 4 : Présentation Oslo opéra house.....	83
Tableau 5 : Programme de base de projet ponctuel.....	87

Annexes

7

Annexes

Analyse d'exemples (suite) :

1. Harbin opéra house :

-Façades :

En référence au paysage sinueux des environs, le projet a été créé comme une gigantesque masse curviligne où la notion de façade nord, sud, ouest... n'existe plus, c'est une masse uniformément distinguée. Au nord, la partie inférieure de projet se dispose d'un grand mur en verre permettant un contact direct entre le hall à l'intérieur et l'esplanade à l'extérieur. Dans la partie supérieure, s'élève un mur-rideau en verre cristallin plane au-dessus du grand hall avec le soutien d'une structure légère en diagrid et composée de pyramides de verre, la surface alterne entre lisse et facettée, faisant référence à la neige et à la glace tourbillonnantes du climat glacial, ainsi les visiteurs sont accueillis avec la simple opulence de

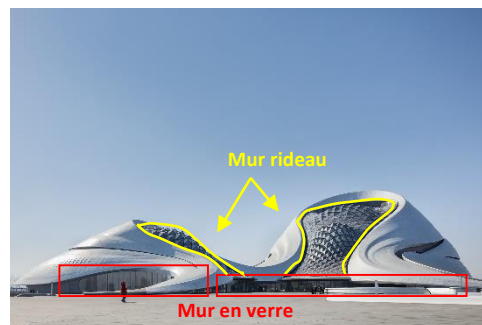


Figure 77 : façade Harbin opéra house.
Source : www.japan-architects.com



Figure 78 : Façade Harbin opéra house.
Source : www.japan-architects.com

la lumière naturelle et de la sensation matérielle - le tout avant de s'asseoir. Tandis que pour le reste du projet où se situent principalement les espaces techniques le projet est revêtu en panneaux en aluminium blanc lisse qui reflètent la poésie du bord et de la surface, de la douceur et de la netteté.

-Distribution intérieur :

Pour le grand théâtre, le projet est séparé en deux unités par un rideau de fer. La première unité est dédiée au grand public, de

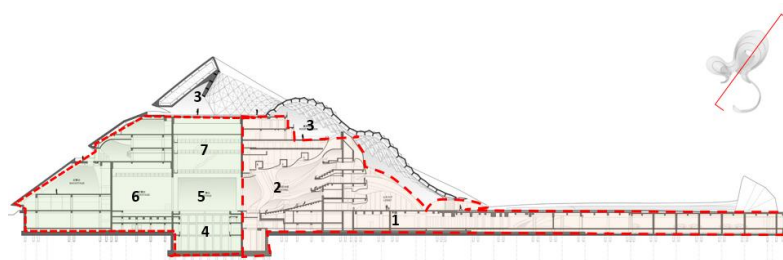


Figure 79 : coupe grand théâtre Harbin opéra house.
Source : www.japan-architects.com

(1) : Parking (2) : auditorium (3) : terrasses (4) : sous-scène (5) : scène (6) : arrière-scène (7) : rails techniques.

manière générale elle se compose d'un parking sous-sol, un auditorium réparti sur 3 niveaux : des sièges par terre et deux balcons, ainsi que deux terrasses au niveau supérieur. La deuxième unité, c'est pour l'ensemble de la scène (4, 5,6, 7) et les espaces techniques et de gestions en arrière.

De la même manière le petit théâtre est séparé en deux unités par un rideau de fer, la taille de l'unité d'espace public est beaucoup plus importante que la deuxième unité, elle comprend : un parking au sous-sol, un immense hall d'entrée, un

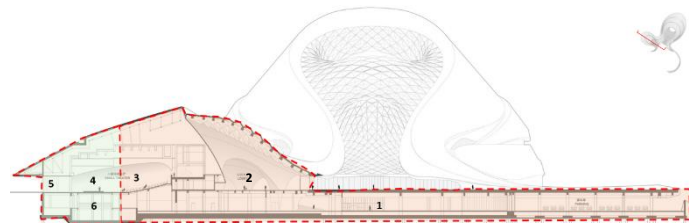


Figure 80 : coupe petite théâtre Harbin opéra house.
Source : www.japan-architects.com

(1) : Parking (2) : hall (3) : auditorium (4) : scène (5) : arrière-scène (6) : sous-scène.

auditorium qui contient uniquement des sièges par terre. La deuxième unité est dédiée pour la scène et l'ensemble des espaces techniques.

Pour les plans d'intérieur, nous ne disposons pas de tout le dossier graphique, le projet a été choisi pour sa grandeur et sa renommée entre les opéras du monde, c'est pour cela qu'on va essayer de faire avec ce qui est disponible (plan rez de chaussée et premier étage) :

Au rez de chaussée, le projet est accessible depuis l'esplanade par deux accès qui mènent vers un grand foyer (1), depuis le foyer les espaces disponibles à la portée du grand public sont : la salle d'attente (2), réception et billetterie (3), grand théâtre (4), le petit théâtre (5), sanitaires (6) et la bouche de sous-sol (7).

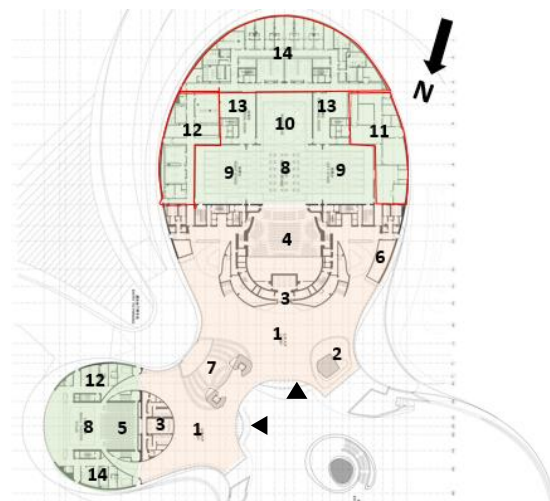


Figure 81 : RDC Harbin opéra house.

Source : www.japan-architects.com

(1) : hall (2) : salle d'attente (3) : reception-billetterie (4) : G.théâtre (5) : P. théâtre (6) : sanitaires (7) : bouche-parking (8) : scène (9) : scène latérale (10) : arrière scène (11) : menuiserie-décors (12) : maquillage-costumes (13) : salle de répétition (14) : vestiaires et salle d'artistes

Au-delà des auditoriums, l'accès est disponible uniquement aux artistes, travailleurs et agents. Pour le grand théâtre : l'espace est dominé par la scène (8), les scènes latérales (9) et l'arrière scène (10). Autour de cet ensemble on trouve : à l'Est les

locaux de menuiserie et décoration (11) près de la scène latérale pour permettre un déplacement facile, A l'ouest tout ce qui concerne le maquillage et les costumes (12), au sud les salles de répétition (13), vestiaires et chambres d'artiste (14) pour un accès direct à l'arrière scène. Pour le petite théâtre, la distribution technique au rez de chaussée est plus modeste : ateliers des costumes et maquillage au sud (12), vestiaire et chambre d'artiste nord (14).

Au premier niveau : les deux théâtres sont séparés l'un de l'autre, le grand théâtre est accessible au grand public depuis les escaliers, tandis que à l'espace technique on trouve la mezzanine qui donne sur l'ensemble de la scène, des bureaux d'administration (1), des salles des cours (2) et de répétitions (3). Pour le petit théâtre l'accès est uniquement pour le staff technique et artistes où on trouve des immenses salles de répétitions (3) et des vestiaires (4).

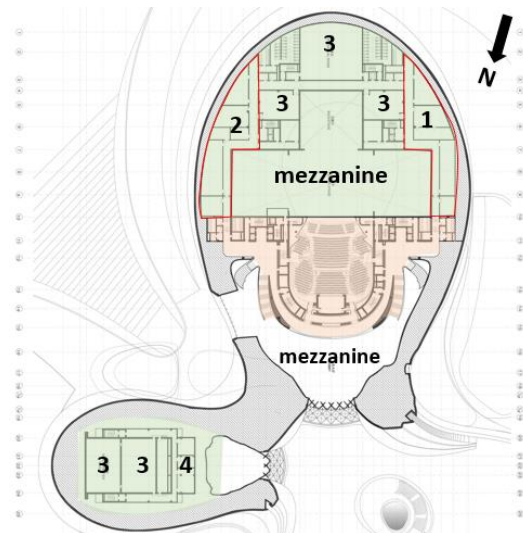


Figure 82 : premier étage Harbin opéra house.
Source : www.japan-architects.com

(1) : administration (2) : salles des cours (3) : salles de répétition (4) : vestiaires

-Synthèse :

Pour terminer, malgré le manque de support graphique on peut retenir de cette étude plus au moins le fonctionnement des opéras et comment les espaces sont repartis dans ce type des projets, et cela se fait principalement en 3 unités : unité d'accueil, unité d'échange et expression et l'unité technique. Nous classifions ci-dessous quelques types d'espaces retenus :

Unité d'accueil	Foyer	2400m ²	Unité d'échange et expression	Auditorium	1150m ²	Unité techniques	Menuiserie	180m ²
	S.d'attente	80m ²		Scène	310m ²		Décors	1300m ²
	Réception	70m ²		Sanitaires	100m ²		Costumes	34m ²
	Billetterie	150m ²					Maquillage	34m ²
	Sanitaires	200m ²					S.répétition	1080m ²
						Sanitaires	150m ²	

Tableau 06 : programme de quelques espaces Harbin opéra house.
Source : par l'auteur.

2. Oslo opéra house :

-Façades :

Façade sud et nord : à travers le traitement de la façade on peut lire clairement les fonctions d'intérieur de projet, une nette rupture entre les deux unités est marquée par la différence des matériaux et type d'ouvertures. L'unité dédiée au grand public est revêtue en verre et cela pour créer une relation visuelle entre l'intérieur et l'extérieur du projet en offrant un maximum d'éclairage naturel et de belles vues aux utilisateurs. Tandis que l'unité dédiée à la production est revêtue en plaque d'aluminium pour refléter la fonction d'intérieur qui est la production et l'industrie avec de petites ouvertures rectangulaires. Les plaques d'aluminium sont perforées avec des motifs en segments sphériques convexes et des formes coniques concaves pour des raisons d'esthétiques, et pour une meilleure qualité visuelle.

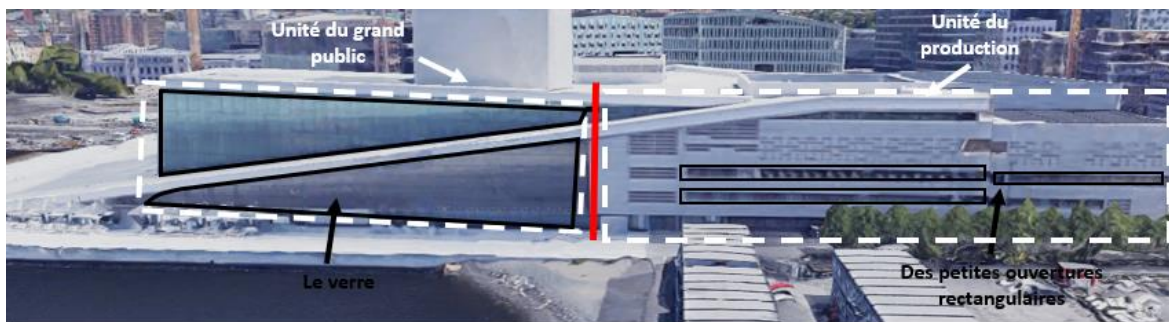


Figure 83 : Façade Sud de l'opéra d'Oslo.
Source : Google Maps.

Façade Est : elle est revêtue en aluminium avec des petites ouvertures rectangulaires au niveau inférieur et cela par rapport à la fonction d'intérieur qui est l'industrie, tandis qu'on distingue des ouvertures en bandeau au niveau supérieur qui permet l'exposition des salles de répétition de ballet et cela offre une façade vivante et animée pour cette partie du quartier.



Figure 84 : Façade Est de l'opéra d'Oslo.
Source : Google Maps.

Façade Ouest : la façade Ouest est marquée par un élément remarquable par son hauteur et son revêtement en verre qui permet une relation nette entre l'intérieur et l'extérieur du projet



Figure 85 : Façade Ouest de l'opéra d'Oslo.
Source : Google Maps.

qui permet l'exposition du cœur de projet " l'auditorium ", aussi dans cette façade on peut considérer la toiture revêtue en marbre blanc comme véritable cinquième façade du projet et cela par sa position horizontale inclinée qui lui donne au projet son aspect monumental.

-Distribution intérieure :

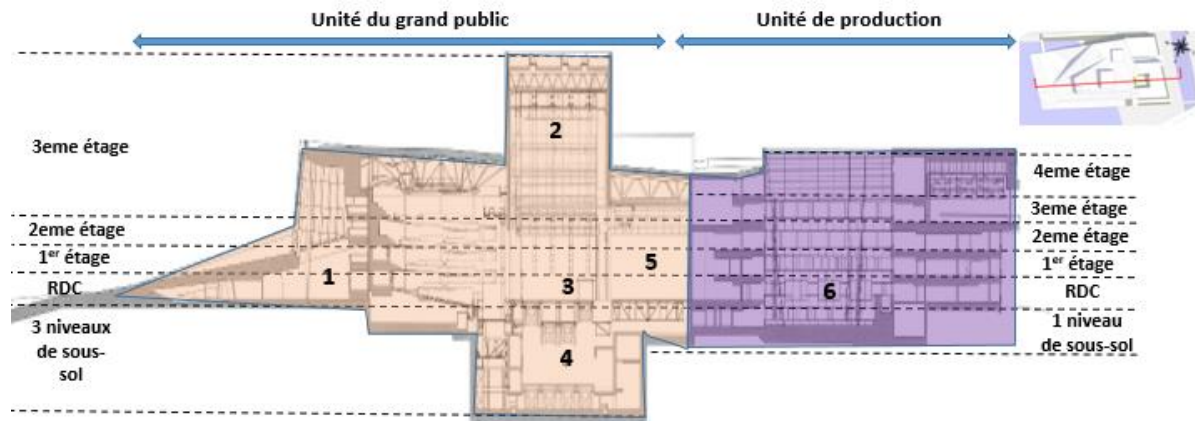


Figure 86 : Coupe de l'opéra d'Oslo.

Source : www.archdaily.com

(1) : Foyer, (2) : Tour de la scène ; (3) : La scène principale, (4) : Sous scène, (5) : Arrière scène, (6) : La cour.

L'opéra se compose de deux unités : unité de grand public de R+3 qui contient le foyer, la scène, l'arrière scène et la tour de scène, elle contient aussi 3 niveaux de sous-sol dédiés à la sous scène qui dispose des ascenseurs pour transporter les décors. La deuxième unité c'est l'unité de production de R+4 où se trouvent les bureaux, les ateliers et l'administration avec un niveau de sous-sol dédié au parking.

Le bâtiment est divisé en deux par un couloir nord-sud « la rue de l'opéra » (1). À l'ouest de cette ligne se trouve l'unité de grand public dont l'entrée principale se situe à l'ouest et donne accès au foyer (2), ainsi que l'entrée secondaire au

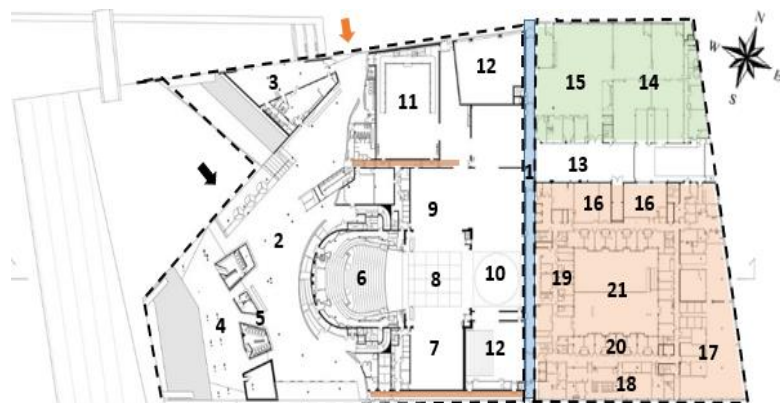


Figure 87 : RDC de l'opéra d'Oslo.

Source : www.archdaily.com

(1) : Couloir, (2) : Foyer, (3) : Restaurant, (4) : Vestiaires, (5) : Sanitaires, (6) : Auditorium principal, (7) : Scène latérale 1, (8) : Scène principale, (9) : scène latérale 2, (10) : Arrière scène, (11) : Auditorium, (12) : Salles latérales ; (13) : Quai de chargement, (14) : Atelier de peinture, (15) : Atelier de décoration, (16) : Magasins, (17) : Département de costumes, (18) : Département de maquillage, (19) : Vestiaires des invités, (20) : Vestiaires de ballet, (21) : Cour.

nord qui donne à la fois un accès direct au restaurant (3) et au foyer, autour duquel sont situés les espaces de services tels que les espaces éducatifs, les vestiaires (4) les sanitaires (5), le bureau d'information/billetterie et diverses petites salles. C'est depuis le foyer que l'accès aux

deux auditoriums (6) et (11) est assuré, tandis que l'accès aux deux salles latérales (12) est assuré par un passage depuis le foyer. À l'est de la « rue de l'opéra » se trouvent toutes les zones de production où un grand quai de chargement (13) Est-Ouest divise cette unité en deux : Au nord se trouvent les "ateliers durs" de peinture et décoration (14,15). Le décor fini est déplacé à travers le quai de chargement et directement dans la zone de la scène arrière (10). Au sud se trouvent toutes les autres fonctions nécessaires pour les danseurs et chanteurs et des "ateliers doux" où se fait la production de costumes, perruques, chapeaux, gants et maquillages. Au cœur de cette partie se trouve une cour verdoyante spacieuse (21).

En premier étage dans l'unité du grand public on trouve les balcons (2) et (3) des deux auditoriums qui sont accessibles depuis le foyer (1). Alors que la salle de réception (4) et la chambre verte (5) sont accessibles seulement aux personnels et artistes. Dans la

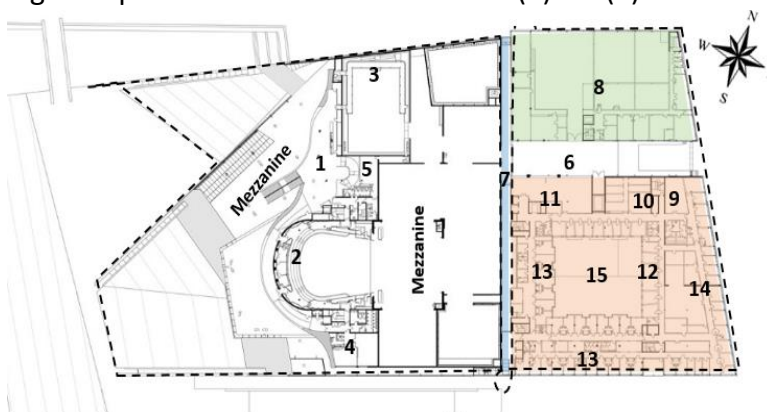


Figure 88 : Premier étage de l'opéra d'Oslo.

Source : www.archdaily.com

(1) : Foyer, (2) : 1er balcon de l'auditorium principal, (3) : 1er balcon de l'auditorium secondaire, (4) : Salle de réception, (5) : La chambre verte, (6) : Quai de chargement, (7) La rue de l'opéra, (8) : Département de paysage, (9) : Centre médical, (10) : Salles d'archives, (11) : Magasins, (12) : Salles de répétition, (13) : Vestiaires, (14) : Bureaux et librairies, (15) : Cour.

de cette dernière se trouve le département de paysage (8), tandis qu'au sud se trouve : des magasins (11), des salles d'archives (10), des salles de répétitions (12), les vestiaires (13), des bureaux et librairies (14) et un centre médical (9), cet ensemble est situé autour d'une cour (15) et accessible seulement pour le staff soit depuis le quai de chargement ou depuis la rue de l'opéra.

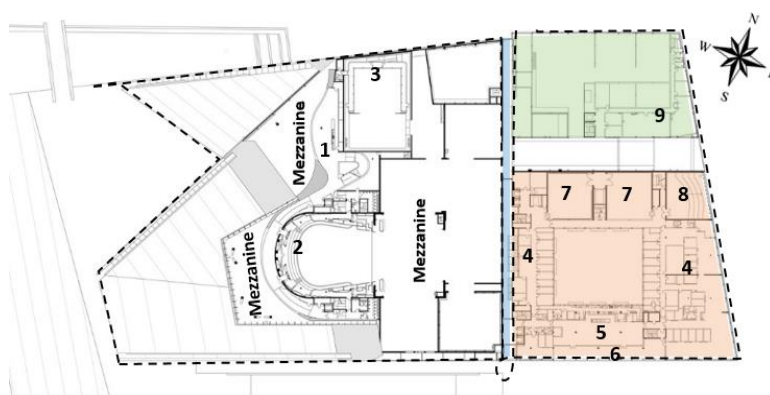


Figure 89 : Deuxième étage de l'opéra d'Oslo.

Source : www.archdaily.com

(1) : Foyer, (2) : 2eme balcon de l'auditorium principal, (3) : 2eme balcon de l'auditorium secondaire, (4) : Service administratif, (5) : La cantine, (6) : Terrasse, (7) Salles de répétition, (8) : Salle d'orchestre, (9) : Département de gestion.

En deuxième étage dans l'unité du grand public on a le deuxième balcon (2) d'auditorium principal

et la salle technique (3) de l'auditorium secondaire qui sont aussi accessibles depuis le foyer (1). L'unité de production à ce niveau abrite : le service administratif (4), département de gestion (9), deux grandes salles de répétitions (7), une salle d'orchestre (8) et une grande cantine (5) au sud avec une terrasse (6) surplombant le fjord.

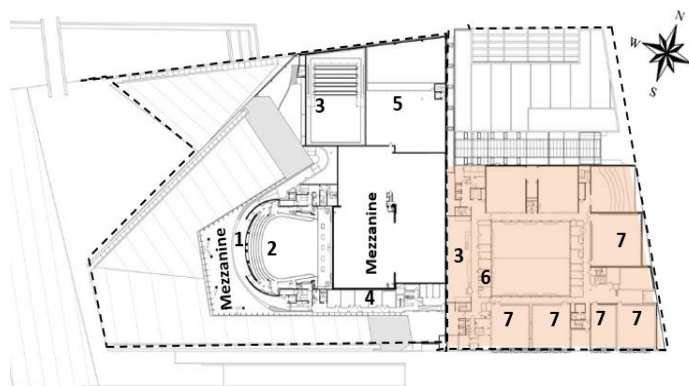


Figure 90 : troisième étage de l'opéra d'Oslo.

Source : www.archdaily.com

(1) : Foyer, (2) : 3eme balcon de l'auditorium principal, (3) : Salle technique, (4) : Chambres des sponsors, (5) : Chambre verte, (6) : Bureaux de gestion, (7) Salles de répétition de ballet.

Dans le 3eme étage, le seul accès public c'est celui qui mène au troisième balcon de l'auditorium principal (2) de puis le foyer.

Alors que : la salle technique (3) de l'auditorium secondaire, la chambre verte (5) et les chambres des sponsors (4) sont accessible pour le personnel. La partie de production de ce niveau dispose : des salles de répétition de ballets (7) avec des bureaux de gestion (6) et une salle technique (3).

-Synthèse :

Cette analyse nous a donné plus de précision sur le fonctionnement et la répartition des espaces dans un opéra. Ce qui nous a permis de compléter les informations acquises dans le premier exemple :

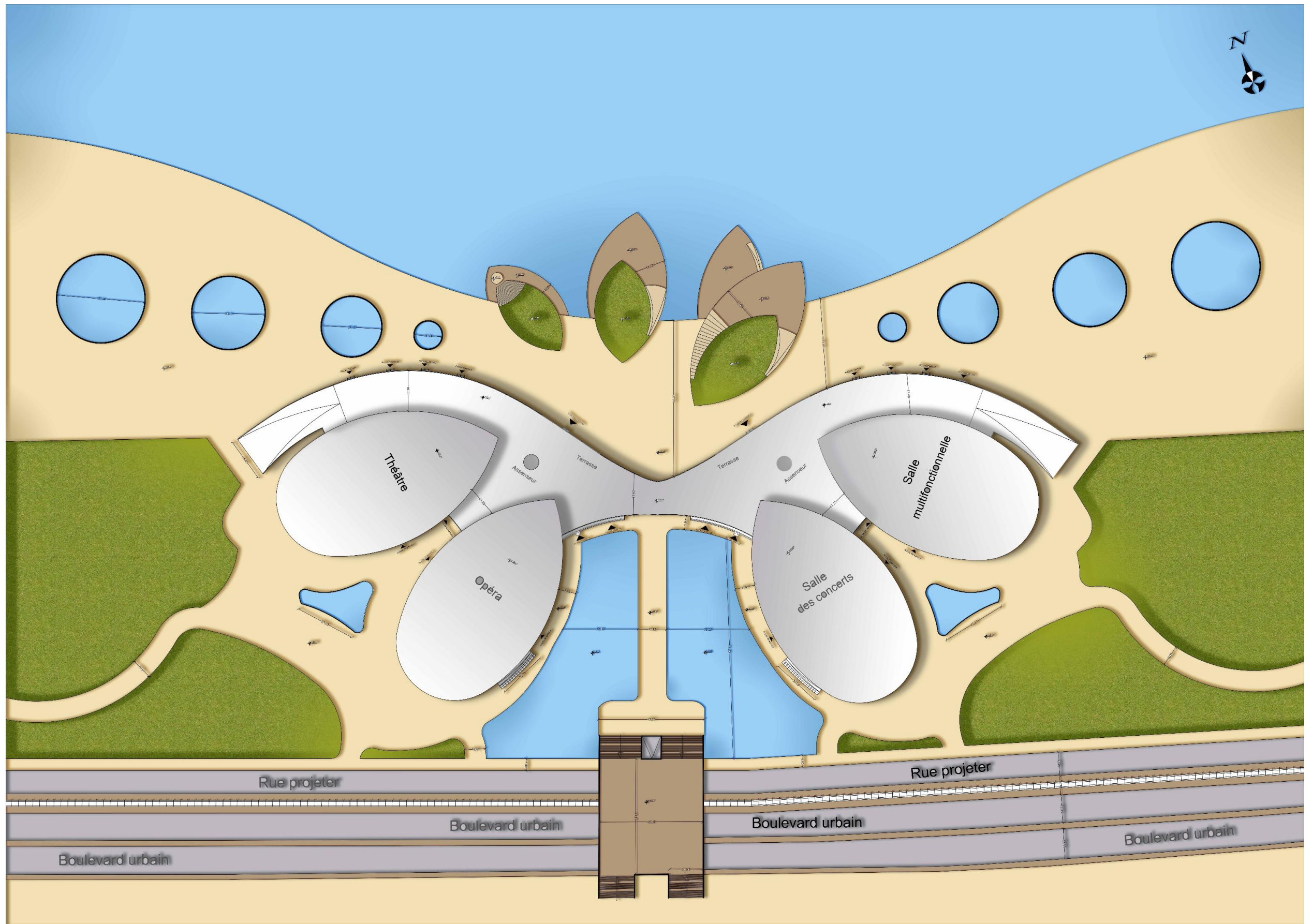
Espace	Surface	Espace	Surface	Espace	Surface
Foyer	2 400 m ²	Salles d'artistes	300 m ²	Vestiaires	300 m ²
Auditorium	1 250 m ²	Salles costumes	240 m ²	Sanitaires	378 m ²
F.d'orchestre	50 m ²	Salles maquillage	240 m ²	Librairie	480 m ²
Scène	310 m ²	Salles capitonnage	225 m ²	Salle de sport	550 m ²
Arrière scène	230 m ²	Salles menuiserie	180 m ²	Centre médical	450 m ²
Scènes latérales	120 m ²	Salles de peinture	100 m ²	Boutique	180 m ²
S. répétition	700 m ²	Dépôts de décor	1 300 m ²	Réception	70 m ²
S. techniques	232 m ²	Administration	195 m ²	Billetterie	150 m ²

Tableau 07 : Programme surfacique de l'opéra d'Oslo.

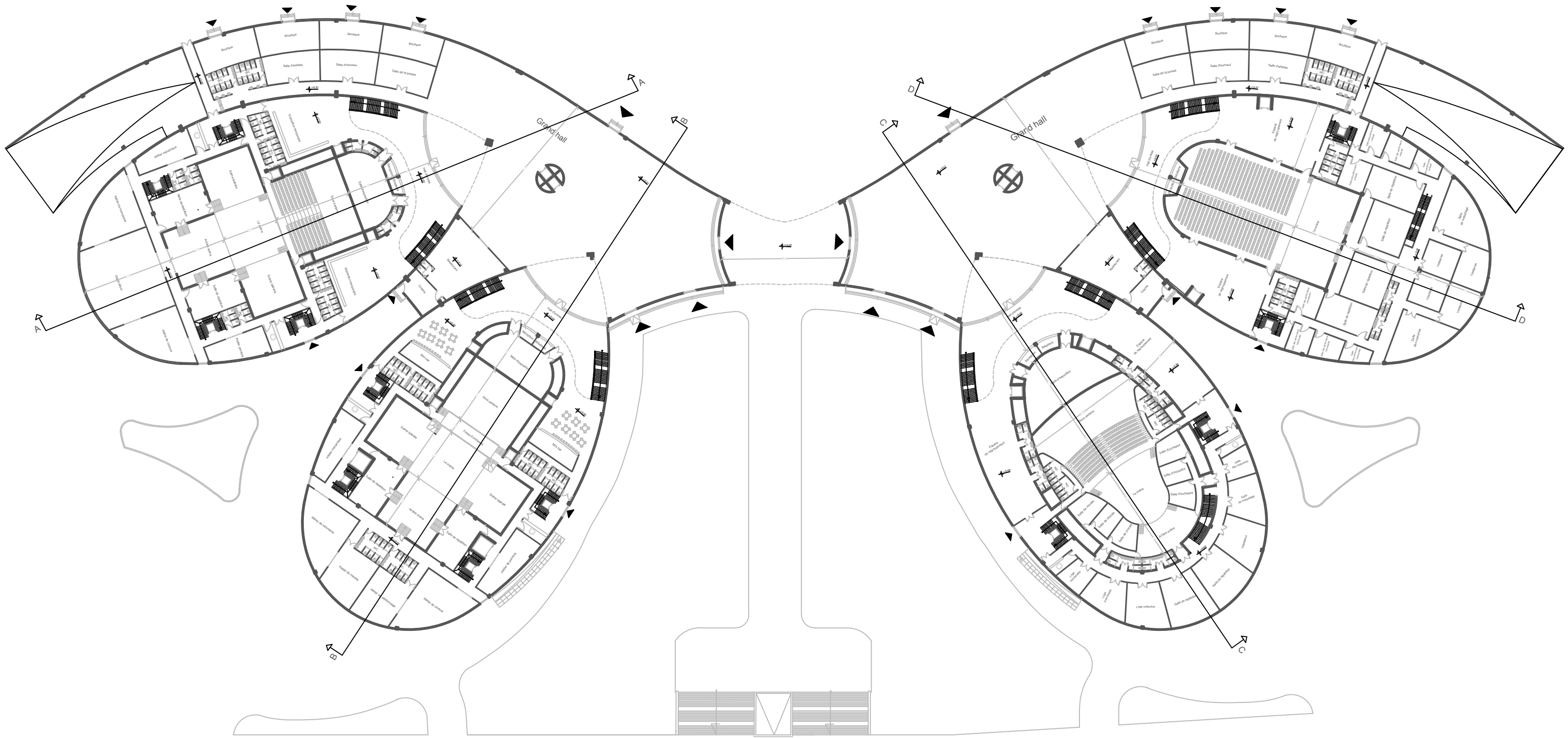
Source : Par l'auteur.



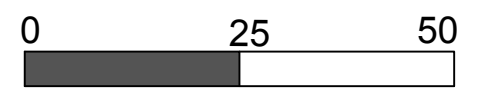
Plan de d'aménagement

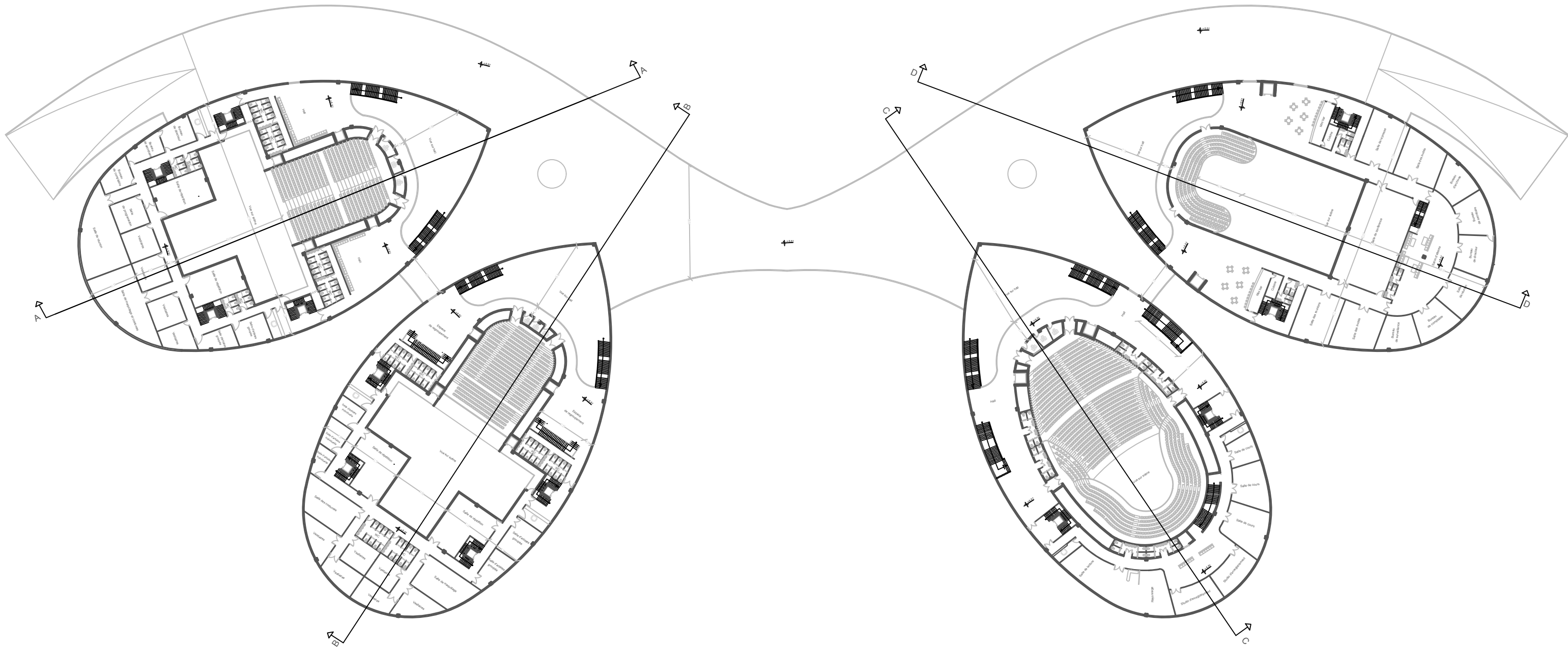


Plan de masse

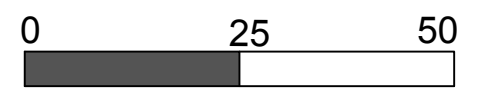


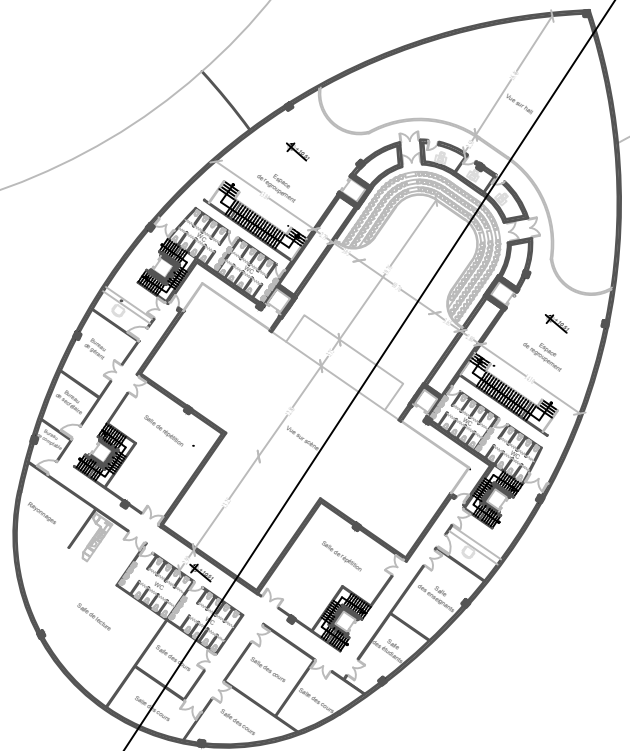
PLAN RDC





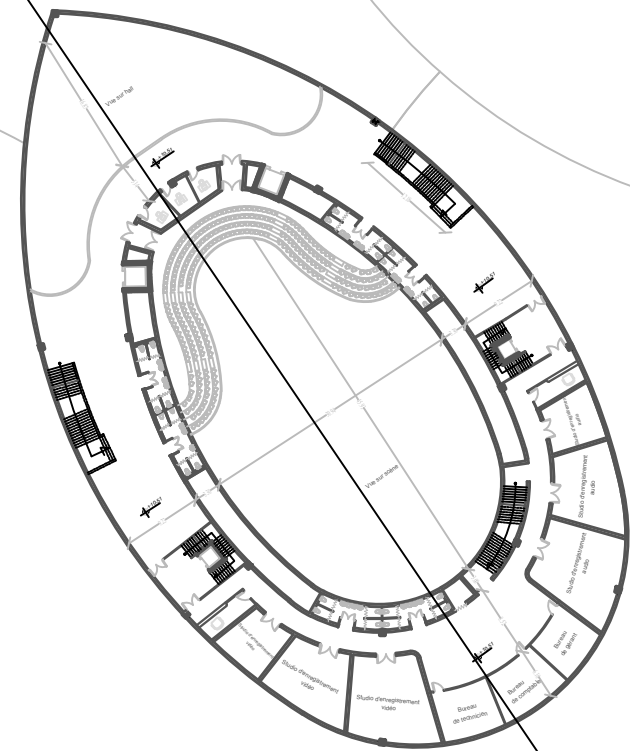
1er Etage





B1

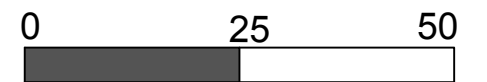
B

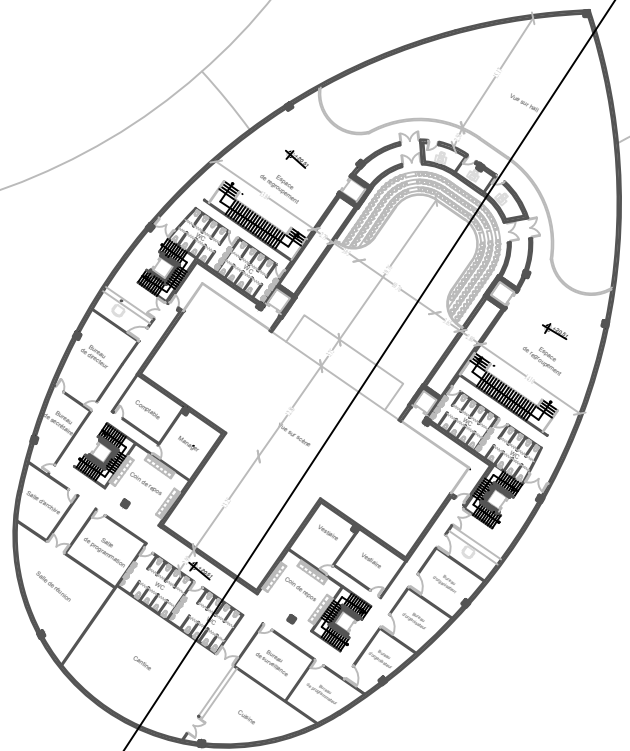


C

C

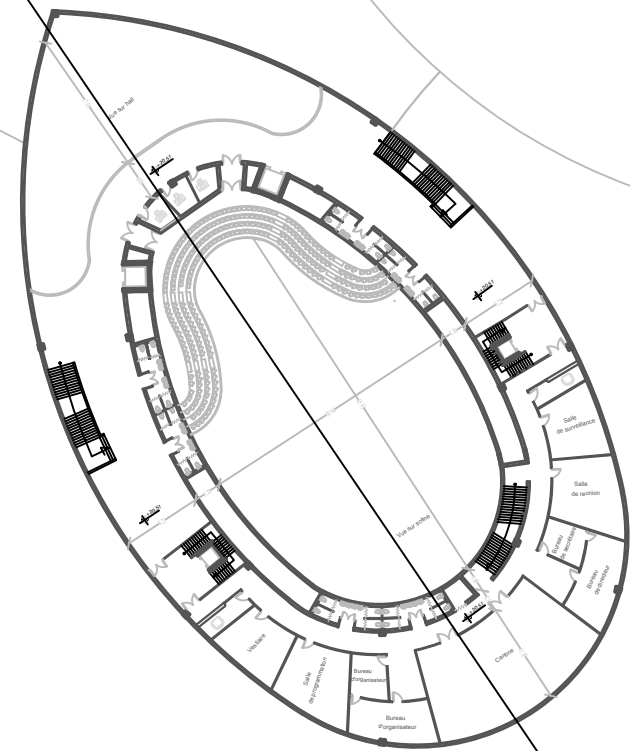
2eme Etage





B

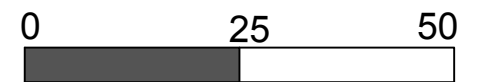
B

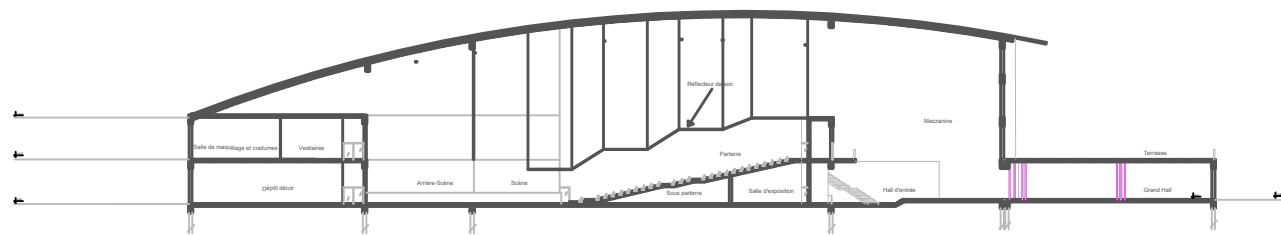


C

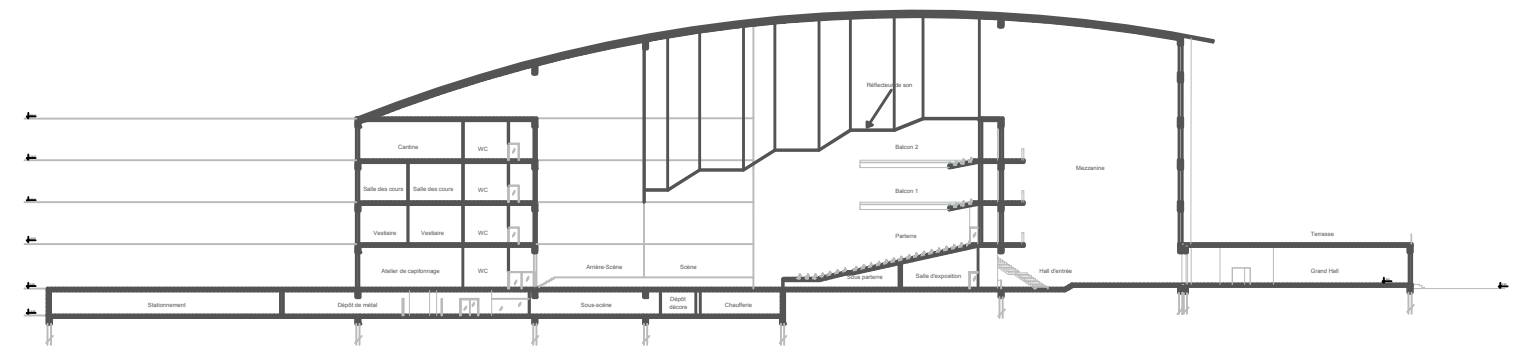
C

3eme Etage

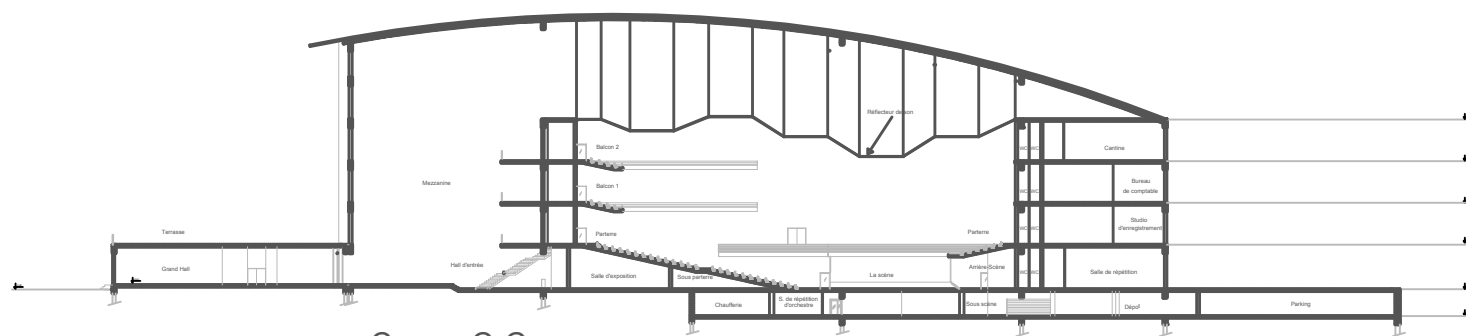




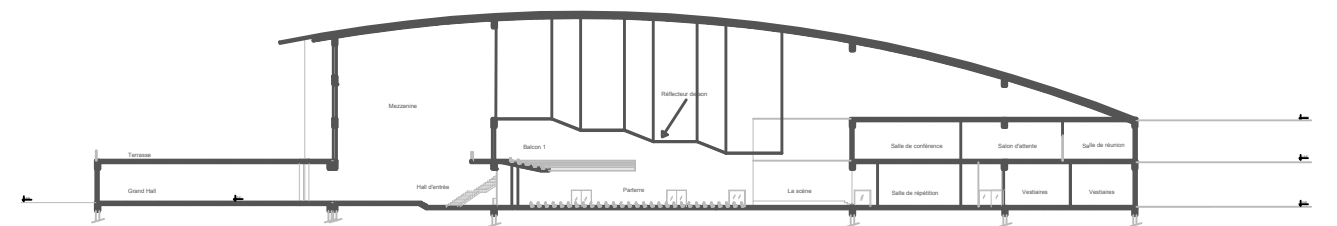
Coupe A-A



Coupe B-B

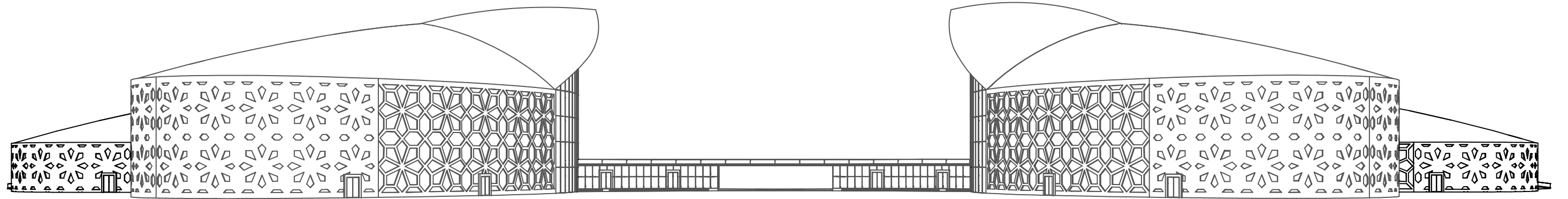


Coupe C-C

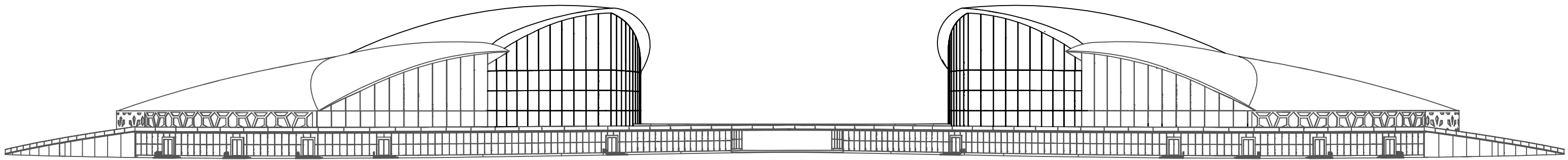


Coupe D-D





Façade Sud



Façade Nord

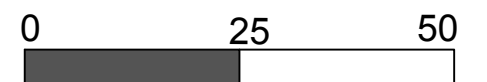




Figure 91: intervention urbaine- axe perspective.
Source: créer par l'auteur.



Figure 92: intervention urbaine- axe perspective.
Source: créer par l'auteur.



Figure 93: intervention urbaine- Habitat haut standing.
Source: créer par l'auteur.



Figure 94: intervention urbaine- axe de la culture.
Source: créer par l'auteur.

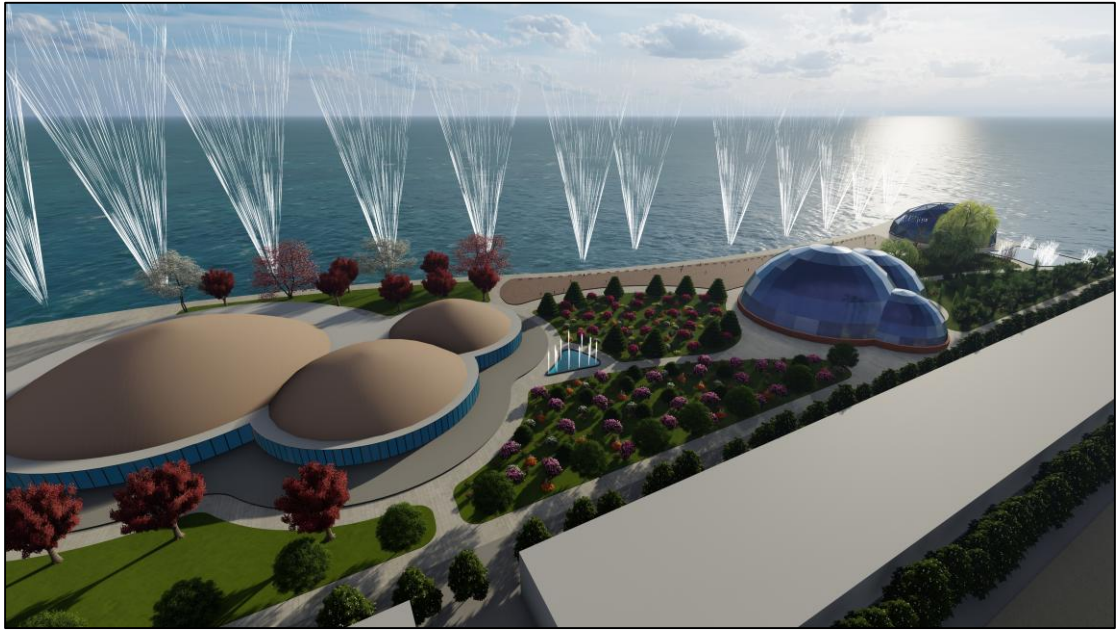


Figure 95: intervention urbaine-Jardin en front de mer.
Source: créer par l'auteur.



Figure 96: intervention urbaine- unité culturelle.
Source: créer par l'auteur.

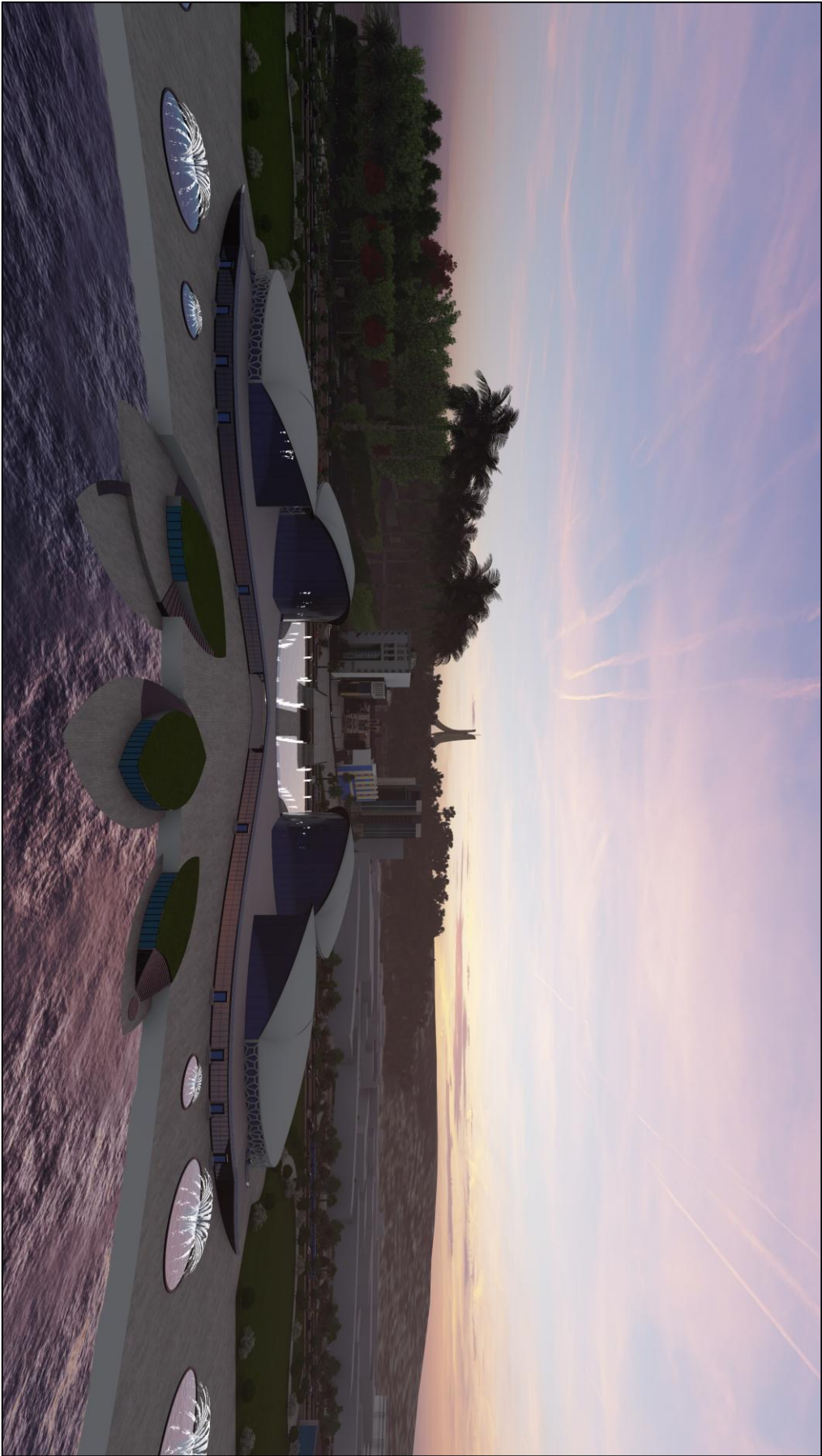


Figure 97: intervention architecturale- Maison d'opéra.

Source: créer par l'auteur.



Figure 97: intervention architecturale- Maison d'opéra.

Source: créer par l'auteur.